

**Rapports des activités
de relations interparlementaires et
internationales
des sections et délégations
de l'Assemblée nationale**

**Année financière
2016-2017**

Déposés le 16 juin 2017

APF

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE



ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DE LA FRANCOPHONIE
SECTION DU QUÉBEC

Le 11 mai 2017

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous faire part des activités de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) pour l'année 2016-2017.

La Section du Québec adhère pleinement aux objectifs de l'APF visant à représenter, auprès des instances exécutives francophones, les intérêts et les aspirations des peuples de la Francophonie ainsi qu'à favoriser la coopération et à renforcer la solidarité au sein de la communauté francophone.

Elle participe ainsi au renforcement de l'État de droit, de la démocratie, des droits de la personne et des institutions parlementaires au sein de l'espace francophone, notamment en appuyant la mise en œuvre de la Déclaration de Bamako. Cette priorité se traduit par un appui marqué au Réseau des femmes parlementaires de l'APF et par une participation assidue aux travaux de l'organisation et à ses activités de coopération.

Chacune des activités fait l'objet d'une fiche synthèse, que vous trouverez en annexe de la présente correspondance.

Nous demeurons à votre disposition pour discuter de ce rapport et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.



ANDRÉ DROLET
Député de Jean-Lesage
Vice-président de la
Section du Québec de l'APF



CAROLE POIRIER
Députée d'Hochelaga-Maisonneuve
Vice-présidente de la
Section du Québec de l'APF



BENOIT CHARETTE
Député de Deux-Montagnes
Vice-président de la
Section du Québec de l'APF



RÉUNION DE LA COMMISSION POLITIQUE DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)- New York (New York)- 11 au 13 avril 2016
PARTICIPANTS	<ul style="list-style-type: none">- M. André Drolet, député de Jean-Lesage, vice-président et rapporteur de la Commission politique de l'APF- M^{me} Meriem Lahouiou, conseillère en relations interparlementaires et internationales.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- La Commission politique est l'une des quatre commissions permanentes de l'APF. Les commissions se réunissent deux fois par année, soit une fois à la veille de la Session de l'APF et à une deuxième occasion pour une réunion intersessionnelle. Au cours de cette réunion, les stratégies sont élaborées, les activités sont planifiées et les rapports sont étudiés avant leur présentation à la Session.- La Commission politique examine les questions politiques, l'État de droit dans le monde francophone, les rapports avec les institutions francophones, les orientations générales de l'Assemblée ainsi que les questions juridiques relatives au règlement et à ses dispositions d'application.- La réunion s'est tenue au siège des Nations Unies.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- Actualité politique et parlementaire des sections de l'APF- Les situations politiques dans l'espace francophone- La légalisation de la marijuana- La lutte contre le radicalisme religieux- Le terrorisme dans l'espace francophone- Démocratie parlementaire et révision du processus de vigilance démocratique de l'APF.
OBJECTIFS ET ENJEUX	<ul style="list-style-type: none">- Informer les participants des principaux événements de l'actualité politique et parlementaire québécoise.- Présenter le point de vue de la section québécoise de l'APF sur les questions politiques, d'État de droit et de démocratie dans le monde francophone.

- OBJECTIFS ET ENJEUX (SUITE)**
- Sensibiliser les parlementaires aux enjeux liés au radicalisme religieux, au rôle capital des parlementaires dans ce domaine et aux actions qui peuvent être posées à cet égard.
 - Contribuer au rayonnement institutionnel de l'Assemblée nationale et de la société québécoise au sein de l'espace francophone.

- COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**
- À l'invitation du Secrétariat de l'APF, en collaboration avec l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et sous la présidence du sénateur français, M. Jacques Legendre, près d'une cinquantaine de parlementaires, représentant 22 parlements et institutions de l'espace francophone, ont participé à cette réunion de la Commission politique.
 - Le député de l'ANQ a présenté une revue de l'actualité politique et parlementaire québécoise depuis juillet 2015. Il a notamment fait état des enjeux socio-économiques qui concernent le Québec.
 - Le député de l'ANQ a déposé un projet de rapport sur le thème de la lutte contre le radicalisme religieux. Le rapport, qui en est à sa première mouture, a très bien été reçu par les membres de la commission. Le rapport fait notamment état des mesures déjà adoptées au Québec pour lutter contre le radicalisme religieux auprès des jeunes.
 - L'étude des diverses situations politiques dans l'espace francophone a donné lieu à l'adoption de déclarations, notamment sur la situation en Syrie, en Centrafrique et en Haïti. La commission a également maintenu la mise sous observation à titre préventif du Burundi, entraînant, par le fait même, la suspension des activités de coopération institutionnelle de l'APF avec la section burundaise.
 - Les parlementaires ont adopté une déclaration encourageant le développement d'outils législatifs permettant de lutter efficacement contre le financement du terrorisme.
 - Le député de l'ANQ a pu s'enquérir des différents rapports à l'étude et des enjeux qui font l'objet de débats à la Commission politique.
 - À l'occasion de cette réunion, le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies, M. Hervé Ladsous, et le président du Groupe des Ambassadeurs francophones au Nations Unies, M. Stephan Tafrov, ont été auditionnés.
 - La participation de la Section du Québec a contribué au rayonnement institutionnel de l'Assemblée nationale au sein de la Francophonie parlementaire.

COÛT	- Per diem et autres frais	4 197,79 \$
	- Transport	1 457,98 \$
	Total	5 655,77 \$



RÉUNION DE LA COMMISSION DES AFFAIRES PARLEMENTAIRES DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)- Ottawa (Ontario)- 22 au 24 avril 2016
PARTICIPANT	<ul style="list-style-type: none">- M. Jean Rousselle, député de Vimont et rapporteur de la Commission des affaires parlementaires de l'APF
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- La Commission des affaires parlementaires est l'une des quatre commissions permanentes de l'APF. Les commissions se réunissent deux fois par année, soit à la veille de la Session de l'APF et à l'occasion d'une réunion intersessionnelle.- La Commission des affaires parlementaires a pour mandat d'examiner les questions parlementaires d'intérêt commun, les orientations générales de la coopération interparlementaire, les questions juridiques dans l'espace francophone, les droits et libertés et le développement de la démocratie.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- Les Institutions nationales des droits de l'homme (INDH) dans l'espace francophone- La participation politique des jeunes dans l'espace francophone- Le bicamérisme- Les autorités de protection des données personnelles- Les enfants sans identité- Les missions électorales francophones- Le programme NORIA- Les séminaires parlementaires et les stages de formation- Le prix Geoffrey-Dieudonné- L'initiative multilatérale de coopération interparlementaire francophone (IMCF)- Les programmes multilatéraux de développement parlementaire francophone- Le parlement francophone des jeunes et les parlements nationaux des jeunes- Le programme Jeunes parlementaires francophones- Examen des projets de conventions de l'APF avec des institutions extérieures

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Sensibiliser les parlementaires aux enjeux liés à la participation politique des jeunes dans l'espace francophone, au rôle capital des parlementaires dans ce domaine et aux actions qui peuvent être posées à cet égard.
- Promouvoir l'expertise de l'ANQ en matière de coopération interparlementaire auprès de ses partenaires de la Francophonie.
- Présenter le point de vue de la section québécoise de l'APF sur les questions débattues lors de la réunion, que ce soit sur les thèmes d'étude ou sur les programmes de coopération de l'APF.
- Promouvoir le Programme international de formation parlementaire (PIFP) qui se tiendra, pour une deuxième année consécutive, à Québec, du 7 au 17 juin 2016.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- À l'invitation de la Section du Canada de l'APF, des participants provenant de 20 parlements de la Francophonie ont pris part à cette réunion.
- Le rapport du député québécois sur le thème de la participation politique des jeunes dans l'espace francophone a suscité l'intérêt des membres de la commission. Il a été convenu qu'un spécialiste du Directeur général des élections du Québec (DGE) soit consulté afin d'enrichir le rapport avant son dépôt final, en juillet 2016. À cette même occasion, un projet de résolution sur le sujet sera déposé.
- Le député a pu s'enquérir des principaux enjeux découlant des thèmes présentés par les autres rapporteurs. Il a pu faire valoir les contributions fournies par la Section du Québec pour enrichir ces rapports.
- Le député québécois a pu faire la promotion du programme international de formation destiné aux fonctionnaires de parlements francophones dont la deuxième édition aura lieu à Québec du 7 au 17 juin 2016.
- Par sa participation aux débats portant sur le PIFP, le député de la Section du Québec a pu promouvoir le caractère multilatéral du programme et son financement.
- La commission a autorisé le Secrétaire général parlementaire de l'APF, M. Pascal Terrasse, à signer des conventions avec l'Institut International pour la Démocratie et l'Assistance Électorale (IDEA) et le Parlement Panafricain.
- En mémoire du haut fonctionnaire parlementaire belge, M. Geoffrey Dieudonné, assassiné le 20 novembre 2015 à Bamako lors d'un attentat terroriste, la commission a validé la création du prix Geoffrey-Dieudonné qui permettra à un fonctionnaire parlementaire du sud de bénéficier d'un stage de formation dans un parlement membre de l'APF.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- La commission a auditionné MM. Daniel Therrien, commissaire à la vie privée du Canada et membre de l'Association francophone des autorités de protection des données personnelles, Marc Mayrand, directeur général des élections du Canada et Georges Nakseu-Nguefang, directeur des affaires politiques gouvernance démocratique à l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).
- De façon générale, la participation de la Section du Québec a contribué au positionnement de l'Assemblée nationale en tant qu'acteur incontournable de la Francophonie parlementaire et de la consolidation démocratique des parlements.

COÛT

- Per diem et autres frais	734,47 \$
- Transport	315,30 \$
Total	1 049,77 \$



RÉUNION DE LA COMMISSION DE LA COOPÉRATION ET DU DÉVELOPPEMENT DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)- Midrand (Afrique du Sud)- 26 et 27 avril 2016
PARTICIPANT	<ul style="list-style-type: none">- M. Benoit Charette, député de Deux-Montagnes, vice-président et rapporteur de la Commission de la coopération et du développement (CCD)
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- La CCD est l'une des quatre commissions permanentes de l'APF. Les commissions se réunissent deux fois par année, soit dans le cadre de la Session annuelle de l'APF et à une deuxième occasion pour une réunion intersessionnelle.- La CCD examine les questions relatives au développement humain (santé, population et pauvreté), au développement durable (environnement, énergie et agriculture) et au développement économique, sous l'angle de la coopération, de la démocratie et de la solidarité.- La dernière réunion de la commission a eu lieu à Berne, en juillet 2015.- La Section du Québec occupe un poste de vice-président et de rapporteur dans cette commission.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- Les migrations internationales dans la région Méditerranéenne- Les outils d'intervention de politique agricole dans la Francophonie- Le cadre de développement international de l'après 2015- Les défis et espoirs de la COP 21 pour l'Afrique- Le suivi sur les négociations commerciales internationales menées dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)- La croissance comme facteur de développement économique

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Présenter un rapport de suivi des négociations commerciales internationales menées dans le cadre de l'OMC et informer les membres des actions de l'APF dans ce domaine.
- Sensibiliser les membres aux enjeux et défis de l'agriculture et de l'agroalimentaire dans l'espace francophone. Susciter un partage d'informations sur les actions posées pour soutenir le secteur agricole par les différents États et parlements des sections membres.
- Faire valoir la position de la section québécoise et les pratiques intéressantes qui ont cours au Québec sur les différents thèmes d'étude.
- À titre de vice-président de la commission, assumer un leadership dans la prise de décisions concernant les orientations des travaux.
- Renforcer les relations institutionnelles entre l'ANQ et l'APF.
- Développer les relations institutionnelles entre l'ANQ et le Parlement panafricain.
- Échanger avec les parlementaires de l'APF, issus de parlements de tradition différente, sur des sujets d'intérêt commun et dans la perspective du renforcement du réseau de relations interparlementaires de l'ANQ.
- Renforcer la connaissance du député québécois à l'égard des différents thèmes à l'ordre du jour.

COMMENTAIRES/ CONCLUSIONS

- La réunion a regroupé des participants issus de plusieurs parlements. Les travaux se sont déroulés au siège du Parlement panafricain.
- Le président de la Commission ayant été empêché, M. Charette a eu, à titre de vice-président, l'occasion d'ouvrir cette réunion aux côtés du vice-président de la section sénégalaise, M. Thiam, et du président du parlement panafricain, S.E.M Roger Nkodo Dang.
- Le député de l'ANQ a présenté à nouveau un rapport sur les outils d'intervention de politique agricole et sur le rôle des parlements dans ce domaine, qui a été bonifié par les contributions reçues de 7 sections de l'APF, suite à l'appel qui avait été lancé en décembre 2015. La version finale du rapport ainsi qu'une résolution sur le sujet seront présentées lors de la prochaine réunion de la Commission qui se tiendra à Antananarivo en juillet 2016, suite aux commentaires émis par les différentes sections.
- Le rapport sur les négociations internationales menées dans le cadre de l'OMC et présenté par le député de l'ANQ a permis à la commission de renouveler son engagement à faire entendre la voix des États francophones dans cette instance.

**COMMENTAIRES/
CONCLUSIONS (SUITE)**

- Les membres de la commission ont entendu M. Moncef Follain, conseiller chargé de l'économie et du développement durable au cabinet de la secrétaire générale de la Francophonie, sur la question de la Francophonie économique et des relations entre croissance et développement durable. Sa présence a donné lieu à de riches échanges. À cet effet, le programme économique de l'OIF ainsi que les enjeux de la croissance partagée et du développement durable seront des thèmes au cœur de la Session et du Sommet de la Francophonie en juillet 2016, à Madagascar.
- La participation de la Section du Québec a contribué au rayonnement institutionnel de l'Assemblée nationale au sein de la Francophonie parlementaire.

COÛT

- Per diem et autres frais	546,09 \$
- Transport	6 748,23 \$
Total	7 294,32 \$



41^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)- Ottawa (Ontario)- 4 juin 2016
PARTICIPANT	<ul style="list-style-type: none">- M. Stéphane Bergeron, député de Verchères et membre de la Section du Québec de l'APF.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- Depuis 1989, la Section du Québec de l'APF prend régulièrement part à l'Assemblée générale annuelle de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA). La FCFA est un organisme qui se veut le porte-parole principal des 2,5 millions de francophones vivant au Canada hors Québec.
OBJECTIFS ET ENJEUX	<ul style="list-style-type: none">- Sensibiliser les leaders de la Francophonie canadienne à l'existence de l'APF, au bien-fondé des objectifs qu'elle poursuit et à ses réalisations.- Poursuivre la concertation avec les organismes de la Francophonie en vue de promouvoir le rayonnement de la langue française dans les Amériques.- Développer une meilleure connaissance mutuelle et resserrer les liens avec les représentants des communautés francophones en vue de contribuer au renforcement du fait français en Amérique.- Faire connaître l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) auprès des leaders de la Francophonie canadienne.
COMMENTAIRES/CONCLUSIONS	<ul style="list-style-type: none">- Il s'agit d'une occasion pour le député qui représentait la région Amérique de l'APF de tisser des liens avec des francophones de différentes communautés du Canada et faire connaître les institutions parlementaires québécoises.- Le député de l'ANQ a été sensibilisé aux grands défis et aux enjeux auxquels font face les francophones hors Québec.- La participation de l'ANQ a servi à rappeler l'importance primordiale que le Québec attache à la Francophonie sur ce continent.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS (SUITE) - Environ 70 participants ont pris part aux différentes rencontres.

COÛT	- Per diem et autres frais	55,00 \$
	- Transport	198,90 \$
	Total	253,90 \$



42^e SESSION DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
 - Antananarivo (Madagascar)
 - 8 au 12 juillet 2016
- PARTICIPANTS**
- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et 1^{er} vice-président de l'APF
 - M^{me} Maryse Gaudreault, vice-présidente de l'ANQ et 1^{re} vice-présidente du Réseau des femmes parlementaires de l'APF
 - M. André Drolet, député de Jean-Lesage, vice-président de la Section du Québec de l'APF, vice-président et rapporteur de la Commission politique de l'APF
 - M^{me} Carole Poirier, députée d'Hochelaga-Maisonneuve, vice-présidente de la Section du Québec de l'APF et rapporteure de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC) de l'APF
 - M. Benoit Charette, député de Deux-Montagnes, vice-président de la Section du Québec, vice-président et rapporteur de la Commission de la coopération et du développement (CCD) de l'APF
 - M. Jean Rousselle, député de Vimont et rapporteur de la Commission des affaires parlementaires de l'APF
 - M^{me} Lise Moreau, directrice de cabinet du président
 - M^{me} Marie-Ève Vermette, secrétaire administrative de la Section du Québec de l'APF
 - M^{me} Karine Gaudreault, secrétaire administrative adjointe de la Section du Québec de l'APF
- CONTEXTE**
- Seule activité annuelle au cours de laquelle les parlementaires de l'APF se réunissent en Assemblée plénière, la Session constitue l'aboutissement des travaux effectués par les quatre commissions permanentes et par le Réseau des femmes parlementaires au cours de l'année écoulée. C'est durant la Session que sont notamment adoptés les rapports et les résolutions préparés et présentés par les commissions et le Réseau des femmes parlementaires.

CONTEXTE (SUITE)

- Préalablement à l'assemblée générale, l'APF réunit le Bureau, le Réseau des femmes parlementaires et les quatre commissions permanentes.
- Le Bureau est l'organe exécutif de l'APF. Entre les sessions annuelles, il contrôle l'exécution des décisions de l'Assemblée plénière. Le Bureau se réunit au moins deux fois par année, soit à la veille de la Session et pour une réunion intersessionnelle.

THÈMES

- Durant la réunion du Bureau, les thèmes suivants ont été abordés :
 - Composition de l'Assemblée;
 - Rapport d'activités du Secrétaire général parlementaire;
 - Sécurité des réunions et actions de l'APF;
 - Suivi du cadre stratégique de l'APF;
 - Rapport du trésorier;
 - Travaux des commissions permanentes;
 - Travaux du Réseau des femmes parlementaires;
 - Rapports des chargés de mission régionaux;
 - Examen des projets d'accord de partenariat;
 - Coopération interparlementaire;
 - Création du Prix Geoffrey-Dieudonné ;
 - Relations avec l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).
- Le débat général de la 42^e Session de l'APF portait sur le thème « Croissance partagée et développement responsable : les conditions de la stabilité du monde et de l'espace francophone ».
- Les rapports et projets de résolution présentés par la Section du Québec portaient sur les thèmes suivants :
 - Le suivi des engagements internationaux en matière d'égalité des genres et de droits des femmes, dont la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes*;
 - La mise en œuvre des codes de la famille;
 - La lutte contre le radicalisme religieux : état des lieux et rôle des parlementaires;
 - La libération des prisonniers d'opinion, dont M. Raïf Badawi;
 - L'éducation civique et citoyenne dans la Francophonie;
 - Le suivi de la mise en œuvre de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles;
 - La participation politique des jeunes dans l'espace francophone;
 - Les déontologues et les codes d'éthiques dans les parlements de l'espace francophone;
 - Le suivi des négociations commerciales menées dans le cadre des travaux de l'Organisation mondiale du commerce;
 - Les outils d'intervention de politique agricole dans la Francophonie.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Maintenir le leadership de l'ANQ et de la Section du Québec au sein de l'APF.
- Participer aux démarches visant l'amélioration de la gouvernance de l'APF et la pérennité de son financement, notamment en provenance de l'OIF.
- Présenter les résultats de la 2^e édition du Programme international de formation parlementaire (PIFP) qui a eu lieu à Québec, en juin 2016; faire état du projet de délocalisation du PIFP pour les prochaines éditions et demander à l'APF de maintenir sa contribution financière à ce programme, notamment sur la base de son caractère multilatéral.
- Contribuer aux discussions entourant l'élaboration d'un protocole sur la sécurité dans les activités de l'APF.
- Promouvoir l'expertise de l'ANQ et des personnes désignées en matière de coopération interparlementaire, et initier des actions de coopération avec des parlements membres de l'APF.
- Assurer l'adoption, en commissions, au Réseau des femmes et en plénière, des rapports et résolutions présentés par les parlementaires québécois ou sur lesquels le Québec dispose d'une expertise particulière (protection et promotion du secteur culturel, des droits de la personne, des droits des femmes; négociations commerciales, coopération, etc.).
- Proposer l'étude, par l'APF, de thèmes prioritaires sur la scène internationale et faire valoir l'expertise québécoise sur chacun d'eux.
- Faire la promotion des prochaines activités de coopération et de l'APF qui se tiendront à Québec, en 2016-2017.
- Contribuer à la rédaction de l'avis de l'APF qui sera présenté au prochain Sommet de la Francophonie, à Antananarivo, les 26 et 27 novembre 2016.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- La 42^e Session de l'APF a réuni plus de 350 participants issus d'une quarantaine de parlements et organisations interparlementaires, ainsi qu'une quinzaine de présidents d'assemblées. Quatorze résolutions ont été adoptées.
- Dans le cadre de la réunion du Bureau, le président a contribué aux échanges portant sur la sécurité des activités de l'APF et a demandé l'adoption d'un vade-mecum afin d'institutionnaliser les actes à poser en situation de crise.
- Le Bureau a été informé des résultats de l'édition 2016 du PIFP, a accueilli positivement le projet de délocalisation et s'est exprimé en faveur de la poursuite de son financement par l'APF pour l'année 2017.
- La 1^{re} vice-présidente du Réseau des femmes a déposé son rapport sur le suivi des engagements internationaux en matière d'égalité des genres et de droits des femmes. De plus, elle a fait la promotion de l'Atelier de leadership pour femmes parlementaires, qui sera réalisé à Québec du 6 au 10 mars 2017. Elle a aussi invité les membres du Réseau à prendre part à la prochaine réunion du Réseau qui se tiendra aussi à Québec, du 10 au 12 mars 2017.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- La Section du Québec a présenté un projet de résolution au Réseau des femmes qui portait sur la mise en œuvre des codes de la famille. Par cette résolution, l'APF soutient qu'aucune raison ne devrait être évoquée par les États parties à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF afin d'éliminer toutes les formes de discrimination et de violence envers les femmes. Les États sont également incités à mettre en place des actions d'éducation à la population sur les dispositions de la CEDEF.
- Le vice-président de la Commission politique a fait part de l'actualité politique et parlementaire québécoise aux membres de la Commission. En outre, il a présenté la première mouture d'un projet de rapport sur le thème de la lutte contre le radicalisme religieux.
- La Section du Québec a déposé un projet de résolution en faveur de la libération des prisonniers d'opinion, dont celle de M. Raïf Badawi. La résolution appelle les autorités visées à mettre fin à toutes formes de tortures à l'égard des prisonniers et à voir à ce que les peines prononcées contre eux soient annulées.
- En tant que responsable du suivi de la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, la rapporteure de la CECAC a présenté un suivi de la mise en œuvre de la Convention. Elle a aussi informé les membres de la CECAC de la tenue d'un séminaire sur la diversité des expressions culturelles à l'ère du numérique, en novembre 2016, à l'ANQ. La Section du Québec s'est par ailleurs engagée à accueillir aux mêmes dates la sous-commission de l'éducation de la CECAC.
- La députée participant à la CECAC a présenté un projet de rapport sur le thème de l'éducation civique dans la Francophonie. Celui-ci promeut les pratiques du Québec en matière d'éducation à la citoyenneté et les programmes éducatifs de l'Assemblée nationale.
- Le représentant de la Section du Québec à la CCD a présenté un rapport sur le suivi des négociations commerciales menées dans le cadre des travaux de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Il a aussi présenté son rapport final sur le thème des outils d'intervention de politique agricole dans la Francophonie qui promeut notamment les politiques québécoises dans le domaine. Une résolution a également été adoptée sur ce thème. Le député a informé les membres de la CCD qu'il souhaite que son prochain rapport porte sur le suivi de la Stratégie économique de la Francophonie.
- Le rapporteur de la Commission des affaires parlementaires a présenté le rapport final ainsi qu'un projet de résolution sur la participation politique des jeunes dans l'espace francophone. La résolution appelait notamment les Parlements à mettre sur pied des programmes de simulation de conseils et de parlements de jeunes, ainsi qu'à renforcer ceux déjà existants en les dotant d'une structure solide et d'un appui politique et financier cohérent.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Par ailleurs, le représentant québécois à la Commission des affaires parlementaires a fait valoir l'expertise de l'ANQ en matière de coopération interparlementaire auprès de ses partenaires de la Francophonie et a défendu le financement du Programme international de formation interparlementaire (PIFP).
- L'Assemblée plénière a ratifié quatre protocoles d'accord de coopération avec le Parlement Panafricain, la fondation Hironnelle, l'Institut de Prospective Économique du Monde Méditerranéen (IPEMED) et avec le PNUD Tunisie, ainsi qu'un accord de coopération tripartite avec l'ONG Action Santé Mondiale et le partenariat onusien Halte à la tuberculose.
- En plénière, la Secrétaire générale de la Francophonie, M^{me} Michaëlle Jean, a prononcé une allocution et s'est prêtée à un exercice de questions-réponses avec les parlementaires. Dans le cadre de cet échange, le président de l'ANQ a interrogé la Secrétaire générale sur les actions qui pourraient être menées par les parlementaires, en collaboration avec l'OIF, pour faire de la Francophonie un *leader* de la révolution numérique.
- Lors du débat général, qui portait sur le thème « Croissance partagée et développement responsable : les conditions de la stabilité du monde et de l'espace francophone », le président de l'ANQ s'est adressé à l'assemblée afin de rappeler que les assises pour une croissance partagée et un développement responsable passent aussi, désormais, par un développement numérique accessible à tous. Il a formulé des recommandations en ce sens et demandé à ce qu'elles soient intégrées à l'Avis de l'APF qui sera présenté lors du XVI^e Sommet de la Francophonie.
- Le président de l'ANQ s'est entretenu avec M^{me} Michaëlle Jean, Secrétaire générale de l'OIF, afin de discuter de la situation de certains États de la Francophonie et des grands enjeux liés à l'espace francophone.
- Le président de l'ANQ s'est également entretenu avec M. Philippe Beaulne, Ambassadeur du Canada au Sénégal, et M. Hugues Ratsiferana, sherpa malgache et président le Conseil National d'Orientation, sur la préparation du XVI^e Sommet de la Francophonie.
- Le président de l'ANQ s'est entretenu avec le président de l'Assemblée nationale de la République Centrafricaine (RCA), M. Abdoul Karim Meckassoua, afin de déterminer des pistes de coopération dans le cadre de la réintégration de la RCA à l'APF et du programme de développement de l'organisation.
- Les membres de la Section du Québec ont joué un rôle actif au Bureau, en commission, au Réseau et en plénière. En ce sens, ils ont réaffirmé le rôle de leader de l'ANQ au sein de l'APF et ont contribué concrètement à la promotion d'une perspective québécoise sur les grands enjeux de la Francophonie multilatérale.

COÛT

- Per diem et autres frais	11 711,54 \$
- Transport	62 816,63 \$
Total	74 528,17 \$



**CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTES DE SECTION ET
32^e SESSION DE L'ASSEMBLÉE RÉGIONALE AMÉRIQUE
DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE**

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)- Ottawa (Ontario)- 25 au 28 juillet 2016
PARTICIPANTS	<ul style="list-style-type: none">- M^{me} Carole Poirier, députée de Hochelaga-Maisonneuve et vice-présidente de la Section du Québec de l'APF.- M. Raymond Bernier, député de Montmorency et membre de la Section du Québec de l'APF.- M^{me} Claire Laliberté, secrétaire administrative de la Région Amérique de l'APF.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- La Région Amérique est l'une des quatre assemblées responsables de la mise en œuvre des objectifs de l'APF dans le contexte particulier des régions.- Elle existe depuis 1980 et rassemble 14 sections formées par des assemblées législatives du Canada, des États-Unis et d'Haïti. L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) en est membre depuis les débuts.- Présidée par un chargé de mission, l'Assemblée régionale se réunit une fois par année, trace les orientations et définit les principes qui guident l'action de la Région Amérique.- Elle favorise le rayonnement et la protection de la langue française et de la culture francophone dans les régions entièrement ou partiellement francophones d'Amérique.- Par l'étude d'enjeux culturels, économiques et sociaux et par le soutien d'initiatives mises en œuvre pour y répondre, la Région Amérique vise à créer une étroite collaboration entre les communautés francophones et à manifester l'appui de la francophonie parlementaire à leur égard.- Les assemblées générales annuelles de la Région Amérique se tiennent de manière rotative à l'invitation des différentes sections qui la composent. La dernière session s'était tenue à Lafayette et Lake Charles, en Louisiane, en juillet 2015.

CONTEXTE (SUITE)

- La Conférence des présidences de section (CPS) de la Région, qui se réunit au moins deux fois l'an, tient une réunion à l'occasion de chaque Assemblée régionale annuelle.
- Le Secrétariat de la Région Amérique de l'APF est établi à l'ANQ depuis le printemps 1992.

THÈMES

- Durant la réunion de la CPS, les thèmes suivants ont été abordés :
 - Compte rendu de la réunion du Bureau tenue à Antananarivo, Madagascar, au début juillet 2016
 - Rapport d'activités de la chargée de mission
 - Recettes et déboursés du Fonds de la Région Amérique 2015-2016 et prévisions budgétaires révisées 2016-2017
 - Plan de consolidation et d'expansion de la Région Amérique
 - Programme Jeunes parlementaires de l'APF
 - Calendrier des activités régionales à venir
- La 32^e Session de l'Assemblée régionale portait sur le thème de l'économie sociale.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Faire valoir la position de la Section du Québec sur les différents enjeux abordés à la CPS.
- Planifier la suite du Plan pour la consolidation et l'expansion de la Région Amérique adopté antérieurement.
- Promouvoir les expériences novatrices et l'expertise des parlementaires québécois, et de la société québécoise en général, en lien avec les enjeux abordés.
- Contribuer à l'approfondissement des liens entre les parlementaires québécois et leurs homologues francophones dans le but d'accroître la visibilité de la francophonie d'Amérique.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Une trentaine de participants, issus de dix parlements membres de l'APF, ont pris part à cette 32^e Session.
- Les représentants de huit sections de la Région Amérique ont effectué des présentations sur l'économie sociale dans chacune de leur région respective.
- Deux conférenciers ont effectué une présentation sur le thème de l'économie sociale. Un document résumant les présentations des sections sur ce thème sera produit ultérieurement.
- En suivi au Plan de consolidation et d'expansion de la Région Amérique adopté antérieurement par les membres de la CPS, ceux-ci s'entendent pour que chaque section informe les autres sur les actions entreprises afin de mettre en œuvre le Plan.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Toujours en lien avec le Plan de consolidation et d'expansion, les membres souhaitent discuter, lors de la prochaine CPS, d'un budget pouvant être dégagé afin de favoriser la participation de parlementaires haïtiens à l'Assemblée régionale Amérique (ARAM).
- Un calendrier indiquant le lieu des prochaines Assemblées régionales Amérique a été approuvé afin d'en faciliter la planification pour les sections hôtes. La Section du Nouveau-Brunswick accueillera l'ARAM 2017, du 30 juillet au 4 août.
- Les deux membres de la Section du Québec présents ont participé activement aux travaux et ont contribué à la promotion d'une perspective québécoise sur les grands enjeux abordés dans le cadre de cette 32^e Session.

COÛT

- Per diem et autres frais	2 088,23 \$
- Transport	584,26 \$
Total	2 672,49 \$



FORUM PUBLIC DE L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)- Genève (Suisse)- 27 au 29 septembre 2016
PARTICIPANT	<ul style="list-style-type: none">- M. André Drolet, député de Jean-Lesage, vice-président de la Section du Québec de l'APF.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) détient le poste de vice-président et de rapporteur sur le thème des négociations commerciales internationales menées dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) au sein de la Commission de la coopération et du développement (CCD) de l'APF. Comme par les années passées, c'est à ce titre que l'ANQ a été invitée à désigner un parlementaire pour représenter l'APF dans le cadre du Forum public de l'OMC.- La délégation de l'APF était aussi composée de M. Bachir Dieye, conseiller à la CCD.- L'OMC organise annuellement des manifestations publiques où les membres des gouvernements et des parlements, ainsi que les organisations non gouvernementales, les entreprises et les universitaires, sont invités à examiner les questions relatives au système commercial multilatéral. Ce forum est un événement important du calendrier international.- Cette année, le Forum public avait pour thème « Un commerce inclusif ». Il a été l'occasion d'examiner comment faire en sorte qu'un plus grand nombre d'individus et d'entreprises participent au système commercial et que chacun tire profit du commerce grâce aux règles de l'OMC.- Dans le cadre de ce forum, une réunion-débat destinée aux parlementaires est généralement organisée par l'Union interparlementaire. Le thème de cette année a porté sur <i>Comment les chaînes de valeur mondiales peuvent faire du commerce plus inclusive ? - Un point de vue législatif.</i>

THÈMES

- Le programme du Forum comportait 101 conférences sur différents thèmes. Parmi ceux-ci, nous retrouvons notamment :
 - La responsabilité des entreprises dans les chaînes d'approvisionnement mondiales;
 - Le commerce inclusif et les PME;
 - Les perspectives africaines sur le commerce et l'OMC: les réformes internes, la transformation structurelle et l'intégration économique mondiale;
 - Les accords commerciaux régionaux et le système commercial multilatéral.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Faire en sorte que l'APF, par la voix de ses parlementaires, puisse contribuer à la réflexion et représenter les intérêts des populations de la Francophonie dans le cadre des grandes négociations commerciales internationales.
- Contribuer à mieux informer les parlementaires membres de la Commission de l'APF sur l'état des négociations commerciales internationales dans le cadre de leur prochaine réunion qui aura lieu au printemps 2017.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- La délégation a eu l'occasion de faire connaître l'APF en tant qu'organisation interparlementaire et a pu exprimer le point de vue et les intérêts des parlementaires de la Francophonie lors des différentes conférences.
- La participation de la Section du Québec à cet événement a contribué directement à l'objectif de rayonnement institutionnel de l'ANQ auprès de cet important forum international.
- Ce forum a permis au représentant de la Section du Québec de l'APF de renforcer sa compréhension face aux enjeux liés négociations commerciales internationales.
- Le représentant québécois a eu l'occasion de rencontrer des experts et différents intervenants internationaux, ce qui lui a permis de discuter de divers sujets et enjeux liés à ce forum et de renforcer le réseau de contacts de l'APF et de l'ANQ sur ces questions.

COÛT

- Per diem et autres frais	1 760,81 \$
- Transport	1 087,63 \$
Total	2 848,44 \$



MISSION DU RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE DANS UN CAMP DE RÉFUGIÉS EN GRÈCE

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)- Athènes (Grèce)- 17 au 20 octobre 2016
PARTICIPANTE	<ul style="list-style-type: none">- M^{me} Maryse Gaudreault, députée de Hull, vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ), représentante de la Section du Québec au Réseau et 1^{re} vice-présidente du Réseau des femmes parlementaires de l'APF.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- Le Réseau des femmes parlementaires de l'APF organise chaque année des activités de coopération et des missions de contact et d'information, en plus de ses réunions statutaires.- Lors de la dernière réunion du Réseau à Antananarivo, à Madagascar, le 9 juillet 2016, le Comité directeur du Réseau a approuvé la tenue de cette mission, proposée par la deuxième vice-présidente, M^{me} Françoise Bertieaux. Il s'agit de la première étape de l'étude, par le Réseau, du thème des conditions des femmes dans les camps de réfugiés.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- La situation des femmes migrantes en Grèce- Le respect des droits des femmes migrantes dans l'espace francophone.
OBJECTIFS ET ENJEUX	<ul style="list-style-type: none">- Affirmer et maintenir le leadership de l'Assemblée nationale auprès de ses partenaires de la Francophonie.- S'informer sur la situation des femmes migrantes arrivant en Grèce et rencontrer différents acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux afin d'entendre leur point de vue sur la situation migratoire actuelle en Grèce.- Développer un plaidoyer afin de sensibiliser les parlementaires de l'espace francophone à l'importance du respect des droits des femmes migrantes.- À titre de 1^{re} vice-présidente du Réseau, assumer un leadership et participer activement à l'étude de nouveaux thèmes.

- COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**
- La vice-présidente a participé à l'ensemble du programme. Il comprenait des rencontres avec des membres du gouvernement et des parlementaires, dont les membres des bureaux des commissions permanentes et de la commission égalité du Parlement grec et la présidente de la section grecque de l'APF, M^{me} Afroditi Stampouli. Le programme comprenait également des réunions avec des représentants d'organisations internationales et d'organisations de la société civile, dont la représentante du Norwegian Council of Refugees et le représentant du Haut-Commissariat pour les réfugiés des Nations Unis. En plus de comprendre les défis auxquels sont confrontés l'État grec et les organisations présentes, elle a pu découvrir les différentes politiques et programmes migratoires en Grèce et représenter le Québec et son approche sur ces questions.
 - La délégation a également visité cinq camps de réfugiés. Ces visites leur ont permis de mieux comprendre la réalité des femmes migrantes et de recevoir leurs témoignages.
 - La délégation du Réseau a donc pu mieux appréhender les réalités auxquelles sont confrontées les femmes réfugiées arrivant en Europe, ce qui permettra de sensibiliser les autres parlementaires du Réseau lors de la prochaine rencontre. Un rapport sera présenté par le secrétariat du Réseau et des pistes d'actions pour les parlementaires seront élaborées.

COÛTⁱ	- Per diem et autres frais	175,00 \$
	- Transport	- \$
	Total	175,00 \$

ⁱ Les frais d'hébergement, de repas et de transport ont été pris en charge par l'APF



MISSION D'INFORMATIONS ET DE CONTACTS EN HAÏTI DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE À L'OCCASION DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLE ET LÉGISLATIVES

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de l'APF- Port-au-Prince (Haïti)- 15 au 21 novembre 2016
PARTICIPANT	<ul style="list-style-type: none">- M. Benoit Charette, député de Deux-Montagnes et vice-président de la Section du Québec de l'APF.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- Cette mission d'observation électorale était organisée par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Elle s'est tenue suite à l'annulation de l'élection présidentielle du 25 octobre 2015 qui a affecté la stabilité des institutions politiques de l'État haïtien en remettant en cause leur légitimité.- Le député avait pris part aux deux précédentes missions (premier et second tours des élections législatives et premier tour de l'élection présidentielle). Sa participation aux deux dernières missions d'observation a permis à l'OIF de bénéficier de son expérience acquise et d'assurer la continuité de son appui au processus démocratique en Haïti.- La délégation de l'OIF était présidée par M. Pierre André Wiltzer, ancien ministre délégué à la Coopération et à la Francophonie de la France. La délégation était également composée de :<ul style="list-style-type: none">- M. Idrissa Traore, ancien président du Conseil constitutionnel et expert électoral (Burkina-Faso)- M. Dominique Delpuech, Directeur adjoint des affaires politiques et de la gouvernance démocratique (DAPG) (OIF)- M^{me} Miora Razafindrianilana Rahaririaka, Magistrat, Expert électoral (Madagascar)- M. Frédéric Joël Aïvo, Professeur de droit, Expert constitutionnel, (Bénin)- M. Jean-François Blanchet, Adjoint au Directeur des élections Québec, Directeur des opérations électorales, (Canada)- M. Mathieu Bouah Bile, Expert électoral, (Côte d'Ivoire)- M. Saïdou Kane, Spécialiste de programme à la DAPG, (OIF)

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Appuyer les processus de démocratisation et la consolidation de l'État de droit dans l'espace francophone par l'accompagnement des processus électoraux.
 - Rappeler aux autorités haïtiennes le support de la Francophonie à la défense et au maintien de la démocratie.
 - S'informer du progrès réalisé depuis l'élection annulée du 25 octobre 2015 et évaluer les conditions d'organisation de l'élection du 20 novembre 2016.
- Contribuer, dans le respect de la souveraineté des États et dans le cadre de la législation nationale en vigueur, à assurer la transparence et l'intégrité du processus électoral.
- Participer à la rédaction d'un rapport rendant compte à l'OIF des conditions dans lesquelles s'est déroulée la consultation électorale.
- Susciter une concertation avec d'autres missions d'observation internationales.
- Positionner l'Assemblée nationale du Québec comme acteur de la promotion de la démocratie en Haïti.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Les membres de la mission se sont entretenus avec les autorités politiques (président, ministre des Affaires étrangères), le Conseil électoral provisoire (CEP), le Conseil de Tabulation des votes (CVT), des organisations de la société civile, ainsi qu'avec des représentants des partenaires internationaux (OEA, MINUSTHA, UE, PNUD).
- Le rapport de mission souligne que le nouveau CEP a été mis en place et assermenté le 30 mars 2016. Celui-ci jouit d'une grande légitimité auprès des différents acteurs nationaux et internationaux.
- Le processus électoral s'est déroulé dans une transparence qui a satisfait les acteurs locaux et les observateurs internationaux.
- Le rapport de mission fait également part de quelques inquiétudes quant à l'organisation de certains centres/bureaux de vote. En effet, on déplore notamment la difficulté de localiser certains centres/bureaux de vote ou encore le fait que, dans certains cas, la disposition des isolements rendait difficile la confidentialité du vote.
- Globalement, les améliorations apportées par le CEP ont été efficaces. Le principal problème restant est le manque de légitimité du Registre électoral, notamment lié aux doutes quant à la validité des données qui s'y trouvent. Le rapport de mission questionne la dernière mise à jour du registre effectuée en 2010. De plus, il n'a pas été possible pour la Mission de vérifier la validité des données qui se trouvaient sur la liste.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Sur la base des constats faits le 20 novembre 2016, la mission électorale francophone formule les recommandations suivantes :
 - Évaluer les conditions de préparation et de tenue des scrutins du 20 novembre ;
 - Mettre à niveau certains personnels électoraux ;
 - Poursuivre des actions pour une meilleure orientation des électeurs et une meilleure campagne d'éducation civique ;
 - Accélérer le traitement et la transmission des résultats au CTV ;
 - Mettre à jour de manière plus approfondie le Registre électoral, notamment entre deux cycles électoraux ;
 - Renforcer la collaboration CEP/Office National d'Identification (ONI);
 - Veiller à l'emballage et à la numérotation des bulletins de vote en carnets souches de 100 ou de 50 ;
 - Faire davantage de sensibilisation sur les modalités de choix sur les bulletins de vote afin de réduire le nombre de bulletins déclarés nuls ;
 - Redéfinir l'emplacement de bureaux de vote afin d'éviter une forte concentration de ces derniers dans une même salle ;
 - Améliorer le sort réservé aux mandataires dans les bureaux de vote, notamment en ce qui a trait à l'ajout de sièges qui leur seraient réservés ;
 - Améliorer l'effectivité du contrôle et de la supervision, par le CEP, de la base des données du CTV ;
 - Améliorer les conditions de proclamation des résultats électoraux.
- Cette activité a contribué à renforcer l'expertise du parlementaire québécois en matière d'observation électorale en Francophonie et a démontré aux partenaires l'importance qu'accorde l'ANQ à la consolidation de la démocratie parlementaire en Haïti.
- Le député s'est entretenu avec M^{me} Paula Caldwell St-Onge, Ambassadrice du Canada en Haïti. Ils ont abordé plusieurs sujets, notamment la situation politique en Haïti et les actions de coopération du Canada et du Québec pour renforcer les institutions de cet État.
- Le député a également profité de son séjour pour s'entretenir avec l'adjoint au Directeur des élections du Québec et directeur des opérations électorales, M. Jean-François Blanchet.
- Les coûts des dépenses relatifs à la mission du député ont été entièrement assumés par l'OIF.

COÛT¹

- Per diem et autres frais	- \$
- Transport	- \$
Total	- \$

¹ Les frais ont été pris en charge par l'OIF



**99^e SESSION DU CONSEIL PERMANENT DE LA FRANCOPHONIE
32^e SESSION DE LA CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE DE LA FRANCOPHONIE
16^e CONFÉRENCE DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT DE LA FRANCOPHONIE**

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
 - Madagascar (Antananarivo)
 - 22 au 27 novembre 2016
- PARTICIPANT**
- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ), 1^{er} vice-président de l'APF et chef de mission de l'APF.
- CONTEXTE**
- C'est à titre d'assemblée consultative de la Francophonie que l'APF a été invitée à participer à ce 16^e Sommet de la Francophonie. En plus du président de l'ANQ, la délégation de l'APF était composée de M. Pascal Terrasse, secrétaire général parlementaire de l'APF et député français.
 - Le 1^{er} vice-président de l'APF a été invité à prendre la parole lors de la 99^e session du Conseil permanent de la Francophonie (CPF), le 22 novembre, en remplacement du Secrétaire général parlementaire de l'APF.
 - Le CPF est composé des représentants personnels dûment accrédités par les chefs d'État ou de gouvernement participant aux Sommets. Le CPF a notamment pour mission de veiller à l'exécution des décisions prises par la Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF).
 - À titre de 1^{er} vice-président de l'APF, le président de l'ANQ a été invité à prendre la parole à l'occasion de la 32^e Session de la CMF qui avait lieu les 23 et 24 novembre.
 - La CMF se réunit chaque année. Les États et gouvernements membres de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et les observateurs y sont représentés par leur ministre des Affaires étrangères ou leur ministre chargé de la Francophonie. La CMF a pour mission de veiller à l'exécution des décisions du Sommet de la Francophonie. Elle adopte des résolutions sur les grands axes de l'action multilatérale francophone.

CONTEXTE (SUITE)

- Le 1^{er} vice-président de l'APF a été invité à s'adresser aux chefs d'État et de gouvernement à l'occasion du 16^e Sommet de la Francophonie, instance suprême de l'OIF, les 26 et 27 novembre. Il suppléait ainsi le président de l'APF, M. Aubin Minaku, président de l'Assemblée nationale de la République démocratique du Congo.
- Le Sommet, qui se réunit tous les deux ans, définit les orientations de la Francophonie de manière à assurer son rayonnement dans le monde, adopte toute résolution qu'il juge nécessaire au bon fonctionnement de l'organisation et à la réalisation de ses objectifs et statue sur l'admission de nouveaux membres au sein de l'OIF.
- Le représentant de l'APF y prononce une allocution devant les Chefs d'État et de gouvernement afin de présenter l'Avis remis par l'APF à cette occasion. Elle représente ainsi les intérêts et les aspirations des peuples de l'espace francophone et participe à la vie institutionnelle de la Francophonie en apportant une perspective parlementaire.

THÈMES

- Le CPF a porté sur les thèmes suivants :
 - o Les questions politiques, diplomatiques et économiques dans l'espace francophone;
 - o La préparation de la CMF et du Sommet d'Antananarivo;
 - o Les questions administratives, financières et de coopération.
- La CMF a porté sur les thèmes suivants :
 - o Les situations politiques dans l'espace francophone;
 - o Le bilan des engagements du Sommet de Dakar;
 - o Les stratégies jeunesse et économique;
 - o La mise en œuvre du Vade-mecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales;
 - o La préparation du 16^e Sommet de la Francophonie;
 - o La programmation 2017 et les questions administratives, financières et de coopération.
- Le thème général du Sommet était « croissance partagée et développement responsable : les conditions de la stabilité du monde et de l'espace francophone » et se déclinait en 3 sous thématiques :
 - o Les valeurs francophones au service d'une mondialisation harmonieuse et d'un monde plus stable;
 - o Croissance partagée et développement durable et responsable : un lien indissociable;
 - o Le développement durable et responsable et l'énergie pour tous : les principaux défis de demain.

THÈMES (SUITE)

- L'avis de l'APF comportait des recommandations sur les thèmes suivants :
 - o La bonne gouvernance;
 - o L'éducation aux principes démocratiques;
 - o L'implication des jeunes et des femmes dans la vie politique;
 - o La santé comme facteur de croissance partagée;
 - o L'employabilité des jeunes;
 - o L'autonomisation économique des femmes;
 - o Les opportunités des femmes et des jeunes dans l'économie numérique;
 - o Les migrations;
 - o Les entreprises responsables;
 - o Les sources d'énergie renouvelables.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Positionner l'APF en tant qu'acteur clé auprès des ministres francophones et des chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie en présentant et défendant les positions des parlementaires sur les sujets traités.
- Présenter l'Avis de l'APF sur les thèmes du Sommet aux chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie.
- Plaider pour une collaboration toujours plus efficace et dynamique entre l'OIF et l'APF, assemblée consultative de la Francophonie.
- Démontrer l'engagement de l'ANQ à jouer un rôle de leader dans les instances francophones multilatérales.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Plus de 6500 participants, dont 20 chefs d'État et de gouvernement ont pris part à ce 16^e Sommet de la Francophonie. En plus des délégations nationales, plusieurs représentants d'organisations internationales étaient présents, notamment de l'ONU (Conseil de sécurité et Département des opérations de maintien de la paix, ONU Femmes), de l'Union européenne, de l'Union africaine et la de Banque africaine de développement.
- Dans le cadre du CPF, le président de l'ANQ a prononcé une allocution, à la suite des présentations faites sur les situations politiques dans l'espace francophone, dans laquelle il a évoqué le caractère attractif de la démocratie et la capacité de la Francophonie à assurer l'expansion et la consolidation de la démocratie en son sein.
- À l'occasion de la réunion de la CMF, le président de l'ANQ a présenté les thèmes et les actions qui ont mobilisé l'APF depuis le Sommet de Dakar, en 2014.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Il est notamment revenu sur les travaux de la 42^e Session de l'APF, qui s'est tenue à Antananarivo en juillet 2016, ainsi que sur l'importance du rôle que jouent les parlementaires dans la prévention et la médiation des crises politiques qui secouent l'espace francophone. Il a insisté sur l'importance d'impliquer l'APF dans le dialogue politique initié par la Francophonie dans les États en crise ou en transition démocratique.
- Il a également rappelé les actions de coopération, missions essentielles de l'APF. Il a fait état des nombreuses activités organisées par l'APF qui est un acteur clé en matière de renforcement des capacités organisationnelles et législatives des parlements francophones. Il a demandé à ce que la Francophonie continue à donner à l'APF les moyens de remplir sa mission de coopération.
- Il a en outre fait mention de l'action que l'APF mène en faveur de la jeunesse francophone, notamment avec le Parlement francophone des jeunes (PFJ), et a souligné les efforts faits par l'OIF pour impliquer davantage les jeunes dans les instances de la Francophonie.
- Finalement, le le président de l'ANQ a présenté l'Avis de l'APF sur le thème du Sommet afin de sensibiliser les chefs d'État et de gouvernement à certaines préoccupations des parlementaires de l'espace francophone et des citoyens qu'ils représentent.
- Il a signalé aux chefs d'État et de gouvernement l'importance de l'exercice responsable et complet des prérogatives des pouvoirs publics à savoir notamment la sécurité, la bonne gouvernance, la santé et l'éducation.
- Il a par ailleurs insisté sur le renforcement de l'employabilité des jeunes et de l'autonomisation économique des femmes en tant que leviers essentiels à la croissance partagée et au développement durable.
- Il a en outre souligné l'importance pour la Francophonie de prendre le leadership de l'avènement du numérique en tant que quatrième révolution industrielle et de saisir les opportunités qu'offre le numérique en termes d'activité économique et d'emploi.
- Il a rappelé qu'il est primordial que la Francophonie continue son engagement en faveur des parlements francophones et a appelé aux développements des synergies entre l'exécutif et le législatif pour la défense et la promotion des valeurs universelles auxquels les peuples francophones aspirent.
- Le président de l'ANQ a invité les représentants du PFJ à remettre à la secrétaire générale de la Francophonie et au président du Sommet les textes qu'ils ont élaborés à Berne à l'occasion de la septième édition du PFJ.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- En marge des réunions institutionnelles de la Francophonie, le président a participé à la webradio de la francophonie, afin d'expliquer et de promouvoir le rôle de l'APF en tant qu'assemblée consultative de la Francophonie.
- Par sa présence à cette importante réunion des instances de la Francophonie et par le plaidoyer qu'il a livré aux ministres et aux chefs d'État et de gouvernement présents, le président de l'ANQ a témoigné de l'engagement du Québec en faveur du développement de la Francophonie et démontré son leadership au sein de l'APF.

COÛT

- Per diem et autres frais	3 812,20 \$
- Transport	11 142,34 \$
Total	14 954,54 \$



10^e SESSION DU COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL POUR LA PROTECTION ET LA PROMOTION DE LA DIVERSITÉ DES EXPRESSIONS CULTURELLES DE L'UNESCO

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
 - Siège de l'UNESCO, Paris (France)
 - 12 au 15 décembre 2016
- PARTICIPANT**
- M. Alexandre Cloutier, député de Lac-St-Jean.
- CONTEXTE**
- Le Comité intergouvernemental est l'un des deux organes institués par la *Convention de l'UNESCO (2005) sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*. Le Comité intergouvernemental est composé de représentants de 24 États parties à la Convention, élus pour un mandat de quatre ans par la Conférence des parties, à laquelle il est redevable.
 - Le Comité intergouvernemental se réunit une fois par année en session ordinaire au siège de l'UNESCO à Paris.
 - Les fonctions du Comité sont, entre autres, d'encourager et d'assurer le suivi de la mise en œuvre de la Convention, de préparer des directives opérationnelles pour la mise en œuvre des provisions de la Convention, de transmettre à la Conférence des parties les rapports périodiques quadriennaux des parties ainsi que d'établir des procédures et autres mécanismes de consultation visant à promouvoir les objectifs et les principes de la Convention dans les autres forums internationaux.
 - L'APF participe aux sessions du Comité intergouvernemental en tant qu'observatrice et dispose, à ce titre, d'un droit de parole.
 - La Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC) de l'APF a attribué à la Section du Québec le mandat d'effectuer un suivi de la mise en œuvre de la Convention de l'UNESCO. Par conséquent, il revient au député québécois désigné de représenter l'APF lors de la rencontre du Comité intergouvernemental.

CONTEXTE (SUITE)

- Les parlementaires jouent un rôle fondamental dans la promotion de la Convention en reliant les populations et la communauté internationale. Par exemple, ils peuvent rendre la Convention tangible à leurs électeurs grâce à des activités de sensibilisation ou tenir des débats d'orientation avec les autorités publiques, la société civile, le secteur privé, etc.
- La mise en œuvre de la Convention représente un enjeu prioritaire pour les parlementaires de la Francophonie qui ont joué un rôle déterminant dans le processus ayant mené à son adoption et son entrée en vigueur.

THÈMES

- Les principaux sujets d'intérêt ont porté notamment sur :
 - Le rapport du Secrétariat sur le suivi des recommandations de l'auditeur externe sur « la gouvernance de l'UNESCO et des entités, fonds et programmes rattachés » ;
 - L'avant-projet de directives opérationnelles sur la mise en œuvre de la Convention dans l'environnement numérique ;
 - Le rapport du Secrétariat sur la mise en œuvre du Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) ;
 - Le rapport du Comité sur ses activités et décisions à la Conférence des Parties.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Représenter l'APF lors de la 10^e session ordinaire du Comité intergouvernemental.
- Présenter aux membres du Comité intergouvernemental les positions et recommandations de l'APF en ce qui a trait à la mise en œuvre de la Convention.
- Appuyer toute proposition répondant aux attentes et aux positions de l'APF en ce qui a trait à la mise en œuvre de la Convention.
- Affirmer le leadership de la Section du Québec de l'APF au sein de la Francophonie parlementaire en matière de diversité des expressions culturelles, un enjeu de premier ordre pour le Québec et l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et rendre compte du séminaire sur la diversité culturelle à l'ère du numérique tenu à l'ANQ le 1^{er} novembre.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Le député de l'ANQ a assisté aux travaux du Comité intergouvernemental afin de prendre connaissance des enjeux les plus actuels de la mise en œuvre de la Convention de l'UNESCO (2005) sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.
- Le député est intervenu devant le Comité intergouvernemental afin d'informer les participants que l'APF a organisé le 1^{er} novembre 2016, en partenariat avec l'ANQ, un séminaire sur le thème de la diversité culturelle à l'ère du numérique et a évoqué les grandes conclusions tirées de cette activité.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Le député québécois a également fait part de la satisfaction de l'APF concernant l'importance qu'accorde l'avant-projet de directives opérationnelles à la coopération internationale pour renforcer et adapter les instruments internationaux. Il a donc profité de son droit de parole pour encourager l'adoption de l'avant-projet et a invité les États à poursuivre leur réflexion sur les enjeux du numérique. Ce projet de directives opérationnelles a finalement été adopté à la fin de la Session.
- En lien avec le point à l'ordre du jour concernant le Fonds international pour la diversité culturelle, le député a réitéré l'importance qu'accorde l'APF au renforcement de la coopération et de la solidarité internationales, afin d'accroître les capacités des pays en développement de protéger et promouvoir la diversité des expressions culturelles sur leur territoire.
- Le député a également eu l'occasion de s'entretenir avec la déléguée générale du Québec à Paris, M^{me} Line Beauchamp, pour discuter notamment de la diversité culturelle à l'ère du numérique, et il a pu faire part des actions prises récemment par l'APF et l'ANQ en la matière.
- Le député a aussi rencontré la représentante du Québec au sein de la délégation permanente du Canada auprès de l'UNESCO, M^{me} Julie Miville-Deschêne. Ils ont pu s'entretenir de plusieurs sujets concernant la diversité culturelle.
- Il a finalement eu l'occasion de rencontrer M^{me} Véronique Guèvremont, professeure à l'Université Laval et titulaire de la Chaire UNESCO sur la diversité des expressions culturelles. Ils ont notamment abordé la présence de celle-ci à titre d'experte lors du séminaire sur la diversité culturelle à l'ère du numérique et échangé sur des sujets reliés au thème de la diversité culturelle.

COÛT

- Per diem et autres frais	1 112,15 \$
- Transport	1 205,04 \$
Total	2 317,19 \$



RÉUNION DE LA COMMISSION DE LA COOPÉRATION ET DU DÉVELOPPEMENT DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)- Saint-Denis, La Réunion (France)- 1^{er} au 4 mars 2017
PARTICIPANTS	<ul style="list-style-type: none">- M. Benoit Charette, député de Deux-Montagnes, vice-président et rapporteur de la Commission de la coopération et du développement (CCD)- M^{me} Marie-Christine Aubé, conseillère en relations interparlementaires et internationales
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- La CCD est l'une des quatre commissions permanentes de l'APF. Les commissions se réunissent deux fois par année, soit dans le cadre de la Session annuelle de l'APF et à une deuxième occasion lors d'une réunion intersessionnelle.- La CCD examine les questions relatives au développement humain (santé, population et pauvreté), au développement durable (environnement, énergie et agriculture) et au développement économique, sous l'angle de la coopération, de la démocratie et de la solidarité.- La dernière réunion de la commission a eu lieu à Midrand (Afrique du Sud) du 26 au 27 avril 2016.- La Section du Québec occupe un poste de vice-président et de rapporteur dans cette commission.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- Le suivi sur les négociations commerciales internationales menées dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)- Le suivi de la Stratégie économique de la Francophonie- Les actions de l'Agence française de développement (AFD)- Le rôle du parlement dans la réduction de la pauvreté- L'impact des migrations internationales dans l'espace francophone- La croissance économique partagée : réflexion sur le 8^e objectif de développement durable au sein de l'espace francophone- L'après Conférence des Parties (COP 22) de Marrakech- Les dynamiques économiques et sociales dans l'Océan Indien.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Présenter un rapport de suivi des négociations commerciales internationales menées dans le cadre de l'OMC et informer les membres des actions de l'APF dans ce domaine.
- Présenter un rapport de suivi sur l'application de la mise en œuvre de la Stratégie économique de la Francophonie.
- Faire valoir la position de la section québécoise et les pratiques intéressantes qui ont cours au Québec sur les différents thèmes d'étude.
- À titre de vice-président de la commission, assumer un leadership dans la prise de décisions concernant les orientations des travaux.
- Renforcer les relations institutionnelles entre l'ANQ et l'APF.
- Échanger avec les parlementaires de l'APF sur des sujets d'intérêt commun et dans la perspective du renforcement du réseau de relations interparlementaires de l'ANQ.
- Renforcer la connaissance du député québécois à l'égard des différents thèmes à l'ordre du jour.

COMMENTAIRES ET CONCLUSIONS

- La réunion a regroupé une quarantaine de participants issus de plusieurs parlements issus des quatre régions de l'APF.
- Le président de la Commission ayant été empêché, M. Charette, à titre de vice-président, a eu l'occasion de présider cette réunion aux côtés du vice-président de la section sénégalaise, M. Moussa Abdoul Thiam.
- Le député de l'ANQ a présenté un projet de rapport sur le suivi de la Stratégie économique de la Francophonie. Afin de bonifier ce projet de rapport, un appel à contributions sera envoyé aux diverses sections composant la commission. Une nouvelle version du document sera proposée lors de la 43^e Session de l'APF qui se déroulera au Luxembourg, en juillet 2017.
- Le rapport sur les négociations internationales menées dans le cadre de l'OMC et présenté par le député de l'ANQ a permis à la commission de renouveler son engagement à faire entendre la voix des États francophones dans cette instance.
- La commission a aussi entendu une communication portant sur les actions de l'AFD dans les pays de l'espace francophone.
- M. Jean Max Rakotomamonjy, président de l'Assemblée nationale de Madagascar et M. Abderrahmane Sylla, ministre du Mali en charge des Maliens de l'extérieur, sont également intervenus sur le rôle du Parlement dans la réduction de la pauvreté. M. Rakotomamonjy a aussi fait un retour sur les grandes conclusions de la 42^e Session de l'APF qui s'est déroulée à Madagascar en juillet 2016.
- La deuxième journée des travaux a été consacrée au thème des dynamiques économiques et sociales dans l'Océan Indien.

**COMMENTAIRES ET
CONCLUSIONS (SUITE)**

- La Commission a choisi comme thèmes de ses futurs travaux les systèmes de santé dans l'espace francophone, la fiscalité et la corruption ainsi que le transport et le tourisme.
- Pour une seconde fois, le rôle assumé par le député québécois à la suppléance de la présidence de la Commission a renforcé le leadership de la Section du Québec à l'APF.
- La participation de la Section du Québec a contribué au rayonnement institutionnel de l'Assemblée nationale au sein de la Francophonie parlementaire.

COÛT

- Per diem et autres frais	1 969,31 \$
- Transport	4 922,27 \$
Total	6 891,58 \$



61^e SESSION DE LA COMMISSION DE LA CONDITION DE LA FEMME DE L'ONU

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
 - New York (New York)
 - 14 au 17 mars 2017
- PARTICIPANTE**
- M^{me} Maryse Gaudreault, vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ), 1^{ère} vice-présidente du Réseau des femmes de l'APF.
- CONTEXTE**
- Depuis juillet 2015, la représentante du Québec est responsable du suivi des enjeux internationaux au sein du Réseau des femmes de l'APF, ce qui l'amène à le représenter dans des instances internationales.
 - La 61^e Session de la Commission de la condition de la femme de l'ONU avait pour thème prioritaire l'autonomisation économique des femmes dans un monde du travail en évolution.
 - Cet événement majeur de l'ONU comprend des débats officiels en plénière entre des représentants des États membres et une multitude d'activités parallèles organisées par des gouvernements ou des organisations non gouvernementales.
 - Depuis 2015, le Réseau des femmes de l'APF organise une de ces activités parallèles. En 2017, il avait pour thème : « Protection et autonomisation des femmes et des filles migrantes et réfugiées ».
- THÈMES**
- Pour l'activité parallèle du Réseau :
 - Droits des femmes migrantes et réfugiées : obstacles majeurs et pistes de réflexion
 - Le rôle des parlements et des parlementaires dans la protection des droits des filles et des femmes migrantes et réfugiées
 - Intégration du genre dans la gestion des crises humanitaires
 - Comment les migrations féminines peuvent favoriser et stimuler la structure de développement des pays d'origine et de destination
 - L'intégration des femmes migrantes et réfugiées, l'exemple du Québec

THÈMES (SUITE)

- Autres thématiques abordés dans des activités parallèles :
 - Concertation francophone de haut niveau : « l'autonomisation économique des femmes et leurs droits dans le monde du travail »
 - Activité du PNUD « Femmes au cœur des conflits : assurer une réponse différenciée selon les sexes
 - Activité de l'organisation des femmes arabes « investir pour les femmes réfugiées : convertir des défis en opportunités »
 - Activité de l'Union interparlementaire : « égalité des genres dans les lois sur la nationalité ».

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Partager l'expertise du Québec en matière d'intégration des femmes immigrantes au marché du travail et s'enquérir des pratiques ayant cours dans d'autres États.
- Participer aux réflexions portant sur la lutte pour le respect des droits des femmes migrantes et réfugiées dans un contexte de conflit armé dans leur État, mais aussi une fois arrivées dans le pays d'accueil.
- S'informer des pratiques à adopter en matière de législation favorisant l'autonomisation économique des femmes, et en particulier, des femmes migrantes et réfugiées.
- Explorer la possibilité pour le Réseau d'établir de nouvelles collaborations avec d'autres organisations travaillant à l'atteinte d'une plus grande égalité des sexes.
- Faire rayonner les actions du Réseau des femmes parlementaires de l'APF et élargir son réseau de contacts.
- Maintenir le leadership de l'ANQ auprès de ses partenaires de la Francophonie en matière d'égalité des sexes.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- L'activité parallèle du Réseau a connu un vif succès avec une présence approchant les 100 personnes. Les participantes ont souligné l'extrême importance de traiter de l'enjeu du respect des droits des femmes migrantes et réfugiées en raison des réalités très particulières qu'elle vivent dans leur pays, lors de leur processus migratoire et dans le pays d'accueil.
- La présentation de la vice-présidente de l'ANQ lors de l'activité parallèle du Réseau, qui portait sur l'intégration des femmes migrantes et réfugiées au Québec, a été fort appréciée en raison des mesures concrètes qu'elle mettait en valeur. Elle a permis de faire connaître la vaste expertise du Québec sur le sujet.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Par sa participation à plusieurs autres activités parallèles, dont par exemple celle organisée par l'Union interparlementaire sur l'égalité des sexes dans les lois nationales sur la citoyenneté, la vice-présidente a renforcé ses connaissances sur les législations favorisant l'autonomisation économique et le respect des droits des femmes en général et des femmes migrantes et réfugiées en particulier.

COÛT

- Per diem et autres frais 2 094,02 \$
- Transport 1 659,48 \$

Total 3 753,50 \$



PROGRAMME JEUNES PARLEMENTAIRES FRANCOPHONES DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)- Phnom Penh, Cambodge, Ho Chi Minh, Vietnam- 20 au 27 mars 2017
PARTICIPANT	<ul style="list-style-type: none">- M. Jean Habel, député de Sainte-Rose.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- Le Bureau de l'APF, réuni en janvier 2015 à Clermont-Ferrand, a décidé de mettre sur pied un nouveau programme de contacts et d'échanges destiné aux jeunes parlementaires francophones.- Inscrit dans le Cadre stratégique de l'APF, ce programme vise à offrir une plus grande place à la jeunesse et encourage un engagement des jeunes parlementaires au sein de la Francophonie.- Le programme comporte quatre sessions de travail, réparties sur deux ans. Les sessions se tiennent successivement dans les quatre régions de l'organisation, soit l'Europe, l'Afrique, l'Amérique et l'Asie. Il s'agissait de la troisième session, la première ayant eu lieu en Europe, à Paris et Bruxelles, à l'automne 2015, et la seconde à Québec et Ottawa, en octobre 2016. La session prévue en Afrique au printemps 2016 a dû être reportée.- Lors de la création de ce programme, chaque région de l'APF a été invitée à désigner quatre parlementaires, soit deux femmes et deux hommes, ayant moins de 40 ans et comptant moins de 10 ans de vie parlementaire. M. Jean Habel a été désigné par l'Assemblée nationale pour prendre part à l'ensemble du programme.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- Institutions cambodgiennes et vietnamiennes- Conciliation travail/famille- Croissance partagée- Création d'un Réseau de jeunes parlementaires francophones- Santé et affaires sociales.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Dynamiser les relations entre les parlements membres de l'APF et créer des liens entre les parlementaires francophones de la même génération.
- Développer le leadership et l'implication des jeunes élus dans les parlements francophones.
- Valoriser les savoirs et les compétences parlementaires francophones et permettre aux jeunes d'acquérir de nouvelles expériences et expertises qui leur seront utiles dans le cadre de leurs fonctions de député.
- Affirmer et maintenir le leadership de l'Assemblée nationale auprès de l'APF et de ses partenaires de la Francophonie.
- Partager le savoir-faire québécois lors des diverses rencontres.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- L'ensemble du programme a permis de renforcer les liens entre les participants, soit 7 jeunes parlementaires provenant du Québec, de l'Ontario, de Belgique, du Sénégal, de la République démocratique du Congo, de Roumanie et de Madagascar.

Portion Cambodge, 21 au 23 mars

- Les participants ont eu l'occasion de s'entretenir avec le sous-secrétaire d'État du ministère de l'Économie et des Finances sur le thème de la croissance partagée, qu'ils avaient jugé prioritaire lors de la dernière édition du programme. Ils ont donc pu découvrir les pratiques cambodgiennes en la matière et poursuivre leurs échanges sur le sujet abordé lors de la dernière session.
- Les entretiens avec des représentants de municipalités, le président de la Commission de législation et de justice et vice-président de la section cambodgienne de l'APF, et le député gouverneur de la municipalité de Phnom Penh ont permis de faire connaître le système institutionnel du pays aux participants et de discuter de la diversité en ce domaine au sein de la Francophonie
- Les discussions sur le thème de la conciliation travail/famille, également identifié comme prioritaire par les participants, ont pu être poursuivies avec des représentantes du ministère des Affaires féminines du Cambodge, qui ont présenté les mesures qui y sont mises en place.
- La réunion interne de la délégation a servi à discuter du projet de création de Réseau de jeunes parlementaires de la Francophonie. Il a été convenu de présenter un compte-rendu des activités du programme Jeunes parlementaires à la Commission des affaires parlementaires et de demander formellement à ses membres la création d'un Réseau.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

Portion Vietnam, 23 au 27 mars

- Les participants ont pris part à une partie du programme prévue pour les membres de la Commission des affaires parlementaires (CAP) de l'APF, qui se réunissait à Ho Chi Minh. Ils ont donc pu mieux saisir le fonctionnement des travaux des commissions de l'APF.
- En l'absence du rapporteur de la section du Québec à la CAP, M. Habel a présenté le projet de rapport portant sur les déontologues et les codes d'éthique des parlements de l'espace francophone. Il a entre autres fait part du projet de création d'un Réseau des déontologues francophones.
- Lors de la réunion de la CAP, les jeunes parlementaires ont effectué un rapport de situation sur le programme en présentant les 3 sessions qui se sont tenues jusqu'à ce jour. Ils ont exposé l'idée de créer un Réseau qui a été soumise aux membres, faisant suite aux décisions prises lors du Bureau de l'APF qui s'était tenu à Québec en janvier dernier.
- Les rencontres avec les parlementaires et le Comité populaire de Ho Chi Minh ont permis de découvrir le fonctionnement de certains dossiers reliés notamment à la santé et aux affaires sociales au pays.
- Les visites reliées au thème de l'économie, à savoir la visite de l'Université de l'Économie, les rencontres avec des entreprises émergentes des jeunes et l'entretien au ministère de l'Investissement ont permis de poursuivre l'étude du thème de la croissance partagée.
- L'entretien avec le Groupe des jeunes députés de l'Assemblée nationale du Vietnam a donné lieu à des échanges sur la place des jeunes élus en Francophonie et sur le projet de création d'un Réseau.
- La présidente de la section vietnamienne de l'APF, les représentants du ministère des Affaires étrangères et le directeur régional de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) pour la région Asie-Pacifique ont fait connaître aux participants l'implication de ce pays en Francophonie.

COÛT

- Per diem et autres frais	554,58 \$
- Transport	6 677,14 \$
Total	7 231,72 \$

APC

ASSOCIATION PARLEMENTAIRE DU COMMONWEALTH



Section du Québec de l'Association
parlementaire du Commonwealth

Le 11 mai 2017

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous faire part des activités de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC) pour l'année 2016-2017.

L'APC regroupe plus de 180 parlements d'États unitaires, fédéraux et fédérés, provenant des pays qui forment le Commonwealth. Elle a pour but de réunir les parlementaires du Commonwealth autour de la poursuite des idéaux de la démocratie parlementaire et de ses institutions. L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) en est membre à part entière depuis 1933.

La Région canadienne constitue l'une des 9 régions géographiques de l'APC. Composée des 14 assemblées législatives fédérale, provinciales et territoriales canadiennes, elle assure le maintien des relations entre ces dernières, notamment par la tenue de conférences régionales annuelles, de colloques et de conférences des présidents d'Assemblée. Outre ces activités, l'ANQ participe activement à celles de la Région canadienne du réseau « Femmes parlementaires du Commonwealth ».

Chacune des missions effectuées fait l'objet d'une fiche synthèse, que vous trouverez en annexe de la présente correspondance.

Nous restons à votre disposition pour discuter de ce rapport et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

GHISLAIN BOLDUC
Député de Mégantic
Vice-président de la Section du Québec de l'APC

ALEXANDRE CLOUTIER
Député de Lac-Saint-Jean
Vice-président de la Section du Québec
de l'APC



27^e SÉMINAIRE PARLEMENTAIRE DU COMMONWEALTH

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)- Brisbane (Australie)- 5 au 11 juin 2016
PARTICIPANT	<ul style="list-style-type: none">- M. Robert Poëti, député de Marguerite-Bourgeoys
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) est l'une des 175 sections membres de l'APC, laquelle rassemble les parlements d'États unitaires, fédéraux et fédérés provenant des pays qui forment le Commonwealth. Ces parlements sont regroupés en neuf régions géographiques, dont la région canadienne. L'ANQ est membre à part entière de l'APC depuis 1933.- À l'occasion du séminaire parlementaire annuel de l'APC, près de 40 parlementaires, sélectionnés parmi les sections membres de l'APC, se réunissent afin d'échanger sur la pratique du parlementarisme britannique et les réalités parlementaires qui caractérisent les différentes sections qui y participent.- L'ANQ a pris part à ce séminaire en 1999, 2000, 2006, 2011 et 2012.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- The Evolution of the Commonwealth and the Role of the CPA- The Evolution of Parliamentary Democracy and the Political Scene in Australia- The Role of the Speaker and the Clerk of Parliament- The Member of Parliament, the Party and Policy- Parliamentary Ethics, Transparency and Accountability 'The Trust Agenda'- Parliamentary Committees and the Importance of Scrutiny- Parliament and the Economy- Parliament, Gender and Human Rights- Parliamentarians' Role in Tackling Domestic Violence- Parliament, the Member and the Media- The Parliamentarian's Role in Implementing Sustainable Development Goals- Relationship between Parliament, the Judiciary and the Executive ('The Latimer House Principles')- Financial Responsibility in the Democratic Process.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Renforcer la connaissance du député sur les rôles, le fonctionnement et les différents organes de l'APC.
- Échanger avec les parlementaires de l'APC, issus de parlements de tradition semblable, sur des sujets d'intérêt commun afin de renforcer le réseau de contacts de la Section du Québec.
- Faire connaître la spécificité et la réalité québécoises relatives aux thèmes du séminaire.
- À l'occasion des ateliers et de la plénière, renforcer l'expertise du délégué québécois sur les thèmes à l'étude, en particulier sur le rôle des parlementaires face à divers enjeux qui sont d'actualité au Québec.
- Accroître la connaissance des députés à l'égard des réalités et du fonctionnement des institutions parlementaires au sein desquelles évoluent les législateurs des autres régions du Commonwealth.
- Maintenir le leadership de l'ANQ auprès de ses partenaires du Commonwealth.

COMMENTAIRES ET CONCLUSIONS

- Le député québécois a eu l'occasion de discuter avec ses homologues députés des autres pays membres du Commonwealth sur divers sujets. Ces discussions lui auront permis d'échanger sur les expériences et les défis liés au travail parlementaire et de discuter des spécificités de la pratique du parlementarisme à l'ANQ. Le séminaire regroupait une trentaine de personnes provenant des pays membres du Commonwealth.
- Le participant québécois a pris part à des ateliers portant sur des thèmes d'intérêt pour des législateurs. Ces ateliers auront permis d'en apprendre davantage sur les meilleures pratiques des assemblées législatives.
- Ce séminaire a permis au représentant de la Section du Québec de l'APC de renforcer sa compréhension des pratiques parlementaires, de la procédure et des enjeux relatifs au parlementarisme de tradition britannique dans les différents pays du Commonwealth. Cette connaissance lui permettra de renforcer son rôle d'élu, tant à l'Assemblée, qu'en commission parlementaire et dans le cadre de son travail en circonscription, en plus d'approfondir sa connaissance de l'APC.

COÛT

- Per diem et autres frais	290,44 \$
- Transport	7 090,52 \$
Total	7 380,96 \$



54^e CONFÉRENCE RÉGIONALE CANADIENNE DE L'ASSOCIATION PARLEMENTAIRE DU COMMONWEALTH

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)
 - St-John's (Terre-Neuve-et-Labrador)
 - 17 au 22 juillet 2016
- PARTICIPANTS**
- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
 - M. Ghislain Bolduc, député de Mégantic et vice-président de la Section du Québec de l'APC
 - M^{me} Caroline Simard, députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré et membre de la Section du Québec de l'APC
 - M^{me} Carole Poirier, députée de Hochelaga-Maisonneuve
 - M^{me} Émilie Bevan, secrétaire administrative de la Section du Québec de l'APC
- CONTEXTE**
- L'APC regroupe 180 parlements d'États unitaires, fédéraux et fédérés, provenant des pays qui forment le Commonwealth.
 - Ces parlements sont regroupés en neuf régions géographiques, dont la Région canadienne. L'ANQ en est membre à part entière depuis 1933.
 - La Conférence régionale canadienne a lieu annuellement selon une rotation prédéfinie entre les 14 sections membres et assure le maintien des relations entre les assemblées législatives du pays. Les sections de la Région canadienne de l'APC, soit la Chambre des communes, le Sénat et les assemblées législatives des provinces et territoires, sont invitées à y désigner des représentants. Ceux-ci y traitent de thèmes divers dans le but de favoriser la mise en commun de bons procédés et le partage de stratégies novatrices.
 - L'Assemblée législative de la Colombie-Britannique était l'hôte, en 2015, de la 53^e Conférence régionale canadienne de l'APC.
 - La réunion du comité directeur et les séances de travail de la Région canadienne du réseau des « Femmes parlementaires du Commonwealth » (FPC) se tiennent en marge de la Conférence régionale. Le réseau FPC regroupe les députées et les sénatrices du Canada dans le but de mettre en commun et de promouvoir des initiatives visant à améliorer la représentativité des femmes en politique.

CONTEXTE (SUITE)	<ul style="list-style-type: none"> - Le Conseil régional, organe dirigeant de la Région et composé des présidents et des chefs des 14 sections membres, tient également sa réunion dans le cadre de la Conférence régionale. Ses travaux sont tenus à huis clos.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none"> - Parlementaires ayant une mobilité réduite : sous-comité de l'APC - Médias sociaux : L'impact sur le processus législatif - L'importance des commissions multipartites - Honorer la mémoire des ancêtres autochtones : créer un espace d'accueil à l'Assemblée législative de C.-B - Sécurité dans les parlements : État des lieux depuis la réunion de Québec - Ententes de jumelage entre des assemblées législatives canadiennes et des parlements des Caraïbes - Nouveaux parlements – Nouveaux députés : attentes et réalité - Renforcement des liens entre le parlement et la communauté.
OBJECTIFS ET ENJEUX	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer une présence active au sein des instances de la Région canadienne de l'APC et du réseau FPC. - Faire valoir l'expérience du Québec et de ses élus relativement aux thèmes à l'ordre du jour. - Renforcer la connaissance des députés québécois à l'égard des différents contextes parlementaires au sein desquels évoluent les élus des autres sections de la Région canadienne. - Renforcer les relations institutionnelles que maintient l'ANQ avec les assemblées législatives canadiennes fédérales, provinciales et territoriales.
COMMENTAIRES/CONCLUSIONS	<ul style="list-style-type: none"> - La 54^e Conférence régionale canadienne a réuni près de 60 participants, issus des 14 sections constituant la Région canadienne de l'APC. - Le thème de la sécurité dans les parlements a fait l'objet d'une présentation par le président de l'ANQ et a suscité des échanges forts intéressants. Cette séance de travail a également permis au président de présenter l'avancement des travaux d'agrandissement de l'hôtel du Parlement, notamment par une vidéo et les caméras qui diffusent les travaux en temps réel. - Les députées ayant participé à la réunion du réseau des FPC ont assisté à des conférences sur la question du budget sensible au genre, sur le rayonnement international du réseau ainsi que sur la place des femmes en politique.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Les discussions portant sur les personnes autochtones ont suscité plusieurs interventions de la part des participants à la conférence et ont permis aux députés québécois de s'exprimer sur cette question. Des députées ont notamment eu l'occasion de parler du mandat d'initiative de la Commission des relations avec les citoyens sur les conditions de vie des femmes autochtones en lien avec les agressions sexuelles et la violence conjugale.
- Lors des discussions qui ont suivi la séance de travail sur les parlementaires ayant une mobilité réduite, il a été décidé qu'un sous-comité serait créé à l'APC pour évaluer ce dossier.
- Le président a pris part à la rencontre du Conseil régional de la Région canadienne de l'APC. Considérant la situation sécuritaire au Bangladesh, où doit se tenir la prochaine Conférence parlementaire du Commonwealth, il a été question de la participation de la Région canadienne.
- Les débats et discussions entourant les séances de travail et les présentations de conférenciers ont permis aux parlementaires québécois de renforcer leur connaissance des réalités parlementaires de leurs homologues des autres sections de la Région canadienne de l'APC et de renforcer les liens avec ces derniers.
- Le président de l'ANQ a profité de la tribune qui lui était offerte à St-John's pour inviter les parlementaires présents à participer au 38^e colloque régional canadien de l'APC, qui aura lieu à Québec, du 10 au 12 novembre 2016.
- La prochaine Conférence régionale canadienne aura lieu à Winnipeg, au Manitoba, du 16 au 22 juillet 2017.

COÛT

- Per diem et autres frais	10 269,90 \$
- Transport	5 703,32 \$
Total	15 973,22 \$



9^e PROGRAMME DE SENSIBILISATION DES FEMMES PARLEMENTAIRES DU COMMONWEALTH – RÉGION CANADIENNE

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)- Regina, Saskatchewan- 1^{er} au 3 octobre 2016
PARTICIPANTE	<ul style="list-style-type: none">- M^{me} Caroline Simard, députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré et Représentante de la Section du Québec au Réseau des femmes parlementaires du Commonwealth (FPC).
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- Le réseau FPC regroupe les élues membres des parlements du Commonwealth en vue de mettre en commun et de promouvoir des initiatives afin d'améliorer la représentativité des femmes dans la sphère politique.- L'Assemblée nationale est active au sein du réseau FPC de la région canadienne. Elle en a d'ailleurs assumé la présidence entre juillet 2006 et juillet 2008.- Cette activité du réseau FPC s'inscrit dans le cadre du Programme de sensibilisation à l'engagement politique auprès des femmes canadiennes.- Les objectifs du Programme de sensibilisation sont notamment d'informer les femmes des rôles joués par les parlementaires dans leur collectivité et au sein de leur parlement, d'encourager l'engagement politique et scolaire des jeunes et de partager l'expérience des élues.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- Le programme « Les héritières du suffrage »- L'estime de soi- Les médias sociaux- Célébrer les 100 ans du suffrage des femmes en Saskatchewan
OBJECTIFS ET ENJEUX	<ul style="list-style-type: none">- Sensibiliser les jeunes femmes à l'importance de l'engagement politique.- Mettre en commun et échanger sur les expériences et la réalité des femmes en politique.- Développer des outils et des méthodes pour favoriser une plus grande représentation des femmes en politique.- Faire connaître l'expérience québécoise en matière de promotion de la participation des femmes aux processus décisionnels.

COMMENTAIRES/CONCLUSION

- La députée québécoise a eu l'occasion de discuter avec ses 14 homologues députées des autres provinces canadiennes sur divers sujets, dont l'importance de l'engagement politique des jeunes femmes.
- La députée québécoise a rencontré les jeunes candidates de la Saskatchewan au programme « Les héritières du suffrage » et leur a fait part de son parcours et de son expérience en tant que femme parlementaire. L'Assemblée nationale du Québec organisera une activité similaire avec les participantes québécoises à « Les héritières du suffrage » en 2017.
- Au cours de la rencontre avec les représentantes de « Women on Board », les participantes ont partagé leurs points de vue sur les mesures visant à favoriser la présence de femmes au sein des conseils d'administration des grandes entreprises, par exemple l'établissement d'un seuil minimal de femmes, puis sur la pertinence d'établir des quotas pour assurer la représentation des femmes au sein des assemblées législatives et assemblées nationales du Canada.
- La parlementaire de l'Assemblée nationale du Québec a échangé avec ses homologues au sujet de l'utilisation des médias sociaux dans le cadre de ses fonctions législatives.
- En plus de renforcer son réseau de contacts au sein du réseau FPC et auprès de femmes influentes en Saskatchewan, la députée québécoise a pris part à des discussions sur le leadership féminin.
- La députée québécoise a également été reçue, en compagnie de ses autres homologues parlementaires, à la maison de M^{me} la lieutenant-gouverneure générale, où elles ont pu partager un repas avec elle et discuter de la situation des femmes en politique dans les différentes provinces canadiennes.

COÛT

- Per diem et autres frais	844,46 \$
- Transport	1 355,82 \$
Total	2 200,28 \$



65^e SÉMINAIRE DE WESTMINSTER SUR LES PRATIQUES PARLEMENTAIRES ET LA PROCÉDURE

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)- Londres (Royaume-Uni)- 21 au 25 novembre 2016
PARTICIPANT	<ul style="list-style-type: none">- M. Jean-Denis Girard, député de Trois-Rivières.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- Le Séminaire de Westminster est organisé une fois l'an à l'invitation de la Section du Royaume-Uni de l'APC. Il consiste en un programme d'ateliers, de rencontres et de visites ayant pour but de faire connaître le fonctionnement des institutions parlementaires du Royaume-Uni et le parlementarisme de type britannique en général.- L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) a pris part à ce séminaire à six reprises au cours des onze dernières années, soit en 2005, 2009, 2010, 2012, 2015 et 2016.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- Introduction to the Westminster System; key current challenges- Overview of the legislative process- Parliamentary administration, finance & governance- Role of the Speaker- Role of an MP- Role of the Loyal Opposition- Business of the House- Party discipline in Parliament- Legislative process: pre-legislative scrutiny and committee stage- Legislative process: amending legislation- The role of Members on a committee- Giving MP's a voice: Private Members' legislation, adjournment debates, parliamentary questions & motions- Holding the Prime Minister to account – Prime Minister's Question- The Accountable Parliament: parliamentary ethics & standards- Dispersing sovereignty: devolution and localised governance- Knowledge is power: parliamentary research and information services

THÈMES (SUITE)

- Parliament in the age of modern democracy: education & outreach
- A Parliament for all: ensuring equality and good working environment
- Working Parliament – observing the UK Parliament in action
- The role of the media
- Parliament, non-governmental organisations, civil society & public engagement.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Renforcer l'expertise du député sur un large spectre de thèmes reliés au fonctionnement du système parlementaire et politique de type britannique.
- Échanger avec les parlementaires de l'APC, issus de parlements de tradition semblable, sur des sujets d'intérêt commun et dans la perspective du renforcement du réseau de relations interparlementaires de l'ANQ.
- Faire connaître la spécificité et la réalité québécoises relatives aux thèmes du séminaire.
- Identifier des éléments de procédure parlementaire pouvant mener à l'amélioration des pratiques à l'ANQ.

COMMENTAIRES ET CONCLUSIONS

- Ce séminaire a permis au représentant de la Section du Québec de l'APC de renforcer sa compréhension des pratiques parlementaires, de la procédure et des enjeux relatifs au parlementarisme de tradition britannique dans les différents pays du Commonwealth.
- Le représentant québécois a eu l'occasion de rencontrer près d'une quarantaine de parlementaires et de membres du personnel législatif provenant de 29 parlements membres de l'APC, représentant plus de 25 pays, ce qui lui a permis d'échanger sur les expériences et les défis reliés au travail parlementaire et de discuter des spécificités de la pratique du parlementarisme à l'ANQ.
- Le représentant de l'ANQ a également pu s'enquérir des débats qui ont cours en Grande-Bretagne, dont le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne (Brexit) et l'accueil des migrants.

COÛT

- Per diem et autres frais	3 849,28 \$
- Transport	985,17 \$
Total	4 834,45 \$



62^e CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE DU COMMONWEALTH

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)- Londres (Royaume-Uni)- 13 au 16 décembre 2016
PARTICIPANT	<ul style="list-style-type: none">- M. Ghislain Bolduc, député de Mégantic et vice-président de la Section du Québec de l'APC.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- L'APC regroupe 180 parlements d'États unitaires, fédéraux et fédérés, provenant des pays qui forment le Commonwealth.- Ces parlements sont regroupés en neuf régions géographiques, dont la Région canadienne. L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) est membre à part entière de l'APC depuis 1933.- Toutes les instances de l'APC se réunissent annuellement dans le cadre de la Conférence parlementaire du Commonwealth. Ces instances sont : le comité exécutif, l'assemblée générale, le réseau des femmes parlementaires du Commonwealth (FPC) et son comité directeur ainsi que la Conférence des sous-sections.- À l'occasion de cette conférence, les parlementaires échangent sur les enjeux qui touchent les parlements du Commonwealth de même que leurs représentants et leurs commettants. Ces discussions et débats se tiennent dans le cadre d'ateliers ou de plénières.- La présente conférence devait initialement se tenir à Dacca, au Bangladesh, en septembre 2016. La section du Royaume-Uni s'est ensuite offerte pour accueillir l'événement ; en raison du court délai d'organisation, le comité exécutif de l'APC a décidé de réduire substantiellement le nombre de participants. Ainsi, le Québec ne pouvait désigner qu'un seul participant, contrairement aux années antérieures.

THÈMES

- Thème principal de la Conférence : *A collaborative Commonwealth : unity, diversity and common challenges*

Thèmes des ateliers :

- A. *There is a role for the Commonwealth in fostering freedom of religion or belief*
- B. *Ending violence against women and girls: The impact of social media and the internet in perpetrating violence*
- C. *The role of Parliamentarians in implementing and monitoring policies relevant to the Sustainable Development Goals*
- D. *The role of the Commonwealth in supporting the outcomes of the COP21 Paris Agreement on Climate Change*
- E. *The radicalisation of young people and how we are dealing with this challenge throughout the Commonwealth*
- F. *The media plays a large role in promoting public mistrust of Parliamentarians*

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Présenter les engagements, les initiatives et les défis du Québec en matière de changements climatiques et exposer quelques réflexions sur le rôle du Commonwealth.
- À l'occasion des ateliers et de la plénière, renforcer les connaissances du délégué québécois et faire valoir l'expertise du Québec et de l'ANQ sur les thèmes à l'étude, en particulier en ce qui a trait aux rôles des parlementaires face à divers enjeux qui sont d'actualité au Québec.
- Accroître la connaissance du député à l'égard des réalités et du fonctionnement des institutions parlementaires au sein desquelles évoluent les législateurs des autres régions du Commonwealth.
- Maintenir les relations institutionnelles de l'ANQ au sein de l'APC.
- Consolider les réseaux de contacts de l'ANQ auprès d'autres parlements du Commonwealth.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Le délégué du Québec a présenté les efforts du Québec pour donner suite à l'Accord de Paris sur les changements climatiques, dans le cadre de l'atelier *The role of the Commonwealth in supporting the outcomes of the COP21 Paris Agreement on Climate Change*, pour laquelle il a été également modérateur. Cette intervention a également servi à présenter l'engagement du Québec dans la lutte aux changements climatiques au regard de sa politique énergétique 2030 et de son plan d'action sur l'électrification des transports.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Cet atelier a également donné l'occasion au délégué de présenter et d'échanger sur la recommandation suivante : «Les États membres du Commonwealth pourraient collaborer dans le but d'établir des stratégies de réduction concrète d'émissions de gaz à effet de serre dans le secteur du transport routier, aussi bien par le développement des carburants de remplacement tels que l'éthanol ou l'hydrogène que par l'électrification des véhicules ».
- Par ailleurs, le député a assisté à l'atelier sur la radicalisation. Il a été question des moyens de préventions à adopter notamment l'éducation qui apparaît comme la façon à privilégier pour réduire les disparités socio-économiques et l'intolérance religieuse, principaux vecteurs de radicalisation.
- Le parlementaire s'est également rendu à la conférence du Réseau des femmes parlementaires du Commonwealth (FPC) qui traitait de la violence politique contre les femmes. Cet enjeu a été abordé sous différentes perspectives notamment la violence et l'intimidation en contexte d'élection et les rôles des parlements, des médias et de la société civile dans la prévention de cette violence.
- Cette mission annuelle a été une occasion pour le délégué du Québec de partager son expertise avec des représentants de 180 parlements de 52 pays membres du Commonwealth et d'accéder à un grand potentiel d'information tant législative que sur des enjeux globaux.

COÛT

- Per diem et autres frais	495,39 \$
- Transport	2 089,37 \$
Total	2 584,76 \$



34^e CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS D'ASSEMBLÉE DU CANADA

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)- Toronto (Ontario)- 26 au 29 janvier 2017
PARTICIPANTS	<ul style="list-style-type: none">- M. François Ouimet, vice-président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)- M^{me} Maryse Gaudreault, vice-présidente de l'ANQ- M. François Gendron, vice-président de l'ANQ- M. Siegfried Peters, coordonnateur du Service des affaires parlementaires.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- La Conférence des présidents d'assemblée du Canada se réunit une fois l'an. Les discussions portent sur des sujets d'intérêt pour la présidence et sur la procédure parlementaire.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- Conclure à une atteinte au privilège de prime abord fondée : tentative d'intimidation du président- Nouveau Sénat : encore en transition- Célébrons le 100^e anniversaire du suffrage féminin au Manitoba qui fut aussi le premier au Canada- L'expérience du 8^e PJC- Le président et l'outrage au parlement : son rôle de gardien des droits des députés dans le contexte des témoignages rendus en commission- Table ronde des présidents « rookie ».
OBJECTIFS ET ENJEUX	<ul style="list-style-type: none">- Prononcer une conférence sur le thème « Le président et l'outrage au Parlement : son rôle de gardien des droits des députés dans le contexte des témoignages rendus en commission » et susciter une discussion sur cette thématique.- Participer aux ateliers et favoriser les échanges sur la procédure parlementaire avec les membres de la présidence des assemblées législatives du Canada.- Mieux comprendre les enjeux qui ont cours au sein des assemblées législatives canadiennes ainsi que sur le fonctionnement de ces dernières.

OBJECTIFS ET ENJEUX (SUITE) - Consolider le réseau de contacts de l'ANQ auprès des présidents, vice-présidents et greffiers des autres assemblées législatives canadiennes.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Le vice-président Ouimet a fait une présentation à l'ensemble des participants portant sur une décision importante qui a été rendue récemment par la présidence en matière d'outrage au Parlement dans le contexte des témoignages rendus en commission. Il a également illustré par d'autres décisions récentes le rôle de la présidence en tant que gardienne des droits des députés. Son allocution a été suivie d'une période de questions et d'échanges qui a fait ressortir le grand intérêt de plusieurs parlementaires et greffiers pour ce sujet.
- Les participants représentant l'ANQ ont eu l'occasion de s'enquérir de l'actualité et des plus récents développements en matière de pratiques parlementaires prévalant dans les différentes assemblées législatives canadiennes.
- Parmi les thèmes abordés, mentionnons l'intérêt suscité pour la présentation faite par le président du Sénat concernant les modifications récentes au mode de fonctionnement de cette Chambre dans le contexte où de nombreux sénateurs siègent à titre d'indépendants. Soulignons également les informations partagées au sujet de la célébration du 100^e anniversaire du suffrage féminin au Manitoba et les témoignages des présidents nouvellement élus à ce titre.
- La conférence a aussi permis à la délégation québécoise de développer son réseau de contacts auprès des 47 représentants d'autres assemblées au Canada.

COÛT	- Per diem et autres frais	5 344,48 \$
	- Transport	2 651,00 \$
	Total	7 995,48 \$



FORUM NATIONAL « HÉRITIÈRES DU SUFFRAGE »

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)
 - Ottawa (Ontario)
 - 6 au 9 mars 2017
- PARTICIPANTS**
- M^{me} Caroline Simard, députée de Charlevoix–Côte-de-Beaupré et représentante de la Section du Québec au Réseau des femmes parlementaires de l'Association parlementaire Commonwealth (APC)
 - M. Dominic Garant, conseiller en relations interparlementaires et internationales.
- CONTEXTE**
- L'APC regroupe 180 parlements d'États unitaires, fédéraux et fédérés, provenant des pays qui forment le Commonwealth.
 - Ces parlements sont regroupés en neuf régions géographiques, dont la Région canadienne. L'ANQ en est membre à part entière depuis 1933.
 - Le réseau des femmes parlementaires du Commonwealth (FPC) regroupe les députées et les sénatrices du Canada dans le but de mettre en commun et de promouvoir des initiatives visant à améliorer la représentativité des femmes en politique.
 - L'année 2017 marque le 100^e anniversaire de l'obtention du droit de vote pour les femmes au Canada, tandis que l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba célébraient le centenaire du suffrage des femmes en 2016.
 - Pour l'occasion, l'activité « Héritières du suffrage » rassemblait, au Parlement fédéral, 338 jeunes femmes, représentant ainsi chacune des circonscriptions fédérales canadiennes, dans le but de communiquer leur vision pour l'avenir du pays.
 - La députée ontarienne instigatrice de cette activité, M^{me} Lisa McLeod, s'est associée à l'organisation À voix égales (ou Equal Voice) pour l'organisation du projet.

CONTEXTE (SUITE)

- Les organisatrices de l'événement ont sollicité les élues provinciales membres du Réseau FPC afin que celles-ci témoignent de leur expérience en tant que femmes parlementaires et qu'elles rencontrent les participantes.
- Cette activité était une occasion pour le Réseau FPC d'éduquer les jeunes leaders présentes sur son rôle de promotion de la représentativité des femmes en politique.
- À voix égales a choisi 78 jeunes femmes du Québec pour représenter chacune des circonscriptions fédérales québécoises lors de l'activité « Héritières du suffrage ». De ce nombre, 40 ont participé à l'activité préalable tenue à l'Assemblée nationale le 15 février dernier. Chaque province a organisé une rencontre de ce type dans sa propre assemblée législative avec certaines de leurs participantes.
- Lors de l'activité à l'Assemblée nationale, des députées québécoises ont, à tour de rôle, témoigné de leur engagement en politique active. Les échanges qui ont suivi entre les élues et les jeunes participantes ont porté sur les sacrifices liés à l'engagement politique, l'implication des femmes issues des minorités culturelles et les facteurs influençant la décision de s'engager.
- Le gouvernement du Canada a octroyé à *À voix égales* un million de dollars pour un projet pancanadien de trois ans visant à aplanir les obstacles systémiques qui contribuent à la sous-représentation des femmes en politique.

THÈMES

- La place des femmes autochtones en politique
- Les chemins vers la vie politique
- Se lancer en politique – leçons de candidates
- L'organisation communautaire – conseils de conseillères municipales
- La justice climatique et le savoir traditionnel
- Le renforcement des capacités des femmes sur Internet
- Expérience politique des femmes : obstacles et opportunités des élues provinciales

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Sensibiliser les jeunes femmes à l'importance de leur participation à la vie politique canadienne.
- Encourager davantage de femmes à prendre part au débat public.
- Promouvoir une plus grande équité homme/femme dans les postes de décisions publics.
- Célébrer le 100^e anniversaire du droit de vote des femmes au Canada.
- Promouvoir le Réseau FPC.
- Renforcer les connaissances de la députée à l'égard des enjeux qui préoccupent la jeunesse et des solutions préconisées.

OBJECTIFS ET ENJEUX (SUITE)

- Renforcer les liens que maintient l'ANQ avec les assemblées législatives canadiennes fédérale et provinciales et les organisations partenaires.
- Faire valoir l'expérience du Québec et de ses élues relativement aux thèmes à l'ordre du jour.

CONCLUSIONS/COMMENTAIRES

- Ce forum a été l'occasion pour les jeunes participantes d'interagir, entre autres, avec une dizaine de femmes parlementaires occupant des postes de responsabilité au Parlement et au gouvernement du Canada. Elles ont également pu s'exprimer sur divers enjeux d'intérêt public.
- La députée québécoise a fait part de son parcours politique lors d'un panel d'élues provinciales. Elle a offert des conseils aux jeunes femmes qui désirent s'engager en politique et a répondu aux questions de celles-ci en lien avec les défis et les opportunités de la vie politique.
- Des échanges informels entre les participantes et la représentante de l'Assemblée nationale ont permis à cette dernière de se renseigner sur leur formation académique et leurs diverses implications.
- La députée a offert à certaines jeunes participantes la possibilité d'effectuer un stage en circonscription.
- Le Réseau FPC a tenu une réunion avec huit de ses membres, dont la députée québécoise, en marge de l'événement, afin d'élaborer sa stratégie de communication et de développer un programme de mentorat pour jeunes femmes.
- Le Réseau FPC a décidé de tenir des réunions de travail à distance sur une base trimestrielle.

COÛT

- Per diem et autres frais	1 346,52 \$
- Transport	234,00 \$
Total	1 580,52 \$



CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE INTERNATIONALE SUR LA SÉCURITÉ NATIONALE ET LA CYBERSÉCURITÉ

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)- Londres (Royaume-Uni)- 27 au 31 mars 2017
PARTICIPANTS	<ul style="list-style-type: none">- M. Alexandre Cloutier, député de Lac-St-Jean et vice-président de la Section du Québec de l'APC- M. Guy Ouellette, député de Chomedey- M. Robert Poëti, député de Marguerite-Bourgeoys.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- L'APC regroupe 180 parlements d'États unitaires, fédéraux et fédérés, provenant des pays qui forment le Commonwealth.- Ces parlements sont regroupés en neuf régions géographiques, dont la Région canadienne. L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) est membre à part entière de l'APC depuis 1933.- Les nouveaux enjeux et la réalité mondiale liés à la sécurité nationale et à la cybersécurité ont incité les autorités de l'APC à mettre sur pied une conférence sur cette question à l'intention des membres des parlements membres.- La conférence vise à augmenter les capacités des parlementaires afin d'influencer, de légiférer, de contrôler et de sensibiliser les intervenants sur ces enjeux.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- Setting the scene : an introduction to National Security- Implementation and Legislation- Scrutiny and Oversight- Representation, Partnerships and Engagement- Cybersecurity Day.
OBJECTIFS ET ENJEUX	<ul style="list-style-type: none">- Susciter l'engagement des parlementaires en matière de sécurité et les informer sur le sujet.- Élargir les connaissances et les compétences des parlementaires en matière de menaces et de défis liés à la sécurité nationale.- Explorer les façons dont, avec les moyens à leur disposition, les parlementaires peuvent minimiser les menaces à la sécurité nationale.

OBJECTIFS ET ENJEUX (SUITE)

- Explorer les mécanismes à l'usage des parlementaires afin d'influencer les gouvernements et les rendre imputables sur ces enjeux.
- Accroître la connaissance du député à l'égard des réalités et du fonctionnement des institutions parlementaires au sein desquelles évoluent les législateurs des autres régions du Commonwealth.
- Examiner et renforcer les relations entre les gouvernements, les parlements, la société civile, le secteur privé, les médias et les organisations régionales et internationales avec pour objectif de renforcer efficacement la sécurité nationale.
- Contribuer activement au renforcement des relations entre l'ANQ et l'APC, de même qu'avec les parlements membres de cette organisation.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Les parlementaires québécois ont pu prendre la mesure des différentes approches en matière de sécurité nationale et constater l'état de l'avancement du Québec par rapport à d'autres États.
- La question de la santé mentale a été abordée par les conférenciers. Ainsi, les parlementaires du Québec ont tiré la conclusion que des investissements accrus en santé mentale pourraient éviter l'émergence d'attentats par des « loups solitaires » radicalisés via Internet, par exemple.
- Les députés ont pris la mesure de l'importance de l'investissement nécessaire au maintien du parc technologique lié à la sécurité et à la cybersécurité.
- Ils ont été sensibilisés à la protection de certaines infrastructures stratégiques au maintien de la paix et de l'ordre au sein de la société.
- La délégation québécoise a pris part aux divers débats relatifs à l'équilibre nécessaire entre le maintien de la sécurité nationale et la protection des droits de la personne, du droit à la vie privée et à la liberté d'expression. Ils ont constaté que le Québec était à l'avance sur d'autres nations en ces domaines.
- Les parlementaires du Québec ont pu approfondir leurs connaissances quant à leur rôle de défense des intérêts du public dans le cadre du maintien de la sécurité nationale. Ils ont également été davantage informés sur leur pouvoir de contrôle de l'action gouvernementale en la matière.

COÛT

- Per diem et autres frais	10 147,07 \$
- Transport	3 557,19 \$
Total	13 704,26 \$

COPA

CONFÉDÉRATION PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES



**Section du Québec de la Confédération
parlementaire des Amériques**

Le 11 mai 2017

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous faire part des activités de la Section du Québec de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA) pour l'année 2016-2017.

À titre de représentante de l'Assemblée fondatrice de la COPA, la Section du Québec assume un rôle important dans le développement et la consolidation du seul forum parlementaire continental accessible aux assemblées parlementaires des États fédérés. Elle participe activement aux travaux de l'Assemblée générale, des commissions thématiques et du Réseau des femmes parlementaires des Amériques. En s'engageant dans les instances dirigeantes de l'organisation et en hébergeant le Secrétariat du Québec de la COPA, la Section du Québec veille à la promotion des intérêts et des compétences du Québec et de son Parlement auprès des 300 assemblées parlementaires du continent américain.

Chacune des activités fait l'objet d'une fiche synthèse, que vous trouverez en annexe de la présente correspondance.

Demeurant à votre disposition pour discuter de ce rapport, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

SAUL POLO
Député de Laval-des-Rapides
Vice-président de la Section du
Québec de la COPA

DIANE LAMARRE
Députée de Taillon
Vice-présidente de la Section du
Québec de la COPA

CLAIRE SAMSON
Députée d'Iberville
Vice-présidente de la Section du
Québec de la COPA



**MISSION D'OBSERVATION ÉLECTORALE
DE LA CONFÉDÉRATION PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES AU PÉROU,
À L'OCCASION DU PREMIER TOUR DES ÉLECTIONS GÉNÉRALES
DU 10 AVRIL 2016**

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA)- Lima (Pérou)- 6 au 11 avril 2016
PARTICIPANT	<ul style="list-style-type: none">- M. Jean-François Lisée, député de Rosemont, président de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA et membre du comité exécutif de la COPA
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- L'Assemblée générale de la COPA a adopté le 11 septembre 2015, à Guanajuato, au Mexique, une recommandation proposant l'envoi d'une mission d'observation électorale de la COPA lors du premier tour des élections générales du 10 avril 2016, au Pérou.- Dans cette optique, le président de la COPA a entrepris des démarches auprès de représentants du Tribunal national des élections du Pérou, afin de les informer de l'adoption de la recommandation susmentionnée et de leur confirmer la disponibilité de la COPA à envoyer une mission d'observation électorale.- Dans une lettre datée du 14 janvier 2016, la COPA a reçu, de la part des autorités électorales péruviennes, une invitation à constituer une délégation de parlementaires observateurs pour le scrutin d'avril.- La Section du Québec est titulaire de la présidence de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA, qui est responsable de l'organisation des missions d'observation électorale.- Il s'agit de la 16^e mission d'observation électorale organisée par la COPA, et de la première au Pérou, depuis qu'elle s'est dotée en mai 2005 d'un cadre réglementaire pour l'organisation de telles missions.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Contribuer au développement et à la promotion de l'expertise québécoise en cette matière.
- Appuyer la COPA dans ses objectifs de contribuer à l'édification d'une communauté des Amériques fondée sur le respect de la dignité et des droits de la personne, la paix, la démocratie, la solidarité entre les peuples, la justice sociale et l'équité entre les sexes.
- La COPA, en prenant une part de plus en plus active en matière d'observation électorale sur le continent américain, confirme son rôle stratégique en matière de consolidation de la démocratie.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Le député de Rosemont a agi à titre de chef de la mission.
- Les 24 parlementaires de 14 États formant la délégation de la COPA ont observé les opérations électorales dans près de 120 bureaux de vote. Ils ont préalablement rencontré plusieurs acteurs impliqués dans le processus électoral, dont les autorités électorales, les chefs de missions d'observation électorale d'organisations internationales, ainsi que des représentants de la société civile.
- Parmi les autorités électorales, les membres de la délégation de la COPA ont rencontré le président du Tribunal national des élections du Pérou, M. Francisco Távara Córdova, le juge suprême électoral, M. Jesús Eliseo Martín Fernández Alarcón, le procureur général, M. Baldomero Elías Ayvar Carrasco, en plus de deux membres du conseil plénier de l'institution électorale.
- Parmi les intervenants de la société civile, les membres de la délégation ont pu échanger avec la directrice du Centre de la femme péruvienne Flora Tristan, M^{me} Liz Ivette Meléndez, ainsi qu'avec la coordonnatrice du programme sur la participation politique et la décentralisation, M^{me} Diana Miloslavich Túpac. Les parlementaires ont également rencontré des représentants du Centre d'assistance et de promotion électorale (CAPEL), lequel relève de l'Institut interaméricain des droits humains (IIDH). Ils ont également pu discuter avec le président de l'Association nationale des journalistes du Pérou, M. Roberto Mejía Alarcón. Mentionnons également que les participants ont rencontré des représentants de l'Institut sur la démocratie et les droits humains du Pérou, de même que du Centre des cultures autochtones du Pérou.
- Le chef de la mission, M. Jean-François Lisée, a également pu s'entretenir avec les chefs des missions d'observation électorale de l'Organisation des États américains (OEA) et de l'Union européenne, respectivement M. Sergio Abreu et M^{me} Renate Weber.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Par ailleurs, les membres de la délégation ont participé à quelques conférences prévues dans le cadre du programme offert par le Tribunal national des élections du Pérou aux observateurs internationaux.
- Les parlementaires ont émis les recommandations suivantes :
 - Assurer une meilleure sélection et une meilleure formation du personnel électoral;
 - Assurer une meilleure diffusion de l'information aux électeurs, notamment en ce qui a trait au fonctionnement des listes électorales et à l'emplacement des bureaux de vote;
 - Revoir le fonctionnement technique du vote électronique;
 - Garantir la présence d'un plus grand nombre de témoins et de représentants des partis politiques lors du décompte des votes.
- Les observations et les recommandations de la délégation ont été consignées dans un rapport remis aux autorités électorales du Pérou, afin de proposer des modifications législatives ou administratives en vue du prochain scrutin.
- Le représentant de l'ANQ, qui agissait à titre de chef de mission, a pu parfaire ses connaissances en matière de processus électoraux, en plus de bénéficier d'une expérience d'observation électorale dans un contexte multilatéral.
- Le travail de la Section du Québec dans la mise en œuvre du programme des missions d'observation électorale de la COPA a grandement contribué au déploiement de cette mission dans les meilleures conditions possibles afin d'en garantir l'indépendance et l'impartialité.

COÛT

- Per diem et autres frais	9 611,88 \$
- Transport	2 813,88 \$
Total	12 425,76 \$



**XXXI^e RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF
DE LA CONFÉDÉRATION PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES,
RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF
DU RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DES AMÉRIQUES ET
RÉUNION DE DEUX COMMISSIONS THÉMATIQUES PERMANENTES DE LA COPA**

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA)
 - Aracajú (Brésil)
 - 1^{er} au 3 juin 2016
- PARTICIPANTS**
- M^{me} Maryse Gaudreault, vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ), députée de Hull et membre de la Section du Québec de la COPA
 - M. Saul Polo, député de Laval-des-Rapides et membre de la Section du Québec de la COPA
 - M. Pascal Bérubé, député de Matane-Matapédia et membre de la Section du Québec de la COPA
 - M. Patrick Giasson, secrétaire administratif de la Section du Québec de la COPA et conseiller responsable du Secrétariat du Québec de la COPA
 - M^{me} Karine Gaudreault, secrétaire administrative du Réseau des femmes parlementaires des Amériques.
- CONTEXTE**
- Les comités exécutifs de la COPA et du Réseau des femmes parlementaires des Amériques veillent respectivement à la mise en œuvre des décisions prises lors des assemblées générales de la COPA et des réunions annuelles du Réseau. Ils se réunissent deux fois par année, soit une fois dans le cadre de l'assemblée générale de la COPA et une autre fois entre deux assemblées générales de l'organisation.
 - L'Assemblée nationale du Québec a occupé la présidence de l'organisation pour la période 2010-2013.
 - Des députés de l'ANQ occupent les postes de responsabilité suivants au sein du Comité exécutif de la COPA : ex-président, représentant du Secrétariat du Québec, président de la Commission de la démocratie et de la paix et représentante de l'Assemblée hôte de la première assemblée générale.
 - Une députée de l'Assemblée nationale occupe le poste de représentante de l'Assemblée fondatrice et hôte du Secrétariat du Réseau au sein du comité exécutif du Réseau des femmes parlementaires des Amériques.

CONTEXTE (SUITE)

- L'Assemblée nationale héberge l'un des trois secrétariats de la COPA et, en vertu de l'entente de partage des tâches des secrétariats, le Secrétariat du Québec de la COPA est responsable d'appuyer les travaux de deux commissions permanentes : la Commission de la santé et de la protection sociale et la Commission de la démocratie et de la paix. Il est également responsable de l'ensemble des tâches de secrétariat liées au Réseau des femmes parlementaires des Amériques.
- Exceptionnellement, la Commission de la santé et de la protection sociale et la Commission de la démocratie et de la paix, se sont réunies en marge du Comité exécutif.
- Mentionnons également que l'activité de la COPA s'est tenue en parallèle à la 20^e Conférence annuelle de l'Union des législatures des États fédérés du Brésil (UNALE).

THÈMES

- Thèmes à l'ordre du jour du comité exécutif de la COPA :
 - Présentation du rapport d'activités de la présidence
 - Présentation des rapports de deux des trois secrétariats de la COPA
 - Présentation des états financiers et des prévisions budgétaires et suivi du prélèvement des contributions annuelles des parlements membres de la COPA
 - Présentation des rapports et suivis sur les plans de travail des commissions thématiques permanentes
 - Planification des activités de la COPA en 2016
 - Préparation de la XV^e Assemblée générale de l'organisation
 - Programme des missions d'observation électorale (MOE) de la COPA
 - Rapport de la dernière mission d'observation électorale de la COPA, tenue au Pérou à l'occasion du premier tour des élections présidentielle et législative péruviennes du 10 avril 2016.
 - Participation des membres de la COPA aux travaux de la XX^e Conférence annuelle de l'Union des législatures des États fédérés du Brésil (UNALE)
 - Réforme des statuts de la COPA.
- Thèmes à l'ordre du jour du comité exécutif du Réseau :
 - Présentation du Bulletin de la présidente
 - Présentation du rapport du Secrétariat
 - Suivis et discussions sur la 60^e session de la Commission sur la condition de la femme de l'ONU, mars 2016, New York
 - Suivis et discussion sur la 37^e Assemblée de Déléguées de la Commission interaméricaine des femmes à Lima, Pérou, 24 et 25 mai 2016
 - Les droits sexuels et reproductifs
 - Collaboration entre le Réseau et la Commission interaméricaine des femmes de l'Organisation des États américains (OEA)
 - Préparation de la XIV^e Réunion annuelle du Réseau et à la IV^e Consultation des parlementaires des Amériques
 - Le renforcement des capacités des femmes

THÈMES (SUITE)

- Thèmes à l'ordre du jour de la réunion de la Commission de la démocratie et de la paix :
 - La participation citoyenne;
 - Le programme des missions d'observation électorale de la COPA.
- Thèmes à l'ordre du jour de la réunion de la Commission de la santé et de la protection sociale :
 - Le virus Zika;
 - Le cancer dans les Amériques.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Consolider le positionnement stratégique de l'Assemblée nationale au sein de la COPA et maintenir son leadership dans les instances où elle occupe des postes de responsabilité.
- Prendre part aux décisions stratégiques concernant la consolidation des finances, le renforcement des travaux des commissions, l'organisation des secrétariats et le développement de partenariats.
- Participer activement aux travaux du comité exécutif de la COPA et du Réseau des femmes parlementaires des Amériques, prendre part aux décisions et planifier les travaux de la COPA et du Réseau pour l'année 2016, notamment la XV^e Assemblée générale de l'organisation et la XIV^e Réunion annuelle du Réseau, qui auront lieu à Salta, Argentine, en octobre 2016.
- Participer activement aux différents débats qui auront lieu lors des réunions de la COPA et du Réseau des femmes parlementaires des Amériques en y faisant valoir les intérêts du Québec et le point de vue de la société québécoise.
- Consolider les liens entre le Réseau des femmes parlementaires des Amériques et la Commission interaméricaine des femmes de l'Organisation des États américains (OEA) et préparer les prochaines étapes de collaboration.
- À titre d'Assemblée fondatrice de la COPA, contribuer à la consolidation et au développement de l'organisation en poursuivant les objectifs institutionnels 2010-2013 de la présidence de la COPA.
- Participer activement aux différentes séances de travail des Commissions thématiques permanentes et y faire valoir l'expertise et les intérêts du Québec.
- Discuter avec les autorités de l'Union des législatures des États fédérés du Brésil (UNALE), afin de réactiver le Secrétariat du Brésil.
- Faire la promotion de la prochaine mission d'observation électorale de la COPA, qui se tiendra à l'occasion du premier tour des élections présidentielle et législatives du 19 février 2017, en Équateur.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Le président de la COPA a présenté son rapport d'activité.
- Le rapport du Secrétariat du Québec de la COPA a été déposé dans le cadre de la réunion du comité exécutif.
- Les rapports et plans de travail de la Commission de la démocratie et de la paix, de même que de la Commission de la santé et de la protection sociale ont été déposés et acceptés par les parlementaires présents.
- Les parlementaires participants ont assisté à des conférences sur la participation citoyenne, sur le virus Zika et sur le cancer dans les Amériques.
- En l'absence de la secrétaire exécutive, la députée Dora Elena Real Salinas a présenté le rapport financier de l'organisation. À titre de représentante de l'assemblée vérificatrice des finances de l'organisation, le député du Québec a émis une série de recommandations en lien avec la bonne gestion des finances de la COPA.
- Les membres du comité exécutif ont adopté une résolution sur le virus Zika.
- Les membres du comité exécutif du Réseau des femmes parlementaires des Amériques ont adopté une résolution sur les droits sexuels et reproductifs des femmes et le phénomène des filles-mères et une résolution dénonçant l'absence de femmes au sein du nouveau gouvernement fédéral du Brésil.
- La présidente a présenté le Bulletin, préparé en collaboration avec le Secrétariat du Québec.
- La représentante de l'ANQ a présenté le rapport d'activités du Secrétariat du Réseau pour la période du 10 septembre 2015 au 1^{er} juin 2016.
- Les membres du comité exécutif du Réseau ont approuvé la tenue de la IV^e Consultation des parlementaires des Amériques, organisée conjointement avec la Commission interaméricaine des femmes, qui se tiendra au cours de la prochaine assemblée générale à Salta, en Argentine, en octobre prochain. Cette consultation aura pour thèmes la parité et la violence politique et les droits sexuels et reproductifs des femmes.
- Une trentaine de parlementaires provenant de neuf parlements des Amériques ont pris part à cette activité de la COPA.

COÛT

- Per diem et autres frais	5 911,92 \$
- Transport	35 107,37 \$
Total	41 019,29 \$



**XV^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE LA CONFÉDÉRATION PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES ET
XIV^E RÉUNION ANNUELLE DU
RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DES AMÉRIQUES**

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA)
 - Salta (Argentine)
 - 11 au 14 octobre 2016
- PARTICIPANTS**
- M. Guy Bourgeois, député d'Abitibi-Est et membre de la Section du Québec de la COPA
 - M^{me} Carole Poirier, députée de Hochelaga-Maisonneuve et membre de la Section du Québec de la COPA
 - M^{me} Marie Montpetit, députée de Crémazie
 - M. Patrick Giasson, secrétaire administratif de la Section du Québec de la COPA
 - M^{me} Karine Gaudreault, secrétaire administrative adjointe de la Section du Québec de la COPA et secrétaire administrative du Réseau des femmes parlementaires des Amériques.
- CONTEXTE**
- L'Assemblée générale est la seule activité annuelle au cours de laquelle l'ensemble des parlementaires de la COPA se réunit. Elle constitue l'aboutissement des travaux effectués par les six commissions thématiques et par le Réseau des femmes parlementaires au cours de l'année écoulée. En tant qu'organe délibératif de l'organisation, elle adopte les documents reflétant les prises de position de la COPA ainsi que les orientations des travaux de l'organisation pour l'année à venir.
 - Le Comité exécutif de la COPA contrôle l'exécution des décisions de l'Assemblée générale entre ses activités annuelles. Il se réunit deux fois par année, soit durant l'Assemblée générale et une autre fois entre la tenue de deux assemblées générales.
 - La Réunion annuelle du Réseau des femmes parlementaires des Amériques se déroule généralement à l'occasion de l'Assemblée générale de la COPA. Le Réseau participe, par ses débats, à la réflexion menée au sein de la COPA sur les questions intéressantes particulièrement les femmes des Amériques.

CONTEXTE (SUITE)

- Étant un organe autonome de la COPA, le Réseau s'appuie sur son propre Comité exécutif qui se réunit deux fois par année, soit à l'occasion de la Réunion annuelle et une seconde fois entre deux réunions annuelles.
- Les députés de l'ANQ occupent les postes de responsabilité suivants au sein des instances de la COPA : ex-président de la COPA, représentant du Secrétariat du Québec au Comité exécutif de la COPA, président de la Commission de la démocratie et de la paix, ainsi que représentante de la Section du Québec au Réseau des femmes parlementaires des Amériques et membre du Comité exécutif du Réseau.
- L'ANQ héberge l'un des trois secrétariats de la COPA et, en vertu de l'entente de partage des tâches des secrétariats, le Secrétariat du Québec est responsable d'appuyer les travaux de deux commissions permanentes (Commission de la démocratie et de la paix et Commission de la santé et de la protection sociale). Il est également responsable de l'ensemble des tâches de secrétariat liées au Réseau des femmes parlementaires des Amériques.
- Les six commissions thématiques permanentes de la COPA se réunissent dans le cadre de cette assemblée générale.
- En collaboration avec la Commission interaméricaine des femmes de l'Organisation des États américains (OEA), le Réseau organise la IV^e Consultation des femmes parlementaires des Amériques, aussi en marge de cette assemblée.

THÈMES

- Assemblée générale de la COPA
 - La COPA et les défis d'intégration régionale : pour un continent uni
- Réunion du Comité exécutif de la COPA
 - Présentation des rapports des trois secrétariats de la COPA
 - Présentation des états financiers et des prévisions budgétaires
 - Recommandation sur l'envoi d'une mission d'observation électorale
 - Adoption du calendrier des activités de la COPA pour 2016-2017

THÈMES (SUITE)

- Commissions de travail permanentes
 - Les énergies propres et renouvelables
 - Les changements climatiques et l'Accord de Paris
 - La biodiversité et la mise en œuvre du Protocole de Nagoya
 - Le microcrédit
 - L'Amérique latine face à la récession économique globale
 - Les droits de la personne dans les Amériques
 - Les droits des peuples autochtones
 - Les nouveaux modèles de développement social
 - L'insécurité en Amérique latine
 - Le virus Zika, la dengue et la grippe A
 - Le cancer dans les Amériques
 - Les sanctions et délits en matière électorale
 - Le financement des partis politiques
 - L'identité culturelle en Amérique latine
 - La diversité linguistique dans les Amériques
- Réunion annuelle et réunion du Comité exécutif du Réseau des femmes parlementaires des Amériques
 - Les abus sexuels et la violence envers les filles et les femmes
- IV^e Consultation auprès des femmes parlementaires des Amériques
 - Parité entre les femmes et les hommes dans la vie publique
 - Droits sexuels et reproductifs des femmes.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Participer activement aux travaux du comité exécutif et de la plénière.
- Présenter et faire adopter la résolution enjoignant la COPA à fonctionner sans papier.
- Contribuer à l'adoption :
 - des plans de travail des commissions de la santé et de la protection sociale et de la démocratie et de la paix;
 - de la résolution sur les abus sexuels et la violence contre les filles et les femmes;
 - d'une recommandation sur l'envoi d'une mission d'observation électorale en Équateur, à l'occasion du premier tour des élections présidentielle et législatives du 19 février 2017.
- Présider les travaux de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA. Y présenter le plan de travail de la commission pour la prochaine année et adopter les recommandations relatives à l'envoi des missions d'observation électorale.
- Présenter le rapport d'activité du Secrétariat du Québec de la COPA.

- OBJECTIFS ET ENJEUX (SUITE)**
- À titre d'instance vérificatrice de la COPA, émettre les commentaires de l'ANQ sur les résultats financiers de la dernière année et les prévisions budgétaires pour l'année à venir.
 - Participer activement aux travaux de la COPA et du Réseau des femmes parlementaires des Amériques en prenant part à la planification des activités pour la prochaine année et aux prises de décision concernant la consolidation des finances de l'organisation, l'organisation des secrétariats et le renforcement institutionnel de la COPA.
 - Déposer, dans le cadre des travaux du Réseau des femmes parlementaires des Amériques, le rapport du Secrétariat du Réseau.
 - Consolider les liens entre le Réseau des femmes parlementaires des Amériques et la Commission interaméricaine des femmes de l'Organisation des États américains (OEA) et identifier les prochaines étapes de collaboration possibles.
 - Consolider le positionnement stratégique de l'ANQ au sein de la COPA et maintenir son leadership dans les instances où elle occupe des postes de responsabilité.
 - Participer activement aux différentes séances de travail des commissions et du Réseau ainsi qu'à l'Assemblée générale et y faire valoir l'expertise et les intérêts du Québec.
 - Planifier le travail du Secrétariat du Québec pour l'année 2016-2017.
- COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**
- Près de 80 parlementaires provenant de treize parlements des Amériques ont pris part à l'évènement.
 - Le député d'Abitibi-Est a présenté le rapport d'activité du Secrétariat du Québec de la COPA. Il a également contribué à la mise sur pied de deux sous-comités en charge de la promotion et de la consolidation institutionnelle de la COPA.
 - À titre d'instance vérificatrice de la COPA, l'ANQ a soumis son évaluation et émis ses recommandations sur les états financiers de l'organisation, de même que sur les prévisions budgétaires pour l'année à venir.
 - Lors de la réunion des trois secrétariats, le député d'Abitibi-Est a pris part à la planification des activités pour la prochaine année et contribué aux prises de décision concernant la consolidation des finances de l'organisation, l'organisation des secrétariats et le renforcement institutionnel de la COPA.

- En remplacement du président de la Commission de la démocratie et de la paix, la députée de Crémazie a présidé les travaux de la commission. Elle a également présenté le rapport d'activité 2015-2016 et déposé le plan de travail 2016-2017 lors de la réunion du Comité exécutif. Enfin, elle a fait adopter une recommandation sur l'envoi d'une mission d'observation électorale en Équateur, à l'occasion du premier tour de l'élection présidentielle du 19 février 2017. Toutefois, la mission n'a finalement pas eu lieu, faute d'avoir reçu une invitation formelle des autorités électorales de l'Équateur.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- La délégation du Québec a également appuyé un projet de réforme du règlement des missions d'observation électorale de la COPA, présentée par le Mexique, en plus de faire adopter une résolution enjoignant la COPA à fonctionner sans papier.
- La délégation du Québec a donné son appui à l'adoption d'une résolution sur la situation politique au Nicaragua en matière de santé lors des travaux de la Commission de la santé et de la protection sociale. Elle a également appuyé le nouveau plan de travail proposé.
- La délégation du Québec a assisté à diverses présentations sur les thèmes évoqués plus haut.
- La représentante de la Section du Québec au Réseau a présenté la situation relative aux droits sexuels et reproductifs des femmes au Québec lors de la IV^e Consultation. Elle a également participé aux discussions sur le sujet afin de contribuer à l'élaboration de recommandations qui ont été adoptées.
- La représentante de la Section du Québec au Réseau a déposé le rapport du Secrétariat du Réseau dans le cadre de la Réunion annuelle.
- Le 10 octobre 2016, la députée d'Hochelaga-Maisonneuve a rencontré le député fédéral argentin, M. Luis Petri, dans le cadre d'un entretien qui a duré près de deux heures, dont l'objectif était de faire la promotion de l'adhésion du Congrès de la Nation argentine à l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF).

COÛT

- Per diem et autres frais	7 399,57 \$
- Transport	41 045,70 \$
Total	48 445,27 \$

DANREU

DÉLÉGATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR
LES RELATIONS AVEC LES ÉTATS-UNIS



**Délégation de l'Assemblée nationale pour
les relations avec les États-Unis**

Le 11 mai 2017

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous faire part des activités de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU) pour l'année 2016-2017.

La DANREU a pour mandat de mettre en oeuvre les objectifs de relations interparlementaires et internationales de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) auprès des assemblées parlementaires des États et territoires américains, ainsi qu'auprès du Congrès des États-Unis.

L'ANQ entretient ainsi un important réseau de contacts avec les élus américains par sa participation, comme membre international affilié, aux activités de deux grandes organisations interparlementaires américaines, soit le *Council of State Governments* (CSG), et sa région de l'Est, l'*Eastern Regional Conference* (ERC), ainsi que la *National Conference of State Legislatures* (NCSL). De plus, la DANREU travaille au développement de nouvelles relations bilatérales avec des congrès d'États prioritaires pour le Québec. À cet effet, la dernière année a été marquée par le lancement du Conseil de recherche collaborative Québec-Massachusetts.

Chacune des missions de la DANREU fait l'objet d'une fiche synthèse, que vous trouverez en annexe de la présente correspondance.

Nous restons à votre disposition pour discuter de ce rapport et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

FRANÇOIS OUMET
Vice-président de l'Assemblée nationale
Vice-président de la DANREU

GUY LECLAIR
Député de Beauharnois
Vice-président de la DANREU



**RÉUNION DE LA COMMISSION DE L'ÉNERGIE
ET DE L'ENVIRONNEMENT DE
L'*EASTERN REGIONAL CONFERENCE* DU
COUNCIL OF STATE GOVERNMENTS**

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
 - Philadelphie (Pennsylvanie)
 - 6 mai 2016
- PARTICIPANT**
- M. Ghislain Bolduc, député de Mégantic et représentant de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) à la Commission de l'énergie et de l'environnement de l'*Eastern Regional Conference* (ERC).
- CONTEXTE**
- L'ERC est l'une des quatre organisations régionales du *Council of State Governments* (CSG), un forum national non partisan dédié à l'échange d'idées et de pratiques législatives afin d'aider les États à définir leurs politiques publiques et à obtenir une meilleure représentation de leurs intérêts auprès des instances fédérales.
 - Elle regroupe des parlementaires de onze États de l'Est des États-Unis, des îles Vierges américaines, de Puerto Rico, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Ontario et du Québec.
 - L'ANQ est un membre international affilié de l'ERC depuis 1990. Des représentants de l'ANQ siègent au sein des principales instances de gouvernance de l'ERC et occupent des postes de responsabilité à la Commission des relations Canada-États-Unis, la Commission de l'énergie et de l'environnement ainsi qu'à la Commission des transports.
 - Organisée à la demande des parlementaires membres de la Commission sur l'énergie et l'environnement de l'ERC, cette réunion vise à susciter des échanges entre les parlementaires sur des enjeux de politiques environnementales et énergétiques.
 - L'ANQ sera l'hôte, du 7 au 10 août 2016, de la 56^e Assemblée annuelle et du Forum annuel de l'ERC.
 - Les parlementaires Guy Ouellette, député de Chomedey, et Guy Leclair, député de Beauharnois, président l'ERC du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016.

- THÈMES**
- L'accord de Paris sur les changements climatiques et les récents développements portant sur sa mise en œuvre;
 - La tarification du carbone;
 - La montée du niveau de la mer et la qualité de l'eau;
 - Les politiques énergétiques et les énergies renouvelables;
 - Les alternatives au mesurage net;
 - L'établissement d'un plan de travail pour les futures rencontres de la commission.

- OBJECTIFS ET ENJEUX**
- Promouvoir les efforts du Québec afin de favoriser la conversion vers les énergies renouvelables.
 - Faire valoir la nouvelle politique énergétique du Québec auprès des parlementaires américains.
 - S'informer sur les mécanismes d'instauration d'un prix sur le carbone dans les États américains.
 - S'enquérir de la situation prévalant dans les États membres de l'ERC en ce qui a trait aux politiques énergétiques et environnementales.
 - Réitérer l'invitation aux parlementaires américains à l'Assemblée annuelle de l'ERC qui aura lieu à Québec, du 7 au 10 août 2016.
 - Consolider les liens avec les parlementaires américains et les assemblées législatives des États, contribuant ainsi au rayonnement de l'Assemblée nationale et du Québec aux États-Unis.
 - Maintenir le leadership de l'ANQ au sein de l'ERC et contribuer au renforcement de cette organisation.

- COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**
- Alors que la question de la tarification du carbone est d'actualité au Canada, le représentant de l'Assemblée nationale à la Commission de l'énergie et de l'environnement de l'ERC a pu s'enquérir de la mise en œuvre d'un tel système dans l'est des États-Unis.
 - Le député du Québec a obtenu les plus récentes informations concernant la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur les changements de climatiques, conclu en décembre 2015.
 - Le parlementaire a pris connaissance des programmes américains actuels et futurs visant à encourager les ménages à installer des systèmes de production d'énergie éolienne et solaire.
 - Le député québécois a fait connaître les programmes québécois incitant les entreprises et les familles à se convertir aux énergies renouvelables auprès d'une vingtaine de parlementaires d'États américains.
 - Le représentant de l'ANQ a eu l'occasion d'élargir son réseau de contacts auprès de la vingtaine de législateurs américains présents et directement engagés dans les débats liés à l'environnement et à l'énergie.

COÛT

- Per diem et autres frais	755,98 \$
- Transport	1 056,56 \$
Total	1 812,54 \$



LEADERSHIP FORUM DU COUNCIL OF STATE GOVERNMENTS

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
 - Lexington (Kentucky)
 - 13 et 14 mai 2016
- PARTICIPANTS**
- M. Guy Ouellette, coprésident de l'Eastern Regional Conference (ERC), représentant de l'ANQ au Comité exécutif du Council of State Governments (CSG) et à la commission de relations internationales du CSG
 - M. Simon Bérubé, secrétaire administratif de la DANREU.
- CONTEXTE**
- Le CSG est un forum national non partisan dédié à l'échange d'idées et de pratiques législatives afin d'aider les États à définir leurs politiques publiques et à obtenir une meilleure représentation de leurs intérêts auprès des instances fédérales. Le CSG est au service des branches législative, exécutive et judiciaire des États et territoires américains.
 - L'ANQ est un partenaire international du CSG depuis 1995. Depuis, toutes les provinces se sont jointes à cette organisation, à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.
 - L'ANQ siège au sein des principales instances de gouvernance du CSG et deux de ses représentants sont membres de la commission des relations internationales.
 - Composé de 17 membres, le *Leadership Council* est une instance décisionnelle du CSG créée en 2012. Il est chargé de guider le CSG dans l'exécution de sa mission et d'assister la haute direction administrative de l'organisation pour toute affaire urgente et prioritaire, entre les réunions du Comité exécutif.
 - À titre de coprésident de l'ERC, le député québécois siège d'office à cette instance décisionnelle.
- THÈMES**
- Rapport financier du CSG
 - Questions relatives aux ressources humaines de l'organisation
 - Rapports régionaux
 - Rapport du *Justice Center*
 - Rapport des organisations affiliées
 - Proposition de valeurs du CSG
 - Discussion stratégique.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Participer à la réunion du *Leadership Council*.
- Maintenir le leadership de l'ANQ au sein du CSG et contribuer au renforcement de cette institution, notamment en suivant attentivement les travaux des instances décisionnelles de l'organisation.
- Définir les orientations de la prochaine Conférence nationale du CSG.
- Consolider les liens avec les parlementaires américains et les assemblées législatives des États, contribuant ainsi au rayonnement de l'ANQ aux États-Unis.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Le député du Québec a pris part à toutes les réunions du *Leadership Council* et a souligné l'importance, pour le CSG, de valoriser ses régions et de reconnaître l'apport des provinces canadiennes au sein de l'organisation.
- Une trentaine de parlementaires de haut niveau et de conseillers provenant d'une quinzaine d'États ont pris part à cette activité. Le Québec était la seule province canadienne invitée à cette rencontre.
- Le parlementaire a participé activement à la discussion stratégique visant à élaborer une nouvelle vision pour le CSG et à assurer son développement.
- La délégation québécoise a assisté à une conférence de M. William Hoagland, du *Bipartisan Policy Center*, portant sur la gouvernance des États dans un contexte incertain causé par l'élection présidentielle américaine du 8 novembre 2016.
- À titre de coprésident de l'ERC, le député a déposé le rapport d'activité de la région Est du CSG.

COÛTⁱ

- Per diem et autres frais	845,75 \$
- Transport	1 045,22 \$
Total	1 890,97 \$

ⁱ Les frais de transport et d'hébergement de M. Ouellette ont été assumés par le Council of State Governments.



RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA *NATIONAL CONFERENCE OF STATE LEGISLATURES*

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)- Minneapolis (Minnesota)- 19 au 21 mai 2016
PARTICIPANTS	<ul style="list-style-type: none">- M. François Ouimet, vice-président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et représentant de l'ANQ au comité exécutif de la <i>National Conference of State Legislatures</i> (NCSL)- M. Alain Therrien, député de Sanguinet et représentant de l'ANQ au comité exécutif de la NCSL- M. Dominic Garant, conseiller en relations interparlementaires et internationales.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- Depuis 2000, l'ANQ participe, à titre de membre international affilié, aux activités de la NCSL, une organisation américaine parlementaire réunissant des législateurs des 50 États fédérés.- En 2005, l'ANQ a obtenu un poste sans droit de vote au comité exécutif de la NCSL, devenant ainsi le premier membre international affilié à siéger à cette instance.- Le comité exécutif de la NCSL gouverne l'organisation. Il supervise, contrôle et dirige les activités de la NCSL et de ses différentes commissions de travail.- Depuis décembre 2009, l'ANQ participe aux travaux des groupes de travail du comité exécutif sur l'approvisionnement en énergie et sur les relations internationales.- L'ANQ siège au sous-comité sur les relations et les communications avec les membres de la NCSL.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- Les répercussions du vieillissement de la population sur l'organisation des soins de santé destinés aux personnes âgées- L'accueil des réfugiés syriens et les nouvelles politiques d'immigration- La préparation de l'assemblée annuelle 2016 de la NCSL et les affaires courantes de l'organisation.- Les statuts et règlements, le budget et les finances, ainsi que les communications et les relations avec les membres.- La taxation locale et nationale.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Faire connaître la situation démographique du Québec et le système québécois de soins de santé destinés aux aînés.
- Informer les parlementaires des États-Unis du système établi pour l'accueil des réfugiés syriens au Québec.
- Promouvoir la nouvelle politique d'immigration du Québec « Ensemble, nous sommes le Québec ».
- Participer activement aux réunions du comité exécutif et du sous-comité sur les relations et les communications avec les membres de la NCSL.
- Veiller aux intérêts du Québec au sein de l'organisation, notamment lors de la rencontre du comité exécutif et des réunions des sous-comités.
- Consolider le réseau de partenaires de l'ANQ auprès des États américains.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Les représentants de l'ANQ à la NCSL ont participé aux différentes réunions, dont celle du comité exécutif et du sous-comité sur les relations et les communications avec les membres.
- La délégation québécoise a pu s'informer davantage sur les soins offerts aux aînés aux États-Unis ainsi que sur les changements démographiques dans ces deux pays. Dans le cadre de cette rencontre, une délégation de l'Association populaire chinoise d'amitié avec les pays étrangers (CPAFFC) a présenté la situation démographique en Chine ainsi que les besoins en termes de soins aux personnes âgées.
- Les députés ont pu s'informer sur le système d'accueil de réfugiés syriens aux États-Unis et faire part de la vision du Québec en matière d'accueil des réfugiés et des immigrants.
- La présence des députés a permis d'assurer la promotion des intérêts du Québec au sein de l'organisation et auprès de la soixantaine de parlementaires présents.
- Les échanges fructueux entre les députés et leurs homologues leur ont permis de renforcer leur réseau parlementaire.
- Par leur présence à la réunion du comité exécutif, les députés ont eu la possibilité de consolider les liens déjà existants entre l'ANQ et la NCSL.

COÛT

- Per diem et autres frais	3 156,02 \$
- Transport	2 979,15 \$
Total	6 135,17 \$



SYMPOSIUM DES LEADERS PARLEMENTAIRES DE LA NATIONAL CONFERENCE OF STATE LEGISLATURES

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)- Washington, D.C.- 8 au 10 juin 2016
PARTICIPANTS	<ul style="list-style-type: none">- M. François Ouimet, vice-président de l'Assemblée nationale (ANQ) et représentant de l'ANQ au comité exécutif de la <i>National Conference of State Legislatures</i> (NCSL)- M. Dominic Garant, conseiller en relations interparlementaires et internationales.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- Depuis 2000, l'ANQ participe, à titre de membre international affilié, aux activités de la NCSL, une organisation américaine parlementaire réunissant des législateurs des 50 États.- En 2005, l'ANQ a obtenu un poste sans droit de vote au comité exécutif de la NCSL, devenant ainsi le premier membre international affilié à siéger à cette instance.- Cette activité rassemble les présidents d'assemblée, les leaders et autres dirigeants des assemblées législatives des États américains.- Le Symposium des leaders parlementaires est une occasion pour les présidents des sénats et des chambres des représentants des États américains de se rencontrer et d'échanger sur les principaux enjeux auxquels ils font face. Le Symposium leur permet également d'être en contact direct avec des intervenants haut placés des pouvoirs législatif et exécutif au niveau fédéral.- L'ANQ a accueilli le dernier Symposium des leaders parlementaires de la NCSL, du 17 au 20 septembre 2015.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- <i>Crisis Communications & Leadership</i>- <i>Digital Media & Elections</i>- <i>Leaders Discussion of Major State Issues</i>- <i>Election Outlook</i>- <i>Insight on Washington Politics and Policy</i>- <i>Congressional Program with key congressional leaders</i>- <i>White House program with top administration officials</i>

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Approfondir l'étude de certains enjeux d'intérêt commun afin de proposer des solutions appropriées qui tiennent compte des réalités de part et d'autre de la frontière.
- Renforcer les liens de collaboration avec des parlementaires et partenaires américains afin de promouvoir les intérêts du Québec au sein de ce pays.
- S'enquérir de la situation politique en vue des élections 2016 aux États-Unis.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Le représentant de l'ANQ a assisté à plusieurs conférences, dont celle de l'ancien chef de cabinet du président George W. Bush, Dan Bartlett, et celle de la journaliste judiciaire, Nina Totenberg.
- Lors d'un passage au Congrès, la délégation québécoise a eu l'occasion de rencontrer des leaders parlementaires, dont le whip de la majorité républicaine à la Chambre des représentants, Steve Scalise, et le représentant Jason Chaffetz, également président du Comité sur la surveillance et la réforme du gouvernement (House Oversight and Government Reform Committee).
- Une visite dans les bureaux de Google a permis au parlementaire de mieux saisir comment les médias sociaux et les technologies de l'information sont utilisés par les citoyens et les parlementaires lors de campagnes électorales.
- Une séance de travail a également eu lieu à la Maison-Blanche. Les parlementaires ont alors échangé avec les personnes suivantes :
 - Jerry Abramson, sous-secrétaire adjoint au Président et Directeur des Affaires intergouvernementales;
 - Regina LaBelle, chef de cabinet du Bureau de la politique nationale de contrôle des drogues (Office of National Drug Control Policy)
 - John King, secrétaire des États-Unis à l'éducation
 - Sally Yates, procureure générale adjointe
- Le Symposium a offert à la délégation de l'ANQ une belle occasion d'élargir son réseau de contacts auprès de la quarantaine de leaders américains présents, tant au niveau des États qu'au niveau fédéral.
- La présentation de l'analyste politique de renom, Charlie Cook, a permis d'obtenir un portrait de la campagne électorale présidentielle et législative aux États-Unis.

COÛT

- Per diem et autres frais	1 596,98 \$
- Transport	1 894,71 \$
Total	3 491,69 \$



RÉUNION DU CAUCUS LÉGISLATIF DES GRANDS LACS

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
 - Milwaukee (Wisconsin)
 - 15 et 16 juillet 2016
- PARTICIPANTS**
- M. Guy Ouellette, député de Chomedey et représentant de l'ANQ au comité exécutif du Caucus législatif des Grands Lacs
 - M. Alain Therrien, député de Sanguinet et membre de la DANREU
 - M. Dominic Garant, conseiller en relations interparlementaires et internationales.
- CONTEXTE**
- Le Caucus législatif des Grands Lacs, composé de parlementaires provenant de huit États américains et des provinces canadiennes de l'Ontario et du Québec, a été créé en 2003.
 - Cette organisation pluraliste et non partisane a pour mandat d'effectuer un suivi des questions environnementales et économiques qui ont une incidence sur les populations habitant la région des Grands Lacs et qui peuvent avoir un impact sur le bassin du fleuve Saint-Laurent. Pour ce faire, les parlementaires assistent à une série de présentation d'experts de divers domaines d'intérêt pour cette région.
 - La Section du Midwest du *Council of State Governments* (CSG) héberge le secrétariat du Caucus législatif des Grands Lacs.
 - L'ANQ accueillait, en juillet 2014, le Caucus législatif des Grands Lacs pour la première fois.
- THÈMES**
- The Great Lakes Restoration Initiative: Status Report on Progress and Funding
 - Revitalizing Great Lakes Communities: What Works and Why
 - The Great Lakes Water Wars
 - Spotlight on Lake Michigan
 - Economic Development within the Great Lakes Region

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Faire état des initiatives politiques et législatives du Québec à l'égard du fleuve Saint-Laurent et de la protection de l'eau potable, et faire valoir les intérêts du Québec à l'égard de ces enjeux.
- Sensibiliser les parlementaires présents sur les conséquences des gestes posés et des décisions prises en amont sur le fleuve Saint-Laurent.
- S'enquérir des récents développements relatifs à la protection du bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent. Maintenir et bénéficier des liens établis avec les parlementaires représentant les États américains et les provinces de cette région afin de partager l'information relative à ce bassin.
- Siéger au comité exécutif de l'organisation et participer aux grandes décisions administratives relatives à son fonctionnement et aux thèmes des prochaines réunions.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Le député membre du comité exécutif du Caucus a pris part à la réunion de cette instance au cours de laquelle il a été question du mandat de l'organisation et de ses activités futures.
- La délégation québécoise a fait rapport auprès de la quarantaine de législateurs présents des nouvelles lois et politiques québécoises liées au fleuve Saint-Laurent. Elle a entre autres mentionné la stratégie du Québec de lutte contre la carpe asiatique et informé les participants de l'évolution du projet d'oléoduc Énergie Est.
- Les députés québécois ont assisté aux diverses conférences et participé aux discussions se rapportant aux thèmes d'intérêt pour le Québec, notamment les espèces invasives, la dérivation des eaux du Lac Michigan par la ville de Waukesha et la restauration des plans d'eau.
- Une visite de terrain a permis à la délégation de l'Assemblée nationale d'en apprendre davantage sur les recherches réalisées sur le Lac Michigan et sur les meilleures pratiques en matière de restauration des espaces récréatifs le long des rives.

COÛT

- Per diem et autres frais	2 551,09 \$
- Transport	2 131,83 \$
Total	4 682,92 \$



ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA NATIONAL CONFERENCE OF STATE LEGISLATURES

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)- Chicago (Illinois)- 7 au 11 août 2016
PARTICIPANTS	<ul style="list-style-type: none">- M. Alain Therrien, député de Sanguinet, représentant de l'ANQ au comité exécutif de la NCSL et à la Commission des ressources naturelles et des infrastructures de la NCSL- M. David Birnbaum, député de D'Arcy-McGee et membre de la DANREU.- M. Mathieu Lemay, député de Masson et membre de la DANREU.- M. Patrick Giasson, conseiller en relations interparlementaires et internationales.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) participe à cette activité à titre de membre international affilié à la <i>National Conference of State Legislatures (NCSL)</i>, une organisation nationale américaine réunissant des parlementaires des 50 États et des territoires américains. L'ANQ a obtenu ce statut en 2000.- L'ANQ est représentée au sein de la Commission du travail et du développement économique ainsi que de la Commission des ressources naturelles et des infrastructures.- Depuis août 2005, l'ANQ occupe un poste sans droit de vote au Comité exécutif de la NCSL, devenant ainsi le premier membre international affilié à siéger à cette instance.- Depuis décembre 2009, l'ANQ participe aux travaux des groupes de travail du Comité exécutif sur l'approvisionnement en énergie et sur les relations internationales.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- Agriculture et développement rural- Banque, services financiers et assurances- Budget, taxes et régimes de retraite- Cyber-sécurité- Droits des femmes- Droit, criminalité et justice des mineurs- Éducation

THÈMES (SUITE)

- Énergie
- Environnement et ressources naturelles
- Éthique
- Gouvernance, démocratie et réformes gouvernementales
- Immigration
- Infrastructures
- Médias sociaux
- Relations internationales
- Santé et service sociaux
- Service militaire et vétérans
- Système électoral
- Télécommunication
- Transport
- Travail et développement économique.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Consolider les liens avec les parlementaires américains et les assemblées législatives des États et ainsi contribuer au rayonnement de l'ANQ et du Québec aux États-Unis.
- Participer activement aux séances plénières et aux réunions de travail, notamment celles du comité exécutif, de la Commission de l'emploi et du développement économique, de la Commission des ressources naturelles et des infrastructures ainsi que des groupes de travail sur l'approvisionnement en énergie et sur les relations internationales.

COMMENTAIRES ET CONCLUSIONS

- Les représentants de l'ANQ ont pris part aux journées de rencontre du Groupe de travail sur l'approvisionnement énergétique. Ils ont pu prendre connaissance de l'utilisation des technologies intelligentes en matière de production et de transport d'électricité aux États-Unis, de la relation entre le coût unitaire des énergies propres et des énergies fossiles et des différentes approches en matière de tarification de l'électricité.
- Le représentant du Québec au comité exécutif de la NCSL a pris part aux réunions des instances administratives de l'organisation.
- Un parlementaire a participé à la journée organisée par le groupe de travail sur les relations internationales. À cette occasion, il a pu échanger avec six délégués internationaux sur les diverses actions à privilégier afin de dynamiser la participation citoyenne.
- Le programme de l'Assemblée annuelle a permis aux membres de la délégation québécoise de mieux comprendre les grands enjeux de la politique américaine en assistant à diverses conférences prononcées par des personnalités publiques portant notamment sur la campagne présidentielle de 2016, la sécurité, l'économie, l'électrification des transports, les véhicules autonomes et le terrorisme.

**COMMENTAIRES ET
CONCLUSIONS (SUITE)**

- La délégation québécoise a pu approfondir son réseau de contacts avec une dizaine d'influents parlementaires américains.

COÛT

- Per diem et autres frais	13 169,25 \$
- Transport	2 863,42 \$
Total	16 032,67 \$



**ROBERT J. THOMPSON EASTERN LEADERSHIP ACADEMY
DE L' EASTERN REGIONAL CONFERENCE
DU COUNCIL OF STATE GOVERNMENTS**

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
 - Philadelphie (Pennsylvanie)
 - 28 août au 1^{er} septembre 2016
- PARTICIPANTE**
- M^{me} Marie-Claude Nichols, députée de Vaudreuil
- CONTEXTE**
- L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) est membre international affilié de l'*Eastern Regional Conference* (ERC) depuis 1990. Des représentants de l'ANQ siègent au sein des principales instances de gouvernance de l'ERC et occupent des postes de responsabilité à la Commission des relations Canada-États-Unis, à la Commission de l'énergie et de l'environnement, ainsi qu'à la Commission des transports.
 - L'ANQ est fortement engagée au sein de l'ERC. Elle en a assumé la présidence en 2007-2008, en plus d'avoir accueilli son comité exécutif et son assemblée annuelle en 1995 et en 2007. Elle a accueilli à nouveau ces instances du 7 au 10 août 2016.
 - Les parlementaires québécois membres du Comité exécutif ont droit de vote. Ils participent également aux travaux des comités sur l'assemblée annuelle, sur la planification stratégique et sur le budget.
 - La *Robert J. Thompson Eastern Leadership Academy* a été créée en 2004 par un groupe de travail auquel participait l'ANQ afin de permettre à des parlementaires membres de l'ERC d'obtenir une formation sur le développement des capacités d'analyse, de réflexion et de leadership.
 - À titre de membre international affilié de l'ERC, l'ANQ est invitée à soumettre le nom de députés québécois pour participer à cette activité de formation.

THÈMES	<ul style="list-style-type: none"> - Challenges Facing the Scientific Community and Implications for Public Policy - Time Management - Consensus Building & Dispute Resolution - Personal Influence on Leadership in State Government - Legislative Leadership: Building a Culture of Excellence - Risk Communication - A Tool for Relationship Management - Facing the Media 						
OBJECTIFS ET ENJEUX	<ul style="list-style-type: none"> - Participer activement aux séminaires et aux activités de la <i>Robert J. Thompson Eastern Leadership Academy</i> qui ont pour objectifs de permettre aux parlementaires de l'ANQ de renforcer leur expertise par une formation de qualité sur le travail législatif et le leadership parlementaire et d'approfondir leurs connaissances du système politique des États-Unis. - Consolider les liens avec les parlementaires américains et les assemblées législatives des États, contribuant ainsi au rayonnement de l'ANQ et du Québec aux États-Unis. - Permettre aux parlementaires québécois de promouvoir les intérêts du Québec auprès de leurs homologues et des divers intervenants américains. 						
COMMENTAIRES/CONCLUSIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Cette formation de haut niveau a permis à la parlementaire désignée de parfaire ses connaissances et habiletés en matière de leadership et de communication. - De plus, les divers ateliers proposés lui auront permis de bénéficier des conseils pratiques de plusieurs experts en communication, en gestion et en développement des compétences. Des activités de groupe ont amené les participants à perfectionner l'art de la négociation, la prise de décision, la gestion de crise et la dynamisation du travail d'équipe. - La participation de la députée québécoise à la formation offerte par cet institut lui a permis d'approfondir ses connaissances du système politique américain et de ses enjeux. Elle a pu échanger avec ses homologues canadiens et américains sur les particularités et les enjeux propres à leur système parlementaire respectif. - La députée québécoise a pu rencontrer une trentaine de délégués américains et canadiens sélectionnés pour prendre part à cette formation et ainsi étendre son réseau dans la région de l'est des États-Unis et du Canada. 						
COÛT	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="padding-left: 20px;">- Per diem et autres frais</td> <td style="text-align: right;">460,32 \$</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">- Transport</td> <td style="text-align: right;">788,57 \$</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 40px;">Total</td> <td style="text-align: right;">1 248,89 \$</td> </tr> </table>	- Per diem et autres frais	460,32 \$	- Transport	788,57 \$	Total	1 248,89 \$
- Per diem et autres frais	460,32 \$						
- Transport	788,57 \$						
Total	1 248,89 \$						



RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA NATIONAL CONFERENCE OF STATE LEGISLATURES

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)- Omaha (Nebraska)- 7 et 8 octobre 2016
PARTICIPANTS	<ul style="list-style-type: none">- M. Guy Ouellette, membre de la DANREU- M. Simon Bérubé, secrétaire administratif de la DANREU.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- Depuis 2000, l'ANQ participe, à titre de membre international affilié, aux activités de la NCSL, une organisation américaine parlementaire réunissant des législateurs des 50 États fédérés.- En 2005, l'ANQ a obtenu un poste sans droit de vote au comité exécutif de la NCSL, devenant ainsi le premier membre international affilié à siéger à cette instance.- Le comité exécutif de la NCSL gouverne l'organisation. Il supervise, contrôle et dirige les activités de la NCSL et de ses différentes commissions de travail.- Depuis décembre 2009, l'ANQ participe aux travaux des groupes de travail du comité exécutif sur l'approvisionnement en énergie et sur les relations internationales.- L'ANQ siège au sous-comité sur les relations et les communications avec les membres de la NCSL.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- Comité exécutif : préparation de l'assemblée annuelle 2017 et affaires courantes de l'organisation.- Rencontres du sous-comité sur les communications et les relations avec les membres.- La préparation de l'assemblée annuelle 2017 de la NCSL et les affaires courantes de l'organisation.
OBJECTIFS ET ENJEUX	<ul style="list-style-type: none">- Promouvoir les thèmes de la DANREU, notamment la lutte aux changements climatiques et le maintien des accords de libre-échange entre le Canada et les États-Unis.- Participer activement aux réunions du comité exécutif et du sous-comité sur les relations et les communications avec les membres de la NCSL.- Veiller aux intérêts du Québec au sein de l'organisation, notamment lors de la rencontre du comité exécutif et des réunions des sous-comités.- Consolider le réseau de partenaires de l'ANQ auprès des États américains.

- COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**
- Le représentant de l'ANQ à la NCSL a participé aux différentes réunions, dont celle du comité exécutif et du sous-comité sur les relations et les communications avec les membres. Au total, le comité exécutif compte 63 membres. Des représentants de la Fondation de la NCSL étaient également sur place.
 - La présence du députés a permis d'assurer la promotion des intérêts du Québec au sein de l'organisation en discutant, notamment, de la participation effective d'une délégation québécoise à la prochaine assemblée annuelle.
 - Les échanges fructueux entre le député et ses homologues lui a permis de renforcer le réseau parlementaire de l'Assemblée nationale en s'entretenant, entre autres, avec le président de la NCSL, le sénateur Mike Gromstal, et la présidente élue de l'organisation, la sénatrice Deb Peters.
 - Le comité exécutif a entériné les états financiers de l'organisation et reçu les rapports des divers comités permanents et des groupes de travail de la NCSL.
 - Par sa présence à la réunion du comité exécutif, le député a eu la possibilité de consolider les liens déjà existants entre l'ANQ et la NCSL.

COÛT

- Per diem et autres frais	2 036,88 \$
- Transport	2 099,29 \$
Total	4 136,17 \$



**FORMATION
SUR L'INDUSTRIE DE L'ÉNERGIE EN AMÉRIQUE DU NORD
LEGISLATIVE ENERGY HORIZON INSTITUTE**

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)- Richland (Washington) (atelier 1)- 23 au 26 juillet 2016- Washington, D.C. (atelier 2)- 9 au 12 novembre 2016
PARTICIPANT	<ul style="list-style-type: none">- M. Ghislain Bolduc, député de Mégantic et membre de la DANREU
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- Organisée par la <i>National Conference of State Legislatures</i> (NCSL) et l'Université de l'État de l'Idaho, cette activité vise la formation des députés intéressés aux questions énergétiques en Amérique du Nord. Le Département de l'énergie des États-Unis, le gouvernement du Canada et le <i>Pacific Northwest Economic Region</i> sont également partenaires de cette formation.- La formation comprend deux sessions, l'une en juillet et l'autre en novembre. Une quarantaine de législateurs du Canada et des États-Unis y prennent part.- La NCSL est une organisation interparlementaire américaine réunissant des parlementaires des 50 États américains.- Depuis avril 2000, l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) participe aux activités de la NCSL à titre de membre international affilié. C'est à ce titre qu'un député québécois est invité à participer à cette formation.- Les questions énergétiques étant prioritaires pour les membres de la DANREU, des parlementaires québécois sont membres du groupe de travail sur l'approvisionnement en énergie, ainsi que de la Commission des ressources naturelles et des infrastructures et de la Commission du travail et du développement économique de la NCSL.
THÈMES	<p style="margin-left: 20px;">RICHLAND, WA, - ATELIER 1</p> <ul style="list-style-type: none">- <i>Electric Power Generation, Transmission & Distribution</i>- <i>Rate of Return 101</i>- <i>Natural Gas Production, Transmission & Delivery</i>- <i>Integrating Renewables</i>- <i>PNNL's Energy Infrastructure Operations</i>

THÈMES (SUITE)

- *Petroleum 101*
- *Biomass*
- *Alternative Fuels for Transportation | Policies that work to support natural gas vehicles | State of Electric Vehicles in North America*
- *Financing Energy Projects*
- *Independent Power Producers, Our Story*
- *Canadian Natural Gas*
- *Tools for Legislators in LEHI*
- *Canada's Energy Situation*
- *Aligning Utility Regulation with State Energy Policy*
- *Integrated Resource Planning Game*
- *Energy--The Next 50 years.*
- *Financing Energy Efficiency*
- *Utility 2.0 What will the Utility of the Future look like Part 1.*

WASHINGTON DC, - ATELIER 2

- *Role of the Federal Energy Regulatory Commission*
- *The Future of Coal*
- *Nuclear Energy: Today and Tomorrow*
- *Solar Energy Best Practices Going Forward*
- *What Will State/Province Based Regulation Look Like in 2030 ?*
- *Overview of Industry Practices in Fracturing*
- *Regulatory State-Provincial Perspective on Fracturing Regulation*
- *The Federal Energy Policy Landscape to 2017 and beyond*
- *Carbon Markets: What State/Provincial Policymakers Should Track*
- *Natural Gas's Aging Infrastructure, Pipeline Safety and Expansion Best Practices.*

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Développer une connaissance des sujets d'actualité reliés aux questions énergétiques ainsi que des préoccupations des parlementaires américains et canadiens sur ces sujets.
- Mieux saisir les grands enjeux en matière énergétique au Canada et aux États-Unis.
- Développer un réseau de contacts avec des parlementaires des États-Unis et du Canada qui ont un intérêt ou une expertise sur le thème de l'énergie.
- Renforcer l'efficacité de l'institution parlementaire et des élus dans leurs fonctions de législation, de contrôle de l'action du gouvernement, de prise en considération de questions d'intérêt public et de représentation.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Le parlementaire québécois a pu bénéficier d'une formation de haut niveau sur les questions énergétiques en Amérique du Nord. Au terme de sa formation, il s'est vu décerner une attestation de l'Université de l'État de l'Idaho.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Il a pu parfaire ses connaissances sur les enjeux globaux liés à l'énergie et, de manière plus précise, sur l'avenir de l'industrie du charbon, sur l'importance de l'action législative en matière énergétique, sur l'état des réseaux de distribution et sur l'apport des ressources renouvelables sur le territoire nord-américain, pour ne nommer que ceux-ci.
- Vingt-sept parlementaires canadiens et américains participaient à cette formation, ce qui a permis au député québécois de pouvoir discuter des différentes réalités entre provinces canadiennes et États américains en matière énergétique.
- Le député a pu accroître son réseau de contacts auprès de parlementaires issus des diverses chambres législatives des États-Unis.

COÛT ATELIER 1

- Per diem et autres frais	4 784,86 \$
- Transport	1 355,64 \$
Total	6 140,50 \$

COÛT ATELIER 2

- Per diem et autres frais	4 829,29 \$
- Transport	692,85 \$
Total	5 522,14 \$



RENCONTRE DE L'ASSOCIATION PARLEMENTAIRE QUÉBEC-MASSACHUSETTS POUR L'ANNONCE DE LA CRÉATION DU CONSEIL DE RECHERCHE COLLABORATIVE

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
 - Boston (Massachusetts)
 - 5 décembre 2016
- PARTICIPANTS**
- Délégation de l'Assemblée nationale**
- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
 - M. François Ouimet, vice-président de l'ANQ, député de Marquette, vice-président de la DANREU et représentant de l'ANQ à l'Association parlementaire Québec-Massachusetts (APQM)
 - M. Sylvain Gaudreault, député de Jonquière et représentant de l'ANQ au Conseil de recherche collaborative Québec-Massachusetts (CRCQM)
 - M. Ghislain Bolduc, député de Mégantic et représentant de l'ANQ au CRCQM
 - M. Dominic Garant, conseiller en relations interparlementaires et internationales
- Autres participants du Québec**
- M^{me} Sophie D'Amours, professeure, Université Laval
 - M. Rémi Quirion, Scientifique en chef du Québec
 - M. Albert De Luca, président du conseil d'administration, Association pour le développement de la recherche et de l'innovation du Québec (ADRIQ).
- Délégation du Massachusetts**
- Stanley C. Rosenberg, président du Sénat
 - Marc R. Pacheco, président pro tempore du Sénat
 - Eileen M. Donoghue, sénatrice
 - Michael O. Moore, sénateur
 - Thomas M. McGee, sénateur
 - Thomas Golden, sénateur
 - Michael F. Malone, professeur et vice-doyen à la recherche, Université du Massachusetts Amherst
 - Natasha Perez, chef de cabinet du président du Sénat
 - Daniel J. Napolitano, conseiller aux affaires extérieures du Sénat

CONTEXTE

- Le Massachusetts et le Québec ont en commun plusieurs caractéristiques notamment la taille de leur population, l'importance du milieu de l'enseignement supérieur et l'effervescence du secteur technologique. Cet État du Nord-Est américain est également un partenaire régional en matière d'enjeux énergétiques et environnementaux. En outre, Boston et Montréal sont les deux premières villes universitaires en importance en Amérique du Nord quant à la population étudiante. Dans cette perspective, la collaboration en recherche et en éducation supérieure a été considérée comme un thème prioritaire dans le cadre des relations interparlementaires entre le Québec et le Massachusetts.
- Lors de la 2^e Session de l'APQM tenue du 4 au 6 mars 2016 à Boston, les élus ont adopté une résolution concernant la recherche en éducation supérieure, laquelle appelait à une plus grande collaboration dans ce domaine entre le Québec et le Massachusetts. Cette résolution proposait que « pour une meilleure mise en œuvre des résolutions susmentionnées, le Québec et le Massachusetts créeront le Conseil de recherche collaborative Québec-Massachusetts ».
- Au cours de la 3^e Session de l'APQM, qui s'est déroulée du 10 au 12 août 2016 à Montréal, les élus ont assisté à des présentations et se sont entretenus avec des experts et des représentants du secteur de la recherche et de l'innovation. Les discussions ont porté sur les secteurs d'intérêt commun au Québec et au Massachusetts et sur la forme que pourrait prendre la collaboration en recherche. Il fut décidé d'aller de l'avant rapidement avec la création du CRCQM.

THÈMES

- Recherche
- Éducation supérieure
- Innovation.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Annoncer la création du CRCQM et organiser une première rencontre de ses membres.
- Fixer les modalités organisationnelles du CRCQM.
- Déterminer les thèmes et la date de la 1^{re} Session du CRCQM.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Le président du Sénat du Massachusetts, Stanley Rosenberg, et le président de l'ANQ, Jacques Chagnon, ont pris la parole au cours d'une conférence de presse. Ils ont alors annoncé les objectifs du CRCQM et présenté ses membres.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Le conseil est composé de 12 représentants des secteurs de la recherche, du législatif et du privé, également répartis entre le Québec et le Massachusetts et à raison de deux représentants par secteurs. Voici la liste des membres :

Section Québec

- M. Ghislain Bolduc, député de Mégantic, Assemblée nationale du Québec
- M. Sylvain Gaudreault, député de Jonquière, Assemblée nationale du Québec
- M^{me} Sophie D'Amours, professeure et ancienne vice-rectrice à la recherche et à la création, Université Laval
- M. Rémi Quirion, scientifique en chef du Québec
- M. Richard Cloutier, président et directeur-général, Ecofuel
- M. Albert De Luca, président du conseil d'administration, ADRIQ

Section Massachusetts

- M. Marc R. Pacheco, président pro tempore, Sénat de la Cour générale du Commonwealth du Massachusetts
- M. Thomas A. Golden, représentant, Cour générale du Commonwealth du Massachusetts
- M. Michael F. Malone, professeur et vice-doyen à la recherche, Université du Massachusetts Amherst
- M^{me} Simin Nikbin Meydani, directrice du laboratoire, Jean Mayer USDA Human Nutrition Research Center on Aging
- M. Scott Bailey, directeur général, MassChallenge
- Le CRCQM a décidé de se réunir deux fois par année, en parallèle des sessions de l'APQM. La première rencontre aura lieu à Québec au cours du mois de février 2017.
- Le CRCQM a convenu d'accorder la priorité aux travaux sur les changements climatiques. Ce thème fera l'objet de propositions de projets collaboratifs entre le Québec et le Massachusetts. Les thèmes de la cybersécurité et de l'édition génomique seront également discutés.
- La première rencontre du CRCQM servira d'abord à effectuer un état des lieux de la recherche et de la collaboration entre le Québec et le Massachusetts ainsi qu'à identifier les défis rencontrés actuellement en termes de politiques publiques dans les trois secteurs ciblés.
- M. Ghislain Bolduc, député de Mégantic et représentant de l'ANQ au CRCQM, a été désigné comme président de la Section Québec du Conseil.

COÛT

- | | |
|----------------------------|-------------|
| - Per diem et autres frais | 2 017,28 \$ |
| - Transport | 6 907,90 \$ |

Total **8 925,18 \$**



RÉUNION DES COMMISSIONS PERMANENTES (CAPITOL FORUM) DE LA NATIONAL CONFERENCE OF STATE LEGISLATURES

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
 - Washington, D.C.
 - 6 au 9 décembre 2016
- PARTICIPANTS**
- M^{me} Mireille Jean, députée de Chicoutimi et membre de la DANREU
 - M. Ghislain Bolduc, député de Mégantic et membre de la DANREU
 - M. Dominic Garant, conseiller en relations interparlementaires et internationales
- CONTEXTE**
- Depuis avril 2000, l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) participe, à titre de membre international affilié, aux activités de la National Conference of State Legislatures (NCSL), une organisation nationale américaine réunissant des parlementaires des 50 États américains.
 - Les commissions permanentes de la NCSL se rencontrent deux fois par année. Deux parlementaires québécois y participent habituellement, en tant que membres, l'un à la Commission du travail et du développement économique, et l'autre à la Commission des ressources naturelles et des infrastructures.
 - L'ANQ participe également au groupe de travail sur l'approvisionnement en énergie (Energy Supply Task Force) ainsi qu'à celui sur les relations internationales (International Relations Task Force), tous deux chapeautés par le comité exécutif de la NCSL.
- THÈMES**
- Forum sur les politiques énergétiques (organisé par le groupe de travail sur l'approvisionnement en énergie)
 - Searching for Solutions – Update on U.S. Nuclear Waste Policy
 - Protecting the Grid – Reducing Cyber Threats
 - Electricity Market Restructuring – Where Are We Now?
 - Energy Storage

THÈMES (SUITE)

- Réunions de la Commission des ressources naturelles et des infrastructures
 - Healthy, Safe and Local Foods in Schools Breakfast
 - Regulating Autonomous Vehicles – The Role of States and the Federal Government
- Réunions de la Commission du travail et du développement économique :
 - Workforce Development for People with Disabilities
 - Homeownership Opportunities and Housing Finance
 - International Trade
 - Innovative Ways for States to Protect Themselves from a Potential Recession
 - Unmanned Aerial Systems – Where Do We Go from Here?

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Participer de façon active aux réunions des commissions permanentes et des groupes de travail dont les députés sont membres. Dans cette perspective, défendre les intérêts du Québec, notamment en ce qui concerne les questions liées au commerce, au transport et aux énergies renouvelables.
- Maintenir et renforcer la participation de l'ANQ au groupe de travail sur l'approvisionnement en énergie.
- Participer à la séance d'information au département d'État organisé par le groupe de travail sur les Relations internationales.
- Renforcer le réseau de contacts privilégiés de l'ANQ avec les parlementaires et les membres du personnel administratif des assemblées des 50 États américains qui participent aux réunions de la NCSL.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Cette mission a permis aux représentants de l'ANQ de participer au Energy Policy Forum, où il a notamment été question de cybersécurité en lien avec les infrastructures et le réseau électrique.
- Au cours des rencontres au département d'État, les législateurs du Québec se sont renseignés sur le système d'accueil des réfugiés aux États-Unis et sur les relations entre les États-Unis et le Royaume-Uni à la suite du référendum de retrait du pays de l'Union Européenne (Brexit).
- Le député québécois a participé à la Commission des ressources naturelles et des infrastructures de la NCSL, où plusieurs thèmes ont été abordés dont le rôle des États et du gouvernement fédéral dans la régulation des véhicules autonomes et la participation du public dans la définition des politiques énergétiques.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- La députée québécoise a pris part aux réunions de la Commission du travail et du développement économique de la NCSL. Les discussions de la commission ont porté notamment sur les perspectives futures des accords de commerce international et sur les aéronefs sans pilote (drones).
- Les délégués de l'ANQ ont élargi leur réseau à ces rencontres rassemblant quelque 600 représentants des assemblées législatives des États, des gouvernements et du secteur privé.

COÛT

- Per diem et autres frais	6 223,71 \$
- Transport	2 481,51 \$
Total	8 705,22 \$



RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'ESTERN REGIONAL CONFÉRENCE DU COUNCIL OF STATE GOVERNMENTS ET CONFÉRENCE NATIONALE DU COUNCIL OF STATE GOVERNMENTS

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
 - Williamsburg (Virginie)
 - 8 au 11 décembre 2016
- PARTICIPANTS**
- M. Guy Ouellette, député de Chomedey, représentant de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) au comité exécutif du Council of State Governments (CSG) et à la Commission des relations internationales du CSG, et coprésident de l'Eastern Regional Conference (ERC).
 - M. Simon Bérubé, secrétaire administratif de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
- CONTEXTE**
- Le CSG est un forum national non partisan dédié à l'échange d'idées et de pratiques législatives afin d'aider les États à définir leurs politiques publiques et à obtenir une meilleure représentation de leurs intérêts auprès des instances fédérales. Le CSG est au service des branches législative, exécutive et judiciaire des États et territoires américains.
 - L'ANQ est un partenaire international du CSG depuis 1995. L'Assemblée législative de l'Ontario et le gouvernement de l'Alberta se sont joints à l'organisation dans les années subséquentes.
 - L'ANQ siège au sein des principales instances de gouvernance du CSG et deux de ses représentants sont membres de la commission des relations internationales.
 - La conférence nationale du CSG a lieu une fois par année et regroupe des participants de tous les États américains.
 - L'ERC a profité de la tenue de la Conférence nationale du CSG en Virginie pour y tenir la réunion de décembre de son comité exécutif et de son comité sur l'assemblée annuelle de l'organisation.

CONTEXTE (SUITE)

- L'ERC est l'une des quatre organisations régionales du *Council of State Governments* (CSG), un forum national non partisan dédié à l'échange d'idées et de pratiques législatives afin d'aider les États à définir leurs politiques publiques et à obtenir une meilleure représentation de leurs intérêts auprès des instances fédérales.
- L'ANQ occupe la coprésidence de l'ERC depuis le 1^{er} janvier 2016 et ce, pour un an.
- L'ANQ a accueilli, du 7 au 10 août 2016, la 56^e Assemblée annuelle et du Forum annuel de l'ERC.

THÈMES DES ATELIERS

- *Medicaid 101*
- *Workforce Development Strategies for People with Disabilities*
- *Best Practices in Attracting Investment.*
- *The Principles of Pensions*
- *The New Virginia International Trade Corporation*
- *What's Next for Trade Agreements and Trade Overall?*
- *Health Care 2017: Rough Seas Ahead*
- *Moving Beyond No Child Left Behind*
- *Realizing the Future: Changes for Transportation on the Horizon*
- *Top Five Fiscal Trends for 2017*
- *Water: Trending Issues in the States*
- *Development, Anatomy & Market Implications for e-Cigarettes*
- *Civics Education in the States*
- *Results First: Data-Driven Decision-Making in the States*
- *Technology Solutions to Advance Military Overseas Voting*
- *Autonomous and Connected Vehicles: What's Next for Industry & the States*
- *Mapping for Legislative Offices*
- *Federalism 101: Ensuring the State Voice is Heard*
- *Diabetes Budgets: Measuring State Commitment to Reduce Chronic Disease*
- *Workforce Investment – Funding Streams & Trends*
- *The Knowledge Economy: America's Economic Development Engine*
- *Betting on Science: The Clinical Process Explained*
- *Building a Smart Community*
- *Case Studies in Collaboration: Elder Guardianship*
- *Global Protocols for State Leaders at Home & Abroad*
- *The Next Presidential Administration & Relations with the States*
- *Betting on Science: The Clinical Process Explained*
- *Combatting Opioid Abuse in the States*
- *Advancing Economic Development in the States: The Triple Helix Model*
- *Autonomous and Connected Vehicles: What's Next for Industry & States.*

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Présider la réunion du comité exécutif de l'ERC.
- Prendre part à la réunion du Leadership Council.
- Participer activement aux travaux des instances de gouvernance et de la commission dont l'ANQ est membre.
- Maintenir le leadership de l'ANQ au sein du CSG et contribuer au renforcement de cette institution, notamment en suivant attentivement les travaux du comité exécutif.
- Faire connaître la situation politique et institutionnelle du Québec depuis la dernière conférence nationale du CSG et s'enquérir de la situation politique prévalant aux États-Unis.
- Participer à l'atelier *Global Protocols for State Leaders at Home & Abroad*, présenté par la Commission des relations internationales dont l'ANQ est membre.
- Consolider les liens avec les parlementaires américains et les assemblées législatives des États, contribuant ainsi au rayonnement de l'ANQ aux États-Unis.

COMMENTAIRES/CONCLUSION

- Près de 570 délégués ont participé à la Conférence nationale du CSG.
- Les membres de la délégation ont assisté aux travaux et diverses rencontres tenues dans le cadre de la Conférence nationale du CSG, dont la réunion du comité exécutif, où l'ANQ occupe un siège en tant que membre international affilié. Ils ont pu y prendre connaissance des rapports des différents officiers du CSG, en plus de ceux des commissions permanentes. Le comité exécutif a également entériné les résolutions adoptées par les diverses commissions.
- En tant que coprésident de l'ERC, le député québécois a pu participer aux réunions du *Leadership Council* et du comité sur la Conférence annuelle, en plus de la réunion du comité sur le budget du CSG.
- À titre de coprésident de l'ERC, le député québécois a présenté le rapport annuel de cette organisation aux membres du Leadership Council du CSG.
- Le député québécois a présidé les réunions du comité exécutif et du comité sur l'Assemblée annuelle de l'ERC. Il y a également fait rapport de la 56^e Assemblée annuelle de l'organisation, ayant eu lieu à Québec, du 7 au 10 août 2016.
- La délégation a assisté à des conférences de haut niveau, portant notamment sur les relations internationales et la diplomatie.
- Les membres de la délégation québécoise ont pu parfaire leurs connaissances sur les grands enjeux des États-Unis et élargir leur réseau de contacts au sein des congrès des États américains, notamment à la suite des élections de novembre 2016. En outre, ils ont pu faire valoir les intérêts du Québec auprès des dirigeants de cette organisation américaine.

COÛT

- Per diem et autres frais	4 872,23 \$
- Transport	1 678,78 \$
Total	6 551,01 \$



SYMPOSIUM DES LEADERS PARLEMENTAIRES DE LA NATIONAL CONFERENCE OF STATE LEGISLATURES

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)- Saint Thomas (Îles Vierges américaines)- 14 au 16 décembre 2016
PARTICIPANTS	<ul style="list-style-type: none">- M. François Ouimet, vice-président de l'Assemblée nationale (ANQ) et représentant de l'ANQ au comité exécutif de la <i>National Conference of State Legislatures</i> (NCSL)- M. Simon Bérubé, secrétaire administratif de la DANREU.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- Depuis 2000, l'ANQ participe, à titre de membre international affilié, aux activités de la NCSL, une organisation américaine parlementaire réunissant des législateurs des 50 États.- En 2005, l'ANQ a obtenu un poste sans droit de vote au comité exécutif de la NCSL, devenant ainsi le premier membre international affilié à siéger à cette instance.- Cette activité rassemble les présidents d'assemblée, les leaders et autres dirigeants des assemblées législatives des États américains.- Le Symposium des leaders parlementaires est une occasion pour les présidents des sénats et des chambres des représentants des États américains de se rencontrer et d'échanger sur les principaux enjeux auxquels ils font face. Le Symposium leur permet également d'être en contact direct avec des intervenants haut placés des pouvoirs législatif et exécutif au niveau fédéral.- L'ANQ a accueilli le Symposium des leaders parlementaires de la NCSL, du 17 au 20 septembre 2015.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- <i>Building Great Teams</i>- <i>Economic Outlook</i>- <i>The Art of Persuasion</i>- <i>The 5 keys to successful Negotiation</i>- <i>Leadership Roundtable: Big Issues in 2017</i>- <i>Shackleton Leadership Workshop</i>- <i>Top 10 Things Great leaders Do</i>

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Approfondir l'étude de certains enjeux d'intérêt commun afin de proposer des solutions appropriées qui tiennent compte des réalités de part et d'autre de la frontière.
- Renforcer les liens de collaboration avec des parlementaires et partenaires américains afin de promouvoir les intérêts du Québec au sein de ce pays.
- S'enquérir de la situation politique depuis les élections du 8 novembre 2016 aux États-Unis.

COMMENTAIRES/CONCLUSION

- La délégation québécoise a pu mieux saisir les enjeux socioéconomiques américains notamment à la suite de l'élection de Donald Trump à la présidence des États-Unis.
- Le vice-président de l'ANQ a assisté aux présentations de conférenciers reconnus tels que l'Amiral Scott Moore des Navy Seals, l'économiste senior chez Moody's Analytics, M. Dan White, ainsi que le Major général à la retraite Mark Hamilton. En outre, il a participé aux ateliers et exposés offerts par des experts des questions de leadership et de négociations.
- Grâce aux conférences et ateliers, le représentant québécois a pu mieux cerner les diverses caractéristiques d'un leadership efficace et du travail d'équipe coordonné.
- À la suite des élections américaines de novembre 2016, le Symposium a offert à la délégation de l'ANQ une belle occasion d'élargir son réseau de contacts auprès de la cinquantaine de leaders américains présents, tant au niveau des États qu'au niveau fédéral.

COÛT¹

- Per diem et autres frais	3 310,67 \$
- Transport	1 366,05 \$
Total	4 676,72 \$

¹ Note : Les frais d'hébergement du député étaient à la charge de la NCSL



16^e SOMMET LÉGISLATIF DE L'AGRICULTURE

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale du Québec pour les relations avec les États-Unis (DANREU)- Bâton Rouge (Louisiane)- 5 au 8 janvier 2017
PARTICIPANTS	<ul style="list-style-type: none">- M. Stéphane Billette, député de Huntingdon, whip en chef du gouvernement et membre de la DANREU- M. Martin Ouellet, député de René-Lévesque- M. Simon Bérubé, secrétaire administratif de la DANREU
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- Créé en 2003, le Sommet législatif de l'agriculture est un forum qui regroupe principalement les présidents des commissions de l'agriculture des Congrès des États américains et des provinces canadiennes ainsi que les parlementaires intéressés par les questions rurales et agricoles.- Parrainé à l'origine par le <i>Council of State Governments</i> (CSG) et la <i>National Conference of State Legislatures</i> (NCSL), le Sommet législatif de l'agriculture est devenu, en janvier 2006, une organisation à but non lucratif distincte.- Sa principale mission est de faire connaître les enjeux et les plus récents développements en matière agricole aux parlementaires du Canada et des États-Unis.- Au fil des années, ce sommet est devenu une activité incontournable du monde agricole et rural aux États-Unis et au Canada.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- <i>Promoting resiliency in rural communities and responding to natural disasters</i>- <i>Integrating an "All of the Above Energy" policy into rural economic development</i>- <i>How can we bring broadband home?</i>- <i>Does aquaculture offer economic opportunities?</i>- <i>Water Quality</i>- <i>Water Quantity</i>- <i>Does the bioeconomy offer economic growth for rural communities?</i>- <i>States must decide how to respond to Food Safety Modernization Act</i>- <i>The future of forestry and agritourism</i>- <i>Transportation</i>- <i>Creating jobs in rural communities</i>

THÈMES (SUITE)

- *How can trade support rural communities?*
- *How are states responding to endangered and invasive species?*
- *Growing animal agriculture*
- *What to Expect with the New Administration?*
- *A look at Recent State Agriculture/Rural Laws and Rising Issues.*

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Poursuivre le développement d'un réseau de contacts auprès de décideurs provenant de toutes les régions des États-Unis et de la capitale américaine.
- Défendre et promouvoir les intérêts du Québec en matière d'agriculture.
- Mieux connaître les politiques agricoles en vigueur aux États-Unis et les tendances pour les prochaines années.
- Échanger avec les législateurs américains et les spécialistes de la question afin de mieux appréhender les grands débats ayant cours aux États-Unis et au Québec, notamment le développement rural, le développement énergétique et les impacts possibles de l'élection de Donald Trump à la présidence américaine.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Près de 250 délégués (parlementaires, membres de l'exécutif, partenaires financiers et personnel administratif) ont participé à cette conférence consacrée au développement rural et agricole aux États-Unis et au Canada.
- Les parlementaires québécois ont pris connaissance des grands enjeux agricoles et ruraux aux États-Unis, notamment les politiques énergétiques, la relève agricole, la foresterie, l'accès à Internet en milieu rural, la sécurité alimentaire, l'abondance des ressources en eau potable et le commerce transfrontalier.
- Les députés ont assisté aux présentations de M. Gary Baise et du commissaire à l'agriculture du Texas, M. Sid Miller, tous deux membres du comité sur l'agriculture pour la transition de pouvoir du président élu Donald Trump.
- Ils ont également assisté au discours du ministre canadien de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, M. Lawrence MacAulay ainsi qu'à une conférence sur les tendances législatives en cours au Congrès des États-Unis, à Washington.
- En cette période de transition des pouvoirs aux États-Unis, la délégation québécoise a eu l'occasion d'élargir son réseau de contacts auprès des législateurs américains directement engagés dans les débats liés à l'agriculture et au développement rural.

COÛT

- Per diem et autres frais	2 263,89 \$
- Transport	5 110,57 \$
Total	7 374,46 \$



RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA NATIONAL CONFERENCE OF STATE LEGISLATURES

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
 - Scottsdale (Arizona)
 - 14 et 15 janvier 2017
- PARTICIPANTS**
- M. Guy Ouellette, député de Chomedey et membre de la DANREU
 - M. Dominic Garant, secrétaire administratif adjoint de la DANREU.
- CONTEXTE**
- Depuis 2000, l'ANQ participe, à titre de membre international affilié, aux activités de la NCSL, une organisation américaine parlementaire réunissant des législateurs des 50 États fédérés.
 - En 2005, l'ANQ a obtenu un poste sans droit de vote au comité exécutif de la NCSL, devenant ainsi le premier membre international affilié à siéger à cette instance.
 - Le comité exécutif de la NCSL gouverne l'organisation. Il supervise, contrôle et dirige les activités de la NCSL et de ses différentes commissions de travail.
 - Depuis décembre 2009, l'ANQ participe aux travaux des groupes de travail du comité exécutif sur l'approvisionnement en énergie et sur les relations internationales.
 - L'ANQ siège au sous-comité sur les relations et les communications avec les membres de la NCSL.
- THÈMES**
- Préparation de l'assemblée annuelle 2017 et affaires courantes de l'organisation
 - Rencontres du sous-comité sur les communications et les relations avec les membres
 - Southwest Gas Demonstration Facility Tour
 - Tour of Arizona Public Service Trading Floor
 - Making Sense of United States Energy Markets
 - Addressing the Energy Infrastructure Challenge.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Promouvoir les thèmes de la DANRÉU, notamment la lutte aux changements climatiques et le maintien des accords de libre-échange entre le Canada et les Etats-Unis.
- Participer activement aux réunions du comité exécutif et du sous-comité sur les relations et les communications avec les membres de la NCSL.
- Veiller aux intérêts du Québec au sein de l'organisation, notamment lors de la rencontre du comité exécutif et des réunions des sous-comités.
- Consolider le réseau de partenaires de l'ANQ auprès des États américains.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Le représentant de l'ANQ à la NCSL a participé aux différentes réunions, dont celle du comité exécutif et du sous-comité sur les relations et les communications avec les membres. Des représentants de la Fondation de la NCSL étaient également sur place. Plus de 300 délégués ont pris part aux diverses rencontres.
- La présence du député a permis d'assurer la promotion des intérêts du Québec au sein de l'organisation en discutant, notamment, de la participation effective d'une délégation québécoise à la prochaine assemblée annuelle.
- Les échanges fructueux entre le député et ses homologues lui ont permis de renforcer le réseau parlementaire de l'Assemblée nationale.
- Le délégué québécois ainsi qu'un sénateur du Massachusetts ont établi une stratégie commune afin de faire la promotion des énergies renouvelables, dont l'hydroélectricité et l'éolien, au sein du Groupe de travail sur l'approvisionnement énergétique.
- Le comité exécutif a entériné les états financiers de l'organisation et reçu les rapports des divers comités permanents et des groupes de travail de la NCSL.
- Par sa présence à la réunion du comité exécutif, le député a eu la possibilité de consolider les liens déjà existants entre l'ANQ et la NCSL.

COÛT

- Per diem et autres frais	3 237,29 \$
- Transport	3 057,85 \$
Total	6 295,14 \$

DANRBA

DÉLÉGATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR
LES RELATIONS AVEC LA BAVIÈRE



**Délégation de l'Assemblée nationale pour
les relations avec la Bavière**

Le 11 mai 2017

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous faire part des activités de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Bavière (DANRBA) pour l'année 2016-2017.

Les relations interparlementaires entre la Bavière et le Québec ont été institutionnalisées en 2002 par la signature d'une entente créant la Commission parlementaire mixte Québec-Bavière. Cette entente prévoit que les présidents des deux assemblées, accompagnés d'une délégation de parlementaires, se rencontrent sur une base annuelle pour échanger et mettre en perspective leurs expériences à l'égard de différentes politiques publiques, d'enjeux de société et de thèmes d'actualité.

La DANRBA est également responsable des relations avec le Parlement fédéral allemand et les autres Länder.

Une activité fait l'objet d'une fiche synthèse, que vous trouverez en annexe de la présente correspondance.

Nous restons à votre disposition pour discuter de ce rapport et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

NORBERT MORIN
Député de Côte-du-Sud
Vice-président de la Délégation

STÉPHANE BERGERON
Député de Verchères
Vice-président de la Délégation

ANDRÉ LAMONTAGNE
Député de Johnson
Vice-président de la Délégation

p. j. Fiche synthèse



9^e SESSION DE LA COMMISSION PARLEMENTAIRE MIXTE QUÉBEC-BAVIÈRE

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Bavière (DANRBA)
 - Munich (Allemagne)
 - 9 au 14 octobre 2016
- PARTICIPANTS**
- Délégation québécoise**
- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
 - M. Norbert Morin, député de Côte-du-Sud et vice-président de la DANRBA
 - M. Stéphane Bergeron, député de Verchères et vice-président de la DANRBA
 - M. Guy Hardy, député de Saint-François et membre de la DANRBA
 - M. Mathieu Traversy, député de Terrebonne et membre de la DANRBA
 - M. Cédric Drouin, conseiller en relations interparlementaires et internationales.
- Délégation bavaroise**
- M^{me} Barbara Stamm, présidente du Landtag de Bavière
 - M. Reinhold Bocklet, vice-président du Landtag
 - M. Peter Meyer, vice-président du Landtag
 - M^{me} Ulrike Gote, vice-présidente du Landtag
 - M. Peter Paul Gantzer, ancien vice-président du Landtag
 - M. Hans Herold, député
 - M. Joachim Unterländer, député
 - M^{me} Kerstin Celina, députée
 - M. Martin Neumeye, député
 - M^{me} Gabi Schmidt, députée
 - Dr Otto Hünnerkopf, député
 - M. Ludwig von Lerchenfel, député
 - M^{me} Tanja Schorer-Dremel, députée
 - M. Klaus Adelt, député
 - Dr Martin Huber, député
 - M. Hans Ritt, député
 - M. Peter Worm, secrétaire général du Landtag
 - M^{me} Hannelore Roedel, directrice du Protocole du Landtag
 - M^{me} Renate Mayer, conseillère au Protocole du Landtag

CONTEXTE

- En avril 2002, l'ANQ et le Parlement bavarois ont renforcé leurs liens à la suite de la signature d'une entente instituant une Commission parlementaire mixte.
- Cet accord prévoit que les présidents des deux assemblées, accompagnés d'une délégation de parlementaires, se rencontrent annuellement pour échanger sur leurs expériences à l'égard de différentes politiques publiques, d'enjeux de société et de thèmes d'actualité.
- Les sessions de la Commission ont lieu alternativement au Québec et en Bavière. Les thèmes discutés lors de ces rencontres sont choisis par la section en visite.
- La 8^e Session a eu lieu à Québec, du 12 au 16 mai 2015. À cette occasion, les parlementaires ont abordé les thèmes suivants : la participation citoyenne, le vieillissement de la population et ses impacts sur les soins de santé; l'accessibilité aux soins de santé en milieu rural et urbain ainsi que l'inclusion des personnes handicapées et immigrantes en matière d'éducation et d'emploi.
- En plus des rencontres de la Commission parlementaire mixte, l'ANQ reçoit régulièrement des commissions parlementaires sectorielles du Landtag de Bavière qui viennent au Québec en mission d'étude. La plus récente visite a été celle de la Commission de l'éducation et de la culture du Landtag, les 2 et 3 mai 2016. Elle avait comme principal objectif de se renseigner sur le système scolaire québécois.

THÈMES

- L'intégration des réfugiés
- Le label environnemental *Blaue Engel* et l'écoétiquetage
- L'innovation, le développement énergétique et les technologies vertes.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- S'informer sur les principaux enjeux et bénéficier de l'expérience récente en matière d'accueil et d'intégration des réfugiés en Bavière. Faire état de la situation au Québec.
- S'enquérir sur le *Blaue Engel*, notamment sous l'angle des critères de certification et de son processus d'attribution. Comparer avec les pratiques québécoises en matière d'écoétiquetage.
- Discuter des secteurs des énergies renouvelables et des technologies vertes du Québec, ainsi que de la *Stratégie de développement de l'industrie québécoise de l'environnement et des technologies vertes*. Profiter des échanges avec les intervenants pour identifier les idées et pratiques novatrices dans ses domaines.
- Renforcer la relation bilatérale privilégiée que l'ANQ entretient avec le Landtag de Bavière, notamment par l'étude d'enjeux significatifs pour les deux institutions.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Les parlementaires québécois ont participé à trois séances de travail avec leurs homologues bavarois. La première, sur l'intégration des réfugiés, a permis de dresser un portrait des enjeux auxquels le l ander est pr esentement confront e comme l'apprentissage de la langue, la formation professionnelle et les mineurs non accompagn es.
- La seconde a trait e du label environnemental *Blaue Engel*. L'int er et des d eput es de l'ANQ  etait de comprendre le fonctionnement de cette certification au regard de sa gestion, de ses crit eres d'application et de son jury de s election.
- Durant la troisi eme s eance, sur l'innovation, le d eveloppement  energ etique et les technologies vertes, les discussions ont port e sur la transition  energ etique, l' electrification des transports, la r eduction de la consommation d' nergie et les  nergies alternatives comme la biomasse, l' olien et le photovolta ique.
- Trois visites de terrain sont venues enrichir le contenu des s eances de travail. En ce qui concerne le th eme de l'int egration des r efugi es, les parlementaires se sont rendus dans un centre d'accueil de la ville de Wurtzbourg o u ils ont d ecouvert les diff erents services dispens es aupr es des familles visant  a favoriser leur inclusion sociale.
- Compl ementairement aux s eances portant sur le *Blaue Engel* et l'innovation en mati ere de technologies vertes, ils ont visit e l'usine de MAN, un fabricant de machines et v ehicules industriels. L'int er et de cette activit e  etait la rencontre avec les hauts-dirigeants portant sur le *MAN Lion's City  U*, un autobus  lectrique destin e au transport en commun certifi e *Blaue Engel*.
- Enfin il y a eu une visite au Centre de recherche appliqu e en  nergie (ZAE Bayer), un institut scientifique  ouvrant  a la conception et au d eveloppement de technologies  nerg etiquement efficaces. Six stations ont permis d'en apprendre sur des proc ed es et des produits consacr es  a la conservation, la r ecup eration et la distribution de la chaleur.
-  a cela s'ajoute une rencontre avec quatre fonctionnaires du minist ere des Affaires  conomiques, des m edias, de l' nergie et des Technologies au sujet du Programme  nerg etique bavarois.
- Il importe aussi de souligner que l'Accord  conomique et commercial global entre le Canada et l'Union europ eenne (AECG) a  galement fait partie des discussions. Les d eput es qu eb ecois ont exprim e  a plusieurs reprises leurs int er ets et leurs pr eoccupations concernant l'accord tant aupr es des parlementaires bavarois que des fonctionnaires rencontr es. Le pr esident de l'ANQ a fait part du processus d'approbation de cet accord par le parlement.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS (SUITE) - En terminant, des dates au printemps 2017 ont été proposées pour la tenue de la 10^e session et demeurent à valider. Les sujets restent à être déterminés.

COÛT¹	- Per diem et autres frais	2 766,40 \$
	- Transport	15 793,20 \$
	Total	18 559,60 \$

¹ Le coût inclut la Mission du président de l'Assemblée nationale du Québec au Parlement d'Écosse, Édinburgh, 7 et 8 octobre 2016 – Association parlementaire du Commonwealth (APC)

DANRWB

DÉLÉGATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR
LES RELATIONS AVEC LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES
ET LA RÉGION WALLONNE



**Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations
avec la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Région wallonne**

Le 11 mai 2017

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous faire part des activités de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Région wallonne (DANRWB) pour l'année 2016-2017.

Les relations interparlementaires entre les francophones de Belgique et le Québec ont été institutionnalisées en 1979, avec la création du Comité mixte Assemblée nationale/Parlement de la Communauté française de Belgique, désigné aujourd'hui sous l'appellation « Comité mixte Assemblée nationale/Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ».

Cette relation fut élargie en 2003 avec la création du Comité mixte Assemblée nationale/Parlement wallon, permettant ainsi d'étendre l'horizon des travaux à l'ensemble des compétences législatives détenues par les entités fédérées francophones de Belgique.

La DANRWB a comme principal objectif de renforcer la relation bilatérale privilégiée que l'Assemblée nationale du Québec a su développer au fil des ans avec les parlementaires francophones de Belgique.

Une activité fait l'objet d'une fiche synthèse, que vous trouverez en annexe de la présente correspondance.

Nous restons à votre disposition pour discuter de ce rapport et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

ALEXANDRE IRACÀ
Député de Papineau
Vice-président de la Délégation

VÉRONIQUE HIVON
Députée de Joliette
Vice-présidente de la Délégation



26^e SESSION DU COMITÉ MIXTE ASSEMBLÉE NATIONALE/ PARLEMENT DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Région wallonne (DANRWB)
 - Bruxelles (Belgique)
 - 12 au 16 juin 2016
- PARTICIPANTS**
- Délégation québécoise**
- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale (ANQ) et président de la DANRWB
 - M. Alexandre Iracà, député de Papineau et vice-président de la DANRWB
 - M. Marc H. Plante, député de Maskinongé et membre de la DANRWB
 - M^{me} Carole Poirier, députée de Hochelaga-Maisonneuve et membre de la DANRWB
 - M^{me} Lise Moreau, chef de cabinet du président
 - M^{me} Mylène Poulin, secrétaire administrative de la DANRWB
- Délégation de la Fédération Wallonie-Bruxelles**
- M. Philippe Courard, président du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles
 - M^{me} Françoise Bertieaux, députée
 - M^{me} Caroline Désir, députée
 - M^{me} Muriel Targnion, députée
 - M. Bruno Lefebvre, député
 - M. Dimitri Fourny, député
 - M. Pierre-Yves Jeholet, député
 - M. Olivier Maroy, député
 - M. Xavier Baeselen, secrétaire général
- CONTEXTE**
- Le Comité mixte Assemblée nationale/Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a été institué par la signature d'une entente entre le président de l'Assemblée nationale du Québec et le président du Conseil culturel de la Communauté française, le 2 octobre 1979 à Québec.

CONTEXTE (SUITE)

- Les statuts du Comité mixte furent actualisés par une nouvelle entente, signée le 1^{er} juillet 2002 à Bruxelles, par la présidente de l'Assemblée nationale et le président du Parlement de la Communauté française.
- Le Comité mixte vise à développer la coopération interparlementaire entre les deux assemblées ainsi qu'à renforcer les liens d'amitié entre Québécois et francophones de Belgique.
- Les sessions du Comité mixte se tiennent en alternance au Québec et en Belgique. La dernière session a eu lieu à Québec, du 5 au 10 octobre 2015. Les parlementaires y ont discuté de l'introduction des nouvelles technologies dans l'éducation, de la laïcité de l'État et de la lutte à la radicalisation religieuse, de l'évaluation des politiques publiques et de la participation citoyenne à la prise de décisions politiques.

THÈMES

- L'actualité politique et parlementaire
- Les Instituts de protection de la jeunesse et l'accueil des jeunes en difficulté
- L'accueil et l'intégration des immigrants et des réfugiés.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Présenter les moments significatifs de l'actualité parlementaire québécoise depuis la dernière session du comité mixte.
- S'informer et mieux comprendre les récents enjeux de l'actualité politique et parlementaire en communauté française de Belgique.
- Faire état des défis que doit relever le Québec en matière de protection de la jeunesse et s'enquérir des mesures en place à cet égard en Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Présenter la nouvelle politique québécoise et sa stratégie d'action en matière d'immigration.
- Discuter des enjeux et des défis auxquels doivent faire face le Québec et la Belgique en matière d'accueil et d'intégration des immigrants et des réfugiés.
- Promouvoir la position du Québec concernant l'Accord économique Canada-Union européenne (AECG).
- Par le biais d'échanges approfondis sur leurs façons de faire respectives, permettre aux députés de l'ANQ et du PFWB de renforcer leur expertise relative aux enjeux étudiés, de partager des solutions novatrices et d'identifier des pistes de collaboration éventuelles.

COMMENTAIRES/CONCLUSION

- Les échanges engagés au cours de la séance de travail portant sur l'actualité politique et parlementaire ont permis aux députés du Québec et de la Fédération Wallonie-Bruxelles de présenter et de mettre en contexte les travaux parlementaires effectués dans leur Parlement respectif, ainsi que les débats politiques marquants ayant eu cours depuis la 25^e session du Comité mixte.
- Lors de cette séance de travail, le président du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a remercié, par la remise d'une lettre officielle, le président et les députés de l'ANQ pour la solidarité démontrée et l'adoption d'une motion, à la suite des tragiques événements terroristes survenus en Belgique, le 22 mars 2016.
- La première séance de travail portait sur l'aide et la protection de la jeunesse. Dans la foulée des réformes envisagées au Québec en la matière, la séance a permis aux parlementaires de se familiariser avec les lois et mesures existantes en Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Cette séance a été enrichie par une audition de M. Xavier Verstappen, directeur de l'Accueil familial, un organisme venant en aide aux jeunes en difficulté, en assurant un suivi et une collaboration avec ses parents et sa famille d'accueil.
- La deuxième séance de travail, sur l'accueil et l'intégration des migrants, a permis de présenter la nouvelle politique de l'immigration du Québec et les nouvelles mesures visant à faciliter leur intégration. Les parlementaires belges ont également dressé un portrait de l'impact de la crise des réfugiés en Europe, ainsi que des enjeux entourant l'intégration sociale et économique des réfugiés et de leurs enfants.
- L'audition de M. François de Smet, Directeur du MYRIA (Centre fédéral des migrations), ainsi que d'un réfugié syrien, ont permis de mieux comprendre les défis entourant l'arrivée des réfugiés dans un pays étranger, tel que l'apprentissage de la langue, la formation professionnelle et la recherche d'emploi, ainsi que l'éducation des enfants. À cette occasion, la question de l'intolérance et du vivre-ensemble, tant en Belgique qu'au Québec a été évoquée, ainsi que les clés pour une intégration réussie.
- À l'occasion d'une visite terrain dans la région de Libramont, les députés ont effectué une visite au Centre Forem Wallonie Bois, l'un des 25 centres de compétences de la Wallonie, le seul spécialisé dans la filière du bois. Ce dernier a formé jusqu'à présent 119 000 stagiaires et facilite également l'intégration de migrants en emploi.

**COMMENTAIRES/CONCLUSION
(SUITE)**

- Finalement, il importe de souligner que l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG) a fait l'objet de discussions. Les députés québécois ont exprimé à plusieurs reprises leurs intérêts et leurs préoccupations auprès des parlementaires belges rencontrés.

COÛT

- Per diem et autres frais 2 029,09 \$
- Transport 13 237,14 \$

Total 15 266,23 \$

DANRANF

DÉLÉGATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR
LES RELATIONS AVEC L'ASSEMBLÉE NATIONALE FRANÇAISE



Délégation de l'Assemblée nationale pour
les relations avec l'Assemblée nationale française

Le 11 mai 2017

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous faire part des activités de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec l'Assemblée nationale française (DANRANF) pour l'année 2016-2017.

Les relations interparlementaires entre la France et le Québec ont été institutionnalisées en 1979 avec la création de la Commission interparlementaire franco-québécoise (CIFQ). Cette dernière a pour objet le développement de la coopération interparlementaire entre les deux assemblées sur les plans législatif, culturel, économique et technique.

Une activité fait l'objet d'une fiche synthèse, que vous trouverez en annexe de la présente correspondance.

Nous restons à votre disposition pour discuter de ce rapport et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.



MARC TANGUAY
Député de LaFontaine
Vice-président de la Délégation



MAKA KOTTO
Député de Bourget
Vice-président de la Délégation



CLAIRE SAMSON
Députée d'Iberville
Vice-présidente de la Délégation

p. j. Fiche synthèse



29^e SESSION DE LA COMMISSION INTERPARLEMENTAIRE FRANCO-QUÉBÉCOISE

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec l'Assemblée nationale française (DANRANF)
 - Paris et Reims (France)
 - 2 au 6 mai 2016
- PARTICIPANTS**
- Délégation québécoise**
- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
 - M. Marc Tanguay, député de LaFontaine et vice-président de la DANRANF
 - M. Maka Kotto, député de Bourget et vice-président de la DANRANF
 - M. Yves St-Denis, député d'Argenteuil et membre de la DANRANF
 - M^{me} Agnès Maltais, députée de Taschereau
 - M^{me} Mylène Poulin, secrétaire administrative de la DANRANF.
- Délégation française**
- M. Alain Rousset, député de Gironde et président du Groupe d'amitié France-Québec (GAFQ)
 - M. René Dosière, député de l'Aisne et vice-président du GAFQ
 - M^{me} Sylviane Alaux, députée des Pyrénées-Atlantiques (SRC) et vice-présidente du GAFQ
 - M. Michel Herbillon, député du Val-de-Marne et secrétaire du GAFQ
 - M. Stéphane Claireaux, député de Saint-Pierre-et-Miquelon et membre du GAFQ
 - M. Patrice Martin-Lalande, député du Loir-et-Cher et membre du GAFQ
 - M. Benjamin Quashie-Roubaud, secrétaire administratif du GAFQ.
- CONTEXTE**
- La Commission interparlementaire franco-québécoise (CIFQ) a été instituée en 1979 par les présidents de l'Assemblée nationale française (ANF) et de l'ANQ en vue de développer la coopération interparlementaire entre les deux assemblées.

CONTEXTE (SUITE)

- Les sessions annuelles se tiennent alternativement au Québec et en France.
- La dernière session a eu lieu à Québec, du 25 au 30 mai 2015. Les parlementaires y ont discuté de l'actualité parlementaire et politique, de la formation à distance, ainsi que de la laïcité de l'État et la lutte à la radicalisation religieuse.
- L'ANQ reçoit également de façon ponctuelle des délégations de parlementaires français en mission d'études au Québec et désirant échanger avec les députés québécois sur des sujets d'intérêt commun.

THÈMES

- Actualité politique et parlementaire
- Le numérique francophone
- Lutte à la radicalisation religieuse et au terrorisme.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Présenter les moments significatifs de l'actualité politique et parlementaire québécoise depuis mai 2015 et, réciproquement, s'informer des récents enjeux de l'actualité politique et parlementaire française.
- Discuter des problématiques auxquelles doivent faire face le Québec et la France en matière de lutte à la radicalisation religieuse et des mesures à prendre.
- Promouvoir le plan d'action et les mécanismes mis en place au Québec afin de lutter contre la radicalisation religieuse et le terrorisme.
- S'enquérir de la stratégie du gouvernement français visant à faire du numérique l'instrument de la transformation et de la modernisation de l'État.
- Présenter les politiques et stratégies du gouvernement du Québec en matière de développement du numérique.
- Discuter de l'opportunité d'accentuer la coopération franco-québécoise dans le cadre de la Stratégie de la Francophonie numérique adoptée par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) en 2012.
- Par le biais d'échanges approfondis sur leurs façons de faire respectives, permettre aux députés de l'ANQ et de l'ANF de renforcer leur expertise relative aux enjeux étudiés, de partager des solutions novatrices et d'identifier des pistes de collaboration éventuelles.

COMMENTAIRES/CONCLUSION

- Les parlementaires français et québécois ont exposé à leurs homologues les faits saillants de la vie parlementaire et politique depuis la 28^e session de la CIFQ tenue en mai 2015.

**COMMENTAIRES/CONCLUSION
(SUITE)**

- La séance de travail portant sur la lutte à la radicalisation religieuse a permis aux députés québécois de présenter le nouveau plan d'action adopté par le Québec pour lutter contre la radicalisation. Les rencontres avec M. Pierre N'Gahane, secrétaire général du Comité Interministériel pour la Prévention de la Délinquance (CIPD), et M^{me} Ouisa Kies, doctorante à l'École des Hautes études en sciences sociales et attachée de recherche au Centre d'analyse et d'intervention sociologiques (CADIS), ont permis de mieux comprendre le processus de radicalisation, les défis rencontrés et les solutions à mettre en place pour contrer le phénomène.
- Lors de la séance de travail sur le numérique francophone, les députés québécois se sont familiarisés avec le nouveau plan du numérique français, ainsi qu'avec le programme *French Tech*. Les parlementaires se sont mis d'accord sur l'importance de renforcer la coopération et le financement afin d'accroître la diffusion et l'utilisation de contenus français sur Internet. Par ailleurs, ils se sont questionnés sur le rôle que les parlementaires peuvent jouer pour mobiliser davantage la Francophonie sur cette question.
- Une rencontre de travail avec M^{me} Axelle Lemaire, secrétaire d'État chargée du Numérique et de l'Innovation, a permis d'approfondir plusieurs enjeux sur cette question, notamment l'importance de sortir de l'unique prisme des infrastructures dans ce domaine et de soutenir le développement de l'économie du numérique. Il a également été question de mieux encadrer la fiscalité des grandes entreprises du secteur, de soutenir davantage la transition numérique des petites et moyennes entreprises, ainsi que d'accompagner les « start-ups » pour qu'elles souhaitent croître en français, en France et au Québec.
- À la demande des députés français, une séance de travail portant sur les soins de fin de vie a également été organisée avec M. Jean Leonetti, député des Alpes-Maritimes, et M. Alain Claeys, député de la Vienne, afin d'échanger sur les défis entourant la mise en œuvre des nouvelles lois adoptées en cette matière de part et d'autre.
- À l'occasion d'un déplacement dans la région de Reims, des visites de terrain se sont déroulées au Centre de recherche en Sciences et Techniques de l'Information et de Communication (CReSTIC) de l'Université de Reims-Champagne-Ardennes (URCA) et à la « start-up » rémoise Pacifica Decision. Ces dernières ont permis de découvrir des innovations importantes dans le domaine du numérique médical et de la sécurité.

**COMMENTAIRES/CONCLUSION
(SUITE)**

- Lors de cette 29^e session, ce sont donc plus de dix séances de travail, auditions et visites qui se sont déroulées, et plus d'une vingtaine de personnes qui ont été rencontrées.
- Les parlementaires ont convenu de tenir la 30^e session de la CIFQ à l'hiver 2017 à Québec.
- En marge de cette mission, le président de l'ANQ a effectué un passage à La-Roche-sur-Foron, le 30 avril, afin de prendre part à l'inauguration de la Foire internationale de Haute-Savoie, où le Québec était à l'honneur. À cette occasion, il a réalisé plusieurs rencontres avec des élus français, notamment les maires de La-Roche-sur-Foron, du Grand Bornand et de La Clusaz.

COÛT

- Per diem et autres frais	2 071,16 \$
- Transport	14 613,49 \$
Total	16 684,65 \$

DANRSF

DÉLÉGATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR
LES RELATIONS AVEC LE SÉNAT FRANÇAIS



**Délégation de l'Assemblée nationale pour
les relations avec le Sénat français**

Le 11 mai 2017

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous transmettre le rapport d'activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec le Sénat français (DANRSF) pour l'année 2016-2017.

Depuis 2003, les membres de la DANRSF ont pour mandat de maintenir l'étroite collaboration qui s'est forgée avec les sénateurs de la République française en travaillant sur des thèmes d'intérêt commun et d'actualité.

Une activité fait l'objet d'une fiche synthèse, que vous trouverez en annexe de la présente correspondance.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

PIERRE REID
Député d'Orford
Vice-président de la Délégation

MATHIEU TRAVERSY
Député de Terrebonne
Vice-président de la Délégation

p. j. Fiche synthèse



10^e RÉUNION ANNUELLE ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC – SÉNAT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation pour les relations avec le Sénat de la République française (DANRSF)
 - Paris (France)
 - 4 au 6 juillet 2016
- PARTICIPANTS**
- Délégation québécoise**
- M. Jacques Chagnon, député de Westmount–Saint-Louis et président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
 - M. Mathieu Traversy, député de Terrebonne et vice-président de la DANRSF
 - M. Patrick Huot, député de Vanier-Les Rivières et membre de la DANRSF
 - M^{me} Marie-Claude Nichols, députée de Vaudreuil
 - M^{me} Lise Moreau, directrice de cabinet du président de l'ANQ
 - M. Marc Painchaud, directeur du Secrétariat général et du Secrétariat du Bureau
- Délégation française**
- M. Jean-Claude Carle, sénateur de la Haute-Savoie et président du Groupe interparlementaire France-Québec
 - M^{me} Michèle André, sénatrice du Puy-de-Dôme
 - M^{me} Maryvonne Blondin, sénatrice du Finistère
 - M. Bernard Fournier, sénateur de la Loire
 - M. Michel Magras, sénateur de Saint-Barthélemy
 - M. Eric Doligé, sénateur du Loiret
 - M^{me} Anne-Laure Saint-Dizier, secrétaire exécutive du Groupe interparlementaire
- CONTEXTE**
- Depuis 2003, l'ANQ et le Sénat français tiennent des réunions annuelles en alternance au Québec et en France.
 - En vertu du Protocole d'accord entre le Groupe interparlementaire France-Québec du Sénat de la République française et la DANRSF, les parties établissent des thèmes d'échange fondés sur des intérêts communs.
 - La dernière rencontre a eu lieu à Québec, du 14 au 19 septembre 2015. Il avait été question de développement nordique et de lutte contre les changements climatiques.
- THÈMES**
- Actualité politique et parlementaire
 - Accord économique et commercial entre le Canada et l'Union européenne (AECG)
 - Édition génomique (édition du génome humain).

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Échanger sur l'actualité politique et parlementaire québécoise et française depuis septembre 2015.
- Discuter des positions, des préoccupations et des intérêts de la France et du Québec concernant l'AECG et souligner l'importance pour le Québec que cet accord soit rapidement ratifié par l'Union européenne et le Canada.
- Étudier l'édition génomique et la technologie CRISPR-Cas9 au regard de son utilité pour le traitement des maladies génétiques, de ses enjeux éthiques et de son encadrement législatif.
- Établir les objectifs et les thèmes de la prochaine activité.
- Contribuer au maintien et au renforcement des liens entre le Sénat français et l'ANQ.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- La délégation a été reçue par la présidente du Génomus d'Evry, M^{me} Marianne Duranton, qui a présenté la mission, les activités, le fonctionnement et les sources de financement de ce « biocluster ». Des entretiens ont eu lieu avec trois chercheurs du Génomus pour discuter des avancées scientifiques et des enjeux associés à la médecine personnalisée, à la thérapie génique et à la thérapie cellulaire.
- Un entretien avec M. François Hirsch, directeur adjoint de l'Immo Technologie a porté sur l'encadrement de la recherche biomédicale et les balises qui sont fixées par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM).
- Les parlementaires ont également rencontré le président du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé (CCNE), M. Jean-Claude Ameisen, pour discuter de son rôle et des enjeux éthiques découlant de la technologie CRISPR-Cas9, notamment à l'égard de l'encadrement de la recherche sur le génome et de la protection des données personnelles issues du séquençage génétique. L'entretien a également permis de discuter de l'avis n°124 de ce comité portant sur l'évolution des tests génétiques en présence de M. Patrick Gaudray, membre du comité d'éthique.
- Une visite a été organisée à l'Institut de recherche sur le génome Imagine qui utilise la technologie CRISPR-Cas9 pour traiter des maladies génétiques et infantiles. Cet institut se distingue par ses méthodes innovatrices qui réunissent, dans un même lieu, la recherche scientifique et clinique, les soins aux patients et l'enseignement.
- Des entretiens ont eu lieu avec des parlementaires spécialisés sur les questions scientifiques dont M. Bruno Sido, sénateur et premier vice-président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (l'OPECST). Cet organe a pour mission d'informer le Parlement des conséquences des choix et des avancées scientifiques et technologiques afin notamment d'éclairer ses décisions.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

L'OPECST est composé de 18 députés et 18 sénateurs qui sont désignés de façon à assurer une représentation proportionnelle des groupes politiques et il est assisté d'un conseil scientifique qui reflète la diversité des disciplines scientifiques. Il a notamment été question au cours de cet entretien du rapport du 22 janvier 2014 de l'Office intitulé : *Les progrès de la génétique : vers une médecine de précision? Les enjeux scientifiques, technologiques, sociaux et éthiques de la médecine personnalisée.*

- Les parlementaires ont aussi assisté à une présentation de M^{me} Anne Courrèges, directrice générale de l'Agence de Biomédecine de France. Cette agence sanitaire est notamment responsable d'inspection, de contrôle et de sanction administrative en matière de prélèvement d'organes, de tissus et de cellules, d'assistance médicale à la procréation, de recherche sur l'embryon et d'examen génétique à des fins médicales. L'Agence est dotée d'un conseil d'orientation chargé de veiller à la qualité de l'expertise médicale et scientifique en prenant en compte les questions éthiques. La directrice générale peut également saisir le CCNE de toute question soulevant un problème éthique.
- Les parlementaires français et québécois ont exposé à leurs homologues les faits saillants de la vie parlementaire et politique depuis la 9^e réunion annuelle ANQ-Sénat français qui s'est tenue au Québec en septembre 2015.
- Les parlementaires québécois se sont entretenus avec M. Jean Bizet, président de la Commission des Affaires européennes du Sénat et M. Daniel Raoul, membre de cette même commission, au sujet des développements récents relatifs au projet d'Accord Économique et Commercial Global entre l'Union européenne et le Canada (AECG-CETA). Certains enjeux d'actualité ont été abordés plus en détail dont notamment la progression des négociations relatives au mécanisme de résolution des différends sur l'investissement et aux conditions d'entrée en vigueur de l'Accord qui devra se faire avec le consentement des États membres de l'Union européenne.

COÛT

- Per diem et autres frais	1 783,57 \$
- Transport	10 063,09 \$
Total	11 846,66 \$

APQL

ASSOCIATION PARLEMENTAIRE QUÉBEC-LOUISIANE



Section du Québec de l'Association parlementaire
Québec-Louisiane

Le 11 mai 2017

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous faire part des activités de la Section du Québec de l'Association parlementaire Québec-Louisiane (APQL) pour l'année 2016-2017.

Les relations interparlementaires entre les sénateurs et les représentants de l'État de la Louisiane et les députés du Québec ont été institutionnalisées en 2015, avec la création de l'APQL. La création de cette entité bilatérale est venue renforcer les liens déjà existants entre nos deux assemblées législatives par l'entremise des organisations multilatérales desquelles nous sommes membres, c'est-à-dire l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, le Council of State Governments et la National Conference of State Legislatures.

Une activité fait l'objet d'une fiche synthèse, que vous trouverez en annexe de la présente correspondance.

Nous restons à votre disposition pour discuter de ce rapport et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

JEAN-DENIS GIRARD
Député de Trois-Rivières
Vice-président de la Section

STÉPHANE BERGERON
Député de Verchères
Vice-président de la Section

p. j. Fiche synthèse



1^{RE} SESSION DE L'ASSOCIATION PARLEMENTAIRE QUÉBEC-LOUISIANE

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de l'Association parlementaire Québec-Louisiane (APQL)
 - Bâton-Rouge (Louisiane)
 - 5 au 7 mai 2016
- PARTICIPANTS**
- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ), député de Westmount–Saint-Louis et président de la Section du Québec de l'Association parlementaire Québec-Louisiane (APQL)
 - M. François Ouimet, vice-président de l'ANQ et député de Marquette
 - M. Jean-Denis Girard, député de Trois-Rivières et vice-président de la Section du Québec de l'APQL
 - M^{me} Véronyque Tremblay, députée de Chauveau et membre de la Section du Québec de l'APQL
 - M^{me} Lise Moreau, directrice de cabinet
 - M. Richard Daignault, conseiller en relations interparlementaires et internationales.
- CONTEXTE**
- À la suite d'une réflexion sur la stratégie de la DANREU, il a été décidé qu'il serait opportun de proposer à quelques États américains clés, dont la Louisiane, la mise sur pied de relations bilatérales formelles en complément des relations multilatérales entretenues par l'ANQ au sein des organisations interparlementaires américaines.
 - Ces relations visent à échanger des bonnes pratiques, étudier en profondeur des sujets d'intérêt commun, et renforcer des alliances pour supporter ces enjeux au niveau multilatéral.
 - La Louisiane partage beaucoup de caractéristiques avec le Québec : la taille de la population, l'importance des arts et de la culture, du tourisme, etc. De plus, la Louisiane est un État où la francophonie progresse en Amérique du Nord. Dans cette perspective, le président de l'ANQ a proposé aux autorités du Sénat et de la Chambre des représentants de développer une entente bilatérale formelle.
 - En juillet 2015, l'entente créant l'Association parlementaire Québec-Louisiane était signée par les parties.
 - À la suite des élections générales de 2015 en Louisiane, les parties ont convenu de tenir la première session de l'Association parlementaire Québec-Louisiane à Bâton-Rouge.

THÈMES

- Actualité politique et parlementaire au Québec et en Louisiane
- Comparaison des systèmes politique et parlementaire du Québec et de la Louisiane
- Tourisme
- Arts et culture.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Consolider les liens avec les parlementaires de la Louisiane et contribuer au rayonnement de l'ANQ et du Québec aux États-Unis.
- Faire connaître le système parlementaire et politique du Québec et s'informer sur le système parlementaire et politique des États-Unis, plus particulièrement celui de la Louisiane.
- Échanger sur l'actualité au Québec et en Louisiane.
- Échanger sur les thèmes du tourisme et des arts et de la culture afin de développer des pistes de collaboration mutuellement bénéfiques.
- Choisir les thèmes et les dates de la 2^e Session de l'APQL qui aura lieu à Québec en 2017.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- La première Session de l'APQL a permis aux membres des délégations québécoise et louisianaise d'établir les paramètres de la relation bilatérale. À cet effet, la partie louisianaise a désigné une personne ressource qui agira à titre de secrétaire administrative. Elle assurera un lien administratif avec l'ANQ et le cas échéant, appuiera les députés louisianais dans le cadre des rencontres de l'Association.
- Les discussions sur les politiques en tourisme, arts et culture ont permis aux parlementaires québécois de mieux comprendre les enjeux économiques et politiques reliés à ces thèmes. Les discussions sur ces enjeux se poursuivront à l'occasion de la 2^e Session qui aura lieu à Québec en 2017.
- Dans le cadre de cette activité, le président s'est adressé aux 144 membres de la Chambre des représentants ainsi qu'aux 39 membres du Sénat. Il a souligné l'importance de la nouvelle relation bilatérale avec les assemblées législatives de la Louisiane.
- Au cours d'un entretien avec le gouverneur de la Louisiane, le président et les membres de la délégation québécoise ont souligné l'importance du renforcement des liens politiques et économiques avec la Louisiane. Selon le gouverneur, le renforcement des liens avec le Québec peut favoriser la francophonie en Louisiane et des échanges de nature économique.

- COMMENTAIRES/CONCLUSIONS (SUITE)**
- Les membres de la délégation québécoise ont également eu l'opportunité d'échanger avec M. William Arcenaux, président du Conseil pour le développement du français en Louisiane. Cette rencontre a permis aux membres de la délégation québécoise de mieux comprendre les enjeux de la francophonie en Louisiane.
 - Les délégations louisianaise et québécoise ont convenu que la 2^e Session de l'Association aura lieu à Québec en 2017.

COÛT	- Per diem et autres frais	7 476,33 \$
	- Transport	5 165,26 \$
	Total	12 641,59 \$

COOPÉRATION INTERPARLEMENTAIRE



MISSION POUR LA RELANCE DE LA COOPÉRATION AVEC LE PARLEMENT HAÏTIEN

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de coopération interparlementaire de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)- Port-au-Prince (Haïti)- 14 au 16 mars 2017
PARTICIPANTS	<ul style="list-style-type: none">- M. Saul Polo, député de Laval-des-Rapides- M. Dave Turcotte, député de St-Jean- M. Sébastien Jobert, coordonnateur des affaires multilatérales et de la coopération parlementaire.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- Au terme d'un long processus électoral qui s'est soldé par l'élection de l'ensemble des membres des deux chambres du Parlement haïtien en plus de l'élection du président de la République, le pays a repris la voie d'une relative stabilité politique.- Le contexte politique favorable constitue donc une occasion pour l'Assemblée nationale du Québec de relancer la coopération avec le Parlement haïtien, d'autant plus que les besoins sont grands.- Les deux institutions ont signé une entente créant une commission permanente interparlementaire en 1998.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- Évaluation de la volonté politique et des besoins des autorités haïtiennes en matière de coopération.-- Rencontres de partenaires impliqués dans l'appui au Parlement haïtien.
OBJECTIFS ET ENJEUX	<ul style="list-style-type: none">- Prendre contact avec les nouveaux élus en Haïti.- Évoquer la disposition de l'ANQ à accompagner Haïti dans le renforcement de ses institutions parlementaires.- S'enquérir des besoins d'Haïti en matière de renforcement des capacités dans le domaine parlementaire.- Présenter l'offre de coopération de l'Assemblée nationale du Québec aux autorités haïtiennes et à divers organismes voués au renforcement parlementaire.- Inviter la Section haïtienne à participer à l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), notamment à la prochaine rencontre de la Région Amérique.

OBJECTIFS ET ENJEUX (SUITE) - Inviter le Parlement haïtien à désigner un représentant au Comité exécutif de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA) et à former une Section du Parlement haïtien.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- En plus des présidents de la Chambre des députés (M. Cholzer Chancy) et du Sénat (M. Youri Latortue), une vingtaine de députés, une demi-douzaine de sénateurs et trois cadres parlementaires ont été rencontrés
- Un intérêt de mieux connaître les pratiques parlementaires de l'ANQ a clairement été signifié par les députés.
- Une mission multipartite à l'ANQ vers la mi-mai a été évoquée par le président Chancy.
- La délégation a pu rencontrer les membres du nouveau gouvernement.
- Un fort intérêt pour le modèle parlementaire de Westminster a été noté.
- Le besoin de formation sur le rôle du député et sur le fonctionnement du parlement est élevé, considérant que près de 80% des élus en sont à leur premier mandat.
- L'offre de coopération de l'ANQ a été remise aux deux présidents de chambres, à l'Ambassade du Canada, au représentant du *National Democratic Institute* (NDI), ainsi qu'à la représentante de l'Institut pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA).

COÛT	- Per diem et autres frais	2 681,15 \$
	- Transport	8 727,70 \$
	Total	11 408,85 \$

AD HOC



INTERNATIONAL YOUNG PARLIAMENTARIANS' DEBATE (G200 YOUTH FORUM)

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- International Young Parliamentarians' Debate (G200 Youth Forum)
 - Garmisch-Partenkirchen, Bavière (Allemagne)
 - 6 au 9 avril 2016
- PARTICIPANT**
- M. Mathieu Traversy, député de Terrebonne
- CONTEXTE**
- Le G200 Youth Forum existe depuis 2006 et est organisé par le G200 Association, une organisation non gouvernementale internationale basée à Genève. Il rassemble en moyenne 500 jeunes leaders : parlementaires, étudiants et professeurs universitaires, représentants du monde des affaires, des gouvernements et d'organisations internationales.
 - Dans le cadre de ce Forum est organisé l'*International Young Parliamentarians' Debate* qui regroupe des jeunes parlementaires de moins de 45 ans issus des niveaux fédéraux, régionaux, provinciaux et municipaux, ainsi que des membres de parlements jeunesse des pays du G20.
 - Il a pour but de permettre aux parlementaires de discuter de problèmes communs et de partager leurs idées et leurs expériences en matière de création et d'implantation des lois.
 - Il vise à produire une déclaration commune reflétant la position des jeunes parlementaires, qui sera ensuite partagée avec les chefs d'État du G-20 et certaines organisations internationales (FMI, Banque mondiale, OCDE).
- THÈMES**
- *Committee on women's rights, family, child support, and welfare*
 - *Committee on sport and youth policy, culture, education and media*
 - *Committee on legal framework/ international law*
 - *Committee on business and entrepreneurship, innovations and energy*
 - *Committee on local development, sustainability, transport and tourism.*

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Approfondir l'étude de certains enjeux d'intérêt commun afin de partager des solutions novatrices.
- Prendre part à l'un des cinq groupes de travail et faire une présentation sur l'un des sujets traités.
- Renforcer les liens de collaboration avec des parlementaires et partenaires européens afin de promouvoir les intérêts du Québec.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Le représentant de l'ANQ a assisté à plusieurs tables rondes et conférences d'experts, ainsi qu'au *Committee on local development, sustainability, transport and tourism*.
- Dans un contexte où le Québec préparait sa nouvelle politique énergétique 2030, cette mission a permis de s'enquérir de la situation prévalant dans les États participants, des défis entourant la mise en œuvre de l'Accord de Paris et des innovations en ce qui a trait aux politiques énergétiques et environnementales.
- Le député québécois a également fait connaître les efforts du Québec et les programmes mis en place afin de favoriser la transition vers les énergies renouvelables.
- Cette année, l'événement du G200 Youth Forum et de *l'International Young Parliamentarians' Debate* a regroupé plus de 200 participants provenant d'une soixantaine de pays. Le représentant de l'ANQ a ainsi eu l'occasion d'élargir son réseau de contacts auprès de la vingtaine de jeunes parlementaires présents.
- L'événement a mené à l'adoption d'une déclaration commune regroupant des recommandations audacieuses des participants. La déclaration finale a été transmise aux chefs de gouvernement de 193 États et organisations internationales telles que les Nations Unies, la Banque mondiale, l'OCDE, l'UNESCO, la Commission européenne, l'Union africaine et l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est.

COÛT

- Per diem et autres frais	2 747,66 \$
- Transport	1 300,70 \$
Total	4 048,36 \$



MISSION DU PRÉSIDENT AU PARLEMENT DU CANADA

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Mission du président au Parlement du Canada- Ottawa (Ontario)- 12 et 13 décembre 2016
PARTICIPANTS	<ul style="list-style-type: none">- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)- M^{me} Karine Gaudreault, conseillère en relations interparlementaires et internationales.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- Pour renforcer les liens de collaboration avec les deux chambres du Parlement fédéral, il est de coutume que le président de l'ANQ rencontre ses homologues fédéraux de manière périodique. La dernière visite de ce genre avait eu lieu en décembre 2015.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- Les principaux enjeux du travail parlementaire retenant l'attention de la présidence du Sénat et de la Chambre des communes du Canada- La sécurité dans les parlements- Les projets de rénovation des infrastructures de l'ANQ et du Parlement fédéral- Les principales activités de relations interparlementaires menées par les présidents de la Chambre des communes et du Sénat du Canada.
OBJECTIFS ET ENJEUX	<ul style="list-style-type: none">- Développer et renforcer les échanges et la collaboration entre le président de l'ANQ et ses homologues du Parlement du Canada, ainsi qu'avec les parlementaires fédéraux canadiens, en particulier ceux occupant des postes de responsabilité au sein des organisations interparlementaires dont le Québec fait partie.- Permettre un suivi et des discussions sur les principaux enjeux auxquels sont confrontés les présidents de la Chambre des Communes et du Sénat et le président de l'ANQ.- Accroître le rayonnement de l'ANQ auprès du Parlement du Canada et favoriser l'échange de bonnes pratiques avec ces deux chambres.

- COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**
- Dans le cadre de cette visite, le président a eu l'occasion de s'entretenir avec le président du Sénat, M. George Furey, et le président de la Chambre des communes, M. Geoff Regan.
 - Le président a aussi pu s'entretenir avec des sénateurs et députés lors des repas offerts par les présidents. Les discussions ont permis de faire connaître les récents développements à l'ANQ, dont les nouvelles relations bilatérales établies au cours de la dernière année et l'avancement du projet d'infrastructures à l'hôtel du Parlement.
 - Le président a été présenté lors de la période des questions de la Chambre des communes.
 - La rencontre avec le président de la Section canadienne de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, M. Joël Lightbound, député de Louis-Hébert, a permis des discussions sur les activités de cette organisation ainsi que sur la coordination entre les sections du Québec et du Canada au sein de ses instances.

COÛT	- Per diem et autres frais	961,52 \$
	- Transport	165,56 \$
	Total	1 127,08 \$



MISSION DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC À L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU SÉNÉGAL ET À PARIS

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Mission du président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)- Dakar (Sénégal) et Paris (France)- 14 au 20 décembre 2016
PARTICIPANTS	<p>Délégation québécoise</p> <ul style="list-style-type: none">- M. Jacques Chagnon, président de l'ANQ- M. Sébastien Jobert, coordonnateur du Service des Affaires multilatérales et de la coopération parlementaire (<i>pour la portion au Sénégal uniquement</i>). <p>Délégation sénégalaise</p> <ul style="list-style-type: none">- M. Moustapha Niasse, président de l'Assemblée nationale du Sénégal (ANS)- M. Djibril War, président de la Commission des Affaires étrangères de l'ANS- M^{me} Marie-Joséphine Diallo, secrétaire générale de l'ANS- M. Cheikh Amadou Sall, conseiller spécial du Président <p>Autres interlocuteurs rencontrés dans le cadre de la mission</p> <p>À Dakar :</p> <ul style="list-style-type: none">- M^{me} Lise Filiatrault, ambassadrice du Canada au Sénégal- M. Younes Mihoubi, directeur du Bureau du Québec à Dakar <p>À Paris :</p> <ul style="list-style-type: none">- M^{me} Line Beauchamp, déléguée générale du Québec à Paris- M. Abdou Diouf, ancien président de la République du Sénégal et ancien Secrétaire général de la Francophonie- M. Didier Le Bot, secrétaire général administratif de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- En 2015, le président de l'ANS a proposé au président de l'ANQ la signature d'une entente de coopération.- La rencontre de négociation et de signature de l'entente, initialement prévue en décembre 2015, a été reportée par la partie sénégalaise pour des raisons de sécurité.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Contribuer au maintien et au renforcement des liens entre l'ANS et l'ANQ, par la signature d'un protocole d'entente entre les deux institutions.
- Discuter des modalités de fonctionnement de l'Association parlementaire Québec-Sénégal.
- Proposer à l'ANS d'accueillir la 4^e édition du Programme international de formation parlementaire qui se tiendra en 2018.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Une rencontre en tête-à-tête avec le président de l'ANS et une séance de travail entre les deux délégations ont permis aux acteurs présents d'échanger sur les grands axes de la coopération entre le Québec et le Sénégal. Des questions liées aux transports et aux télécommunications, ont aussi été abordées. D'autre part, les échanges ont permis de jeter un regard prospectif sur le rôle du numérique dans le développement de la Francophonie.
- La rencontre entre les deux présidents a également permis de convenir de la délocalisation à Dakar de la 4^e édition du Programme international de formation parlementaire (PIFP), en 2018. Par ailleurs, il est prévu que des fonctionnaires de l'ANS se déplacent à Québec dans le cadre de la 3^e édition du PIFP, afin de se préparer à accueillir la 4^e édition.
- Un entretien entre le président de l'ANQ et l'ambassadrice désignée du Canada au Sénégal, M^{me} Lise Filiatrault a permis de présenter les objectifs de la mission et d'échanger sur la situation politique au Sénégal ainsi que sur les priorités du Canada dans le pays.
- Un entretien avec le directeur du Bureau du Québec à Dakar, M. Younes Mihoubi, et son équipe a porté sur les opérations du Bureau Québec au Sénégal et sur les relations de l'ANQ avec le continent africain.
- À l'issue de la visite, un protocole d'entente entre l'ANQ et l'ANS a été signé par les présidents des deux institutions. Il contribuera au renforcement de la coopération dans le domaine de l'éducation, de la formation, de la santé, de l'environnement, de la sécurité, des migrations, du développement économique, des affaires culturelles et de toutes autres questions d'intérêt commun.
- Une fois que les élections législatives au Sénégal auront été complétées, il a été évoqué que l'ANQ accueille une délégation de parlementaires sénégalais à l'automne 2017.
- À Paris, le président de l'ANQ a eu l'occasion de s'entretenir avec M^{me} Line Beauchamp, notamment sur les principaux enjeux de l'espace francophone et des relations franco-québécoises.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Le président a également pu s'entretenir avec M. Abdou Diouf. Ils ont entre autres discuté des enjeux reliés à l'espace francophone.
- Finalement, le président a pu rencontrer le secrétariat de l'APF pour discuter notamment de la préparation du Bureau qui se tiendra à Québec du 1^{er} au 4 février.

COÛT

- Per diem et autres frais	2 617,36 \$
- Transport	16 779,46 \$
Total	19 396,82 \$



MISSION D'ÉTUDE DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET DES WHIPS

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Mission d'étude du président de l'Assemblée nationale et des whips
 - Washington D.C. et Richmond (Virginie)
 - 16 au 18 janvier 2017
- PARTICIPANTS**
- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
 - M. Stéphane Billette, whip en chef du gouvernement
 - M^{me} Carole Poirier, whip en chef de l'opposition officielle
 - M. Donald Martel, whip du deuxième groupe d'opposition
 - M. Michel Bonsaint, secrétaire général de l'ANQ
 - M^{me} Lise Moreau, directrice du cabinet du président de l'ANQ
 - M^{me} Josée Lévesque, directrice du cabinet du whip en chef du gouvernement
 - M^{me} Manon Blanchet, directrice adjointe du cabinet du whip en chef de l'opposition officielle
 - M^{me} Isabelle Giguère, directrice des communications, des programmes et de l'accueil
 - M. Cédric Drouin, conseiller en relations interparlementaires et internationales.
- CONTEXTE**
- Le président conduit à l'occasion des missions d'étude avec les whips de chacun des groupes parlementaires présents à l'ANQ, sur des thèmes liés aux responsabilités qui leur incombent.
 - De telles missions ont eu lieu en 2004, 2006, 2009, 2010 et 2014. Elles ont notamment permis d'alimenter les réflexions concernant les réformes parlementaires et administratives, l'utilisation des nouvelles technologies, la participation des citoyens, la reddition de comptes et le traitement des pétitions.
 - En 2014, les whips se sont rendus en Suède et en France afin de s'enquérir des enjeux, des défis et des gains associés aux processus de modernisation et d'adaptation des infrastructures et des équipements de sécurité dans les parlements de ces deux États.

CONTEXTE (SUITE)

- S'inscrivant dans le contexte du projet d'amélioration des infrastructures, la présente mission avait comme objectif de développer l'expérience du visiteur qui sera offerte à l'ANQ dès 2019 en rencontrant des dirigeants d'institutions offrant des installations et des services similaires.

THÈMES

- Expérience du visiteur :
 - installations physiques
 - processus d'accueil des visiteurs
 - visites guidées et programme d'interprétation
 - expositions permanentes et temporaires
 - organisation du travail
 - sécurité.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- S'inspirer des meilleures pratiques en matière d'accueil, d'encadrement et de services aux visiteurs auprès d'institutions américaines disposant d'une expérience probante.
- Approfondir les connaissances en matière d'expérience du visiteur.
- Comparer les installations de pavillons d'accueil souterrains.
- Alimenter les réflexions à l'égard des contenus et des supports interprétatifs à développer.
- Favoriser l'échange d'information et le réseautage avec d'autres parlements et organisations.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Dans le cadre de cette mission, les membres de la délégation ont rencontré une quinzaine de représentants dans deux assemblées législatives, un musée majeur ainsi qu'une association de musées.
- Au Capitole des États-Unis, les discussions avec les gestionnaires du centre des visiteurs ont principalement porté sur le processus d'accueil des visiteurs, les installations utilisées, les supports et les contenus de l'exposition temporaire, le film d'introduction ainsi que les salles multifonctionnelles.
- Par la suite, la délégation s'est rendue au bureau de *l'American Alliance of Museums*, une association regroupant plus de 30 000 individus et organisations œuvrant dans le secteur muséal, pour échanger avec trois de ses dirigeants. Ils ont recommandé de se prévaloir de six documents administratifs pour bien gérer la qualité d'une institution : la mission, la vision, le plan stratégique, le plan d'urgence, la politique de préservation des collections et le plan d'interprétation. Les échanges ont aussi porté sur l'importance du fil conducteur pour guider les visiteurs ainsi que des recommandations d'endroits complémentaires à visiter comme sources d'inspiration tels que le *National Constitution Center* et la Bibliothèque présidentielle Jimmy Carter.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- En troisième lieu, une séance de travail et une visite se sont déroulées au Musée national de l'histoire américaine. Des échanges pertinents sur l'accueil des visiteurs et la sécurité ont été tenus, notamment sur l'aspect du filtrage à l'extérieur du bâtiment, mais c'est la présentation portant sur la planification de l'entretien des infrastructures qui a surtout retenu l'attention. À ce sujet, le directeur rencontré a longuement expliqué le processus de gestion des travaux qui repose, selon lui, sur trois analyses essentielles : le plan de masse, le plan d'aménagement d'ensemble et le plan stratégique.
- Enfin, une visite à l'Assemblée générale de Virginie a été effectuée à Richmond. Le centre des visiteurs étant souterrain et de grandeur similaire au futur pavillon de l'ANQ, les membres de la délégation étaient à même de visualiser l'espace qui sera disponible. Les échanges avec les représentants du Capitole virginien ont mis l'accent sur leurs expériences dans la gestion des travaux d'agrandissement, la qualité des matériaux, la fonctionnalité des salles et les programmes d'interprétation offerts. La visite de ce site a permis à la délégation de constater l'importance du lien architectural qui doit exister entre le bâtiment récent et l'ancien.
- Il importe en terminant de souligner que les parlementaires ont eu un entretien avec l'ambassadeur adjoint du Canada à Washington, M. Denis Stevens, afin de faire le point sur les objectifs de la mission et le contexte politique entourant l'arrivée du nouveau président américain.

COÛT

- Per diem et autres frais	8 600,73 \$
- Transport	14 887,14 \$
Total	23 487,87 \$